



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

2020 N° 13



Décembre 2021 N° 016

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'ÉDUCATION**

Directeur de Publication : Dr BERTE Zakaria, IPNETP Abidjan
Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP Abidjan
Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS Abidjan

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D. : Université de Cocody Abidjan
Pr KOUADIO Béné Marcel : Université de Cocody Abidjan
Pr SANGARE Moustapha Karam : INPHB, Yamoussoukro
Pr GBONGUE Jean-Baptiste : IPNETP, Abidjan
Dr BERTE Zakaria : IPNETP, Abidjan

Comité de lecture

Dr KONE Koko Siaka : IPNETP, Abidjan
Dr TRAORE Sibiri : IPNETP, Abidjan
Dr KOUAME Adjo Sébastienne : IPNETP, Abidjan
Dr BENIE Aloh Jean Martial Hillarion, : IPNETP, Abidjan
Dr KONE Foussény : IPNETP, Abidjan
Dr AHON Gnamien Marcel : IPNETP, Abidjan
Dr ZOKOU Gbomené Hervé : IPNETP, Abidjan

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

Table des matières

I - Editorial, Zakaria BERTE	7
II - Niveau d'études de la mère et performances scolaires des élèves de CM1 : Cas de l'EPP de Konankro Est Extension à Divo INANAN Kouéiwon Gaspard kkweiwn06@gmail.com OUATTARA Kanndanan Insiata – GOÏTA ouatinsete@yahoo.fr <i>Ecole Normale Supérieure Abidjan – CÔTE D'IVOIRE</i>	9
III - Perception des étudiant(e)s sur les pratiques pédagogiques des enseignants dans cinq écoles de formation des sage-femmes de la ville de Ouagadougou ANON N'Guessan nnngxsn@gmail.com / Anon05guessan@yahoo.fr UFHB (Abidjan – Côte d'Ivoire) GALBANE Jean-Baptiste galbajeau@gmail.com Ecole Nationale de Santé Publique / Burkina Faso YEO Soungari ysoungari@yahoo.fr UFHB (Abidjan – Côte d'Ivoire)	29
IV - Alphabétisation de capacitation, un nouveau paradigme de développement de proximité Yékini OYÉBI yekconstant@gmail.com	47
V - Sexe, personnalité extraversion-introversion, moment de la journée et performances attentionnelles chez des élèves de seconde Kolotcholoma Issouf SORO, soroissouf86@gmail.com Université Peleforo Gon COULIBALY	75
VI - Appropriation des outils du web 2.0 par les étudiants de l'université Félix Houphouët-Boigny : création d'un espace de discussion virtuelle sur la présence policière dans l'institution Sidiki BAMBA bsidiki@yahoo.com UFHB (Abidjan – Côte d'Ivoire) Konan Zagoh Martial YAO yaomartial0@gmail.com UFHB.....	99

VII - L'aménagement urbain de Yamoussoukro : Le décalage progressif entre conception théorique et la pratique (Côte d'Ivoire) Sylvain Kouamé N'DRI silva.kouame@gmail.com IPNETP	131
VIII - Gestion durable des déchets d'équipements électriques et électroniques en Côte D'Ivoire : Cas des téléphones mobiles BAKAYOKO Siaka Isaak, ibakayokoo@yahoo.fr UFHB (Abidjan – Côte d'Ivoire)	163

EDITORIAL

**NIVEAU D'ETUDES DE LA MERE ET PERFORMANCES
SCOLAIRES DES ELEVES DE CM1 :
Cas de l'EPP de Konankro Est Extension à Divo**

INANAN Kouéiwon Gaspard
Maître de Conférences en Sociologie de l'éducation
kkweiwn06@gmail.com

OUATTARA Kanndanan Insiata - GOÏTA
Maître-assistante en Sociologie de l'éducation
ouatinsete@yahoo.fr
Département des Sciences de l'éducation
Ecole Normale Supérieure Abidjan – CÔTE D'IVOIRE

RESUME

Les parents sont les premiers éducateurs des enfants. Mais en Côte d'Ivoire, dès l'âge de six (6) ans, ils inscrivent ceux-ci à l'école primaire. Après avoir scolarisé leurs progénitures, ils doivent les suivre en contrôlant leur travail scolaire. Dans cette action, l'implication des mères s'avère plus que nécessaire. Cette étude relative au niveau d'études de la mère et performances scolaires des élèves de CM1 a pour objectif d'étudier l'influence de ce niveau sur les rendements scolaires des enfants. Pour atteindre cet objectif, nous avons d'une part enquêté par questionnaire auprès des élèves des classes de CM1, par entretien avec les maîtres tenant ces classes et les directeurs d'école, puis d'autre part consulté le relevé des résultats scolaires. Ces résultats obtenus confirment l'hypothèse selon laquelle les performances scolaires des élèves de CM1 dépendent du niveau d'études de leurs mères.

Mots-clés : *mères, niveau d'études, performances scolaires.*

ABSTRACT

Parents are the first educators of children. But in Ivory Coast, from the age of six (6), they enroll them in primary school. After sending them to school, they have to follow them by controlling their schoolwork. In this action, the involvement of mothers is more than necessary. This study on mother's level of education and school performance of fourth-grade students aims to study the influence of this level on children's academic performance. To achieve this goal, we firstly conducted a questionnaire survey of students in CM1 classes, by interviewing the teachers in these classes and the school principals, and then on the other hand consulted the statement of academic results. These results confirm the hypothesis that the academic performance of CM1 students depends on the level of education of their mothers.

Keywords : mothers, level of education, school performance

I – Introduction

Les parents sont les premiers éducateurs des enfants. C'est au père surtout à la mère d'initier à l'enfant de lui enseigner les bonnes manières, les premiers mots de politesse, de le surveiller, de le maintenir sur le droit chemin. C'est aussi le moment de le scolariser et de contrôler son travail scolaire. L'école permet à l'enfant d'acquérir des connaissances qui contribueront à l'adaptation aux exigences de son milieu. Cette école est selon Reuchlin (1972) une source de différence dans les performances scolaires des élèves. La performance est définie dans le dictionnaire de psychologie (1991) comme le résultat ponctuel obtenu à un moment donné dans un domaine de l'apprentissage. Pour certains auteurs tels que Jensen (1969) et Roubertoux (1973), les facteurs génétiques expliquent cette différence de performances scolaires entre les élèves ; pour d'autres comme Carlier et Reuchlin (1991), la différence dans le rendement scolaire des élèves est liée à l'influence des facteurs du milieu. Outre ces deux facteurs, Doron et Parot (1991) ainsi

que Reuchlin (1991) affirment qu'il faut tenir compte de certaines caractéristiques individuelles telles que les contraintes de mémoire, l'anxiété, la motivation, etc. L'attitude des parents est un des éléments les plus importants dans la réussite scolaire des enfants qui constitue une épreuve décisive pour les parents.

Faut-il le signaler, la scolarité primaire est influencée par le niveau d'instruction du père mais surtout par celui de la mère. Le niveau d'étude des parents paraît important car pour qu'un enfant réussisse, il faut que la famille lui transmette des éléments culturels, l'enfant doit être un minimum instruit dans sa famille avant d'entrer à l'école. Il est donc prouvé que c'est dans les familles où la mère est la plus instruite que les enfants réussissent le mieux. Le milieu culturel de l'enfant compte alors plus que les conditions matérielles. L'environnement familial joue un rôle capital sur la performance scolaire des enfants (DuruBellat et Van Zanten, 2007). Selon des travaux, l'environnement familial constitue une condition fondamentale du développement de l'individu (Osterrieth, 1970; Ross, Scott et, 1998).

Dans cette étude, l'influence des facteurs de milieu sur les performances scolaires retient notre attention. Ceci a déjà été évoqué par Reuchlin (1972) et Pourtois (1979) et Lautrey (1980) qui ont décrit les pratiques éducatives, la profession, le revenu et le niveau d'études des parents.

Les parents demeurent à la base de la réussite scolaire de leurs enfants. Il s'avère donc important pour ces derniers d'être en relation étroite avec leurs parents. Ces parents doivent jouer un rôle moteur dans le processus d'enseignement / apprentissage de leurs enfants. Pour Place et Vincent (2009), l'origine culturelle mesurée par les diplômes des parents, tout particulièrement par celui de la mère, joue un rôle prédominant tant sur le niveau d'études que sur les compétences. Selon ces auteurs, le niveau d'études de la mère conserve une influence prédominante à la fois sur le niveau d'études et sur le niveau de compétences des enfants. De nombreux

auteurs s'accordent d'ailleurs à reconnaître que les interactions des élèves avec leurs parents influent sur leurs résultats scolaires, leurs aspirations, leurs attitudes et leur santé psychologique (Fan et Williams, 2010; Hill et Tyson, 2009; Juang et Silbereisen, 2002; Kaplan, 2013). Les activités que les parents font avec leurs enfants, les ambitions qu'ils nourrissent pour leur avenir, et les comportements et les attitudes qu'ils leur font adopter, comptent tous parmi les facteurs associés au bien-être psychologique des élèves (Marchant, Paulson et Rothlisberg, 2001; OCDE, 2012; Parker et al., 1999; Shumow et Lomax, 2002). Les parents jouent aussi un rôle majeur pour aider leurs enfants à réussir à l'école; ils sont après tout leurs premiers professeurs et rempliront cette fonction très longtemps. Le lien des enfants avec leurs parents évoluent avec l'âge.

Au niveau du système éducatif ivoirien, selon la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en 2018-2019, l'école primaire compte un total de 77629 salles de classes pour un total de 3308667 élèves dont 1714215 garçons et 1594452 filles. Le Lôh Djiboua, région à laquelle appartient la ville de Divo et milieu de notre étude concernant les élèves des cours moyens premières années (CM1), possède 3830 salles de classes avec 170183 élèves. En Côte d'Ivoire, les salles de classes de CM1 comptent 498315 élèves avec 258426 garçons et 239889 filles. Elles connaissent un taux de réussite de 88,7%, un taux de redoublement de 10,3% et d'abandon de 1%. La maîtrise des contenus d'enseignement de cette classe constitue pour tout élève une assurance de réussite à l'examen du CEPE et au concours d'entrée en 6^e d'où la nécessité pour tout père et toute mère de s'impliquer dans le contrôle du travail scolaire de leurs enfants. Les élèves sont plus ou moins armés à affronter le jeu scolaire, que cela soit du point de vue économique, social et culturel transmis par leur famille. Les transmissions culturelles des familles jouent un rôle dans la scolarité de l'enfant parce que ces familles sont considérées comme

un complément à l'école par exemple, pour renforcer un élément vu en classe ou aider. « Le travail à la maison », notion apparue dans les années 1970 diffère des autres. En effet, elle ne désigne pas seulement un lieu, elle indique surtout qu'une partie du temps d'apprentissage scolaire concerne les élèves et leur famille. Ce travail extra-scolaire implique donc pleinement cette dernière. Ce qui est vu en classe doit être consolidé à la maison. Les parents sont dans une logique de coopération avec l'école et ils s'investissent autant qu'ils le peuvent. De nombreuses recherches montrent que l'attitude des parents est fondamentale dans la réussite scolaire de leurs enfants notamment grâce à l'aide aux devoirs.

Cette préoccupation conduit à un certain nombre d'interrogations :

- Quels sont les différents niveaux des mères des élèves de CM1 ?
- Quelles sont les résultats des élèves de CM1 ?
- Quelle est la relation entre le niveau d'étude de la mère et les performances scolaires des élèves ?

Des objectifs et hypothèses constitueront des voies à partir desquelles nous éluciderons ces questions.

Cette étude a pour objectif d'étudier l'influence du niveau d'études de la mère sur les performances scolaires de leurs enfants.

Par ailleurs, nous formulons l'hypothèse suivante : les performances scolaires des élèves de CM1 dépendent du niveau d'études de leurs mères.

II- Méthodologie

II. 1. Site et participants à l'enquête

La ville de Divo dans la région du Lôh Djiboua au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, constitue notre milieu d'étude. Nos recherches ont été menées dans une école primaire publique de l'inspection de l'enseignement primaire publique Divo 1. Il s'agit de l'école primaire publique Konankro Est Extension avec un effectif de 477 élèves et situé dans un quartier habité à la fois par des couches sociales modestes et défavorisées (des parents d'élèves ayant un niveau d'études primaires ou secondaires et ceux n'ayant pas fréquenté l'école) celui des cadres supérieurs et des cadres moyens. La population de notre étude se compose d'élèves de Cours Moyen première année (CM1), une classe d'importance capitale car, la maîtrise des contenus d'enseignement de ce niveau laisse présager en classe de Cours Moyen deuxième année (CM2) une réussite aux examens du Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) et au concours d'entrée en sixième. Dans cette école, l'on dénombre deux (2) classes de CM1 d'un effectif de cent vingt élèves.

L'échantillon est la fraction réduite et représentative de la population ou d'un ensemble statistique auprès duquel le chercheur doit collecter des données.

Dans le cas de notre étude, l'échantillon est constitué de quatre-vingts (80) élèves de deux classes à savoir : le CM1 A et le CM1 B avec chacune un effectif de soixante (60) élèves soit cent vingt (120) élèves. Dans le cadre de notre recherche, nous avons inscrit sur des bouts de papiers les numéros correspondant aux noms des élèves de notre population de la classe de CM1 A, ensuite, nous les avons pliés, les avons mis dans un panier que nous avons remué ; enfin nous avons demandé à une élève de la classe de CE2 B de procéder à un tirage au hasard sans remise ce qui nous a permis d'obtenir

quarante (40) élèves. Nous avons utilisé la même technique pour la classe de CM1 B.

Par ailleurs, nous nous sommes entretenus avec les maîtres en charge des classes de CM1 et les directeurs de l'école.

II. 2. Description de l'instrument de collecte de données

L'instrument de collecte de données est un outil de recherche qui sert à recueillir des informations auprès des éléments de l'échantillon. Il doit servir à mesurer les variables avec justesse. Pour ce qui est de notre étude, nous avons choisi comme technique de collecte des données le questionnaire, l'étude documentaire et l'entretien. Le questionnaire est une série de questions méthodiquement posées en vue de recueillir les informations concernant un problème. En d'autres termes, c'est un moyen d'investigation par lequel l'enquêté est appelé à répondre à un certain nombre de questions préalablement définies à partir des hypothèses de recherche. Nous avons profité du temps de récréation pour administrer le questionnaire aux élèves après leur avoir expliqué au préalable le contenu du questionnaire. Chaque enquêté disposant de dix (10) minutes pour renseigner le questionnaire. En ce qui concerne l'entretien, il s'est déroulé avec les maîtres des classes de CM1 et les directeurs d'école et a pris cinq (5) minutes afin que les interviewés aillent vaquer à leurs occupations. En outre, l'observation des livrets scolaires des sujets apprenants a permis d'avoir les moyennes illustrant les performances scolaires de ces derniers.

Par ailleurs, nous avons associé deux méthodes d'analyse des données, quantitatives et qualitatives. La lecture quantitative va concerner l'analyse des données et des informations recueillies à travers les documents écrits sur la base des statistiques. Celle qualitative consistera à l'analyse des informations et données au travers des mots.

Les données recueillies permettent de donner les résultats suivants.

III. Résultats

Tableau 1 : Présentation des effectifs des élèves selon le niveau d'études de leurs mères et leurs performances scolaires

Performances scolaires Niveau d'étude de la mère	Faibles [0...4 [Moyennes [5...7 [Bonnes [8...10 [Total	
	n	%	n	%	n	%	N	%
Analphabète	8	35	2	6	3	12	13	16
Niveau Primaire	7	30	4	13	5	19	16	20
Niveau Secondaire	6	26	16	52	8	31	30	38
Niveau Supérieur	2	9	9	29	10	38	21	26
Total	23	100	31	100	26	100	80	100

Source : Données de notre enquête 2019-2020

L'observation du tableau montre que les mères ayant un niveau d'instruction élevé et donc possédant un capital culturel ont leurs enfants (69%) qui obtiennent de bons résultats scolaires. Ces enfants sont deux fois plus nombreux à réussir scolairement avec de bonnes performances que leurs camarades issus de mères analphabètes ou de niveau primaire (31%). En fait, la naissance dans un milieu favorable comme celui des élèves ayant de bons rendements scolaires, constitue un tremplin très utile, sinon presque indispensable pour parvenir à la réussite. Ceci se vérifie à travers les performances faibles. En effet, l'on note que ces élèves provenant de milieux sociaux supérieurs (niveaux secondaire et supérieur) s'avèrent doublement moins nombreux (35%) à récolter des performances scolaires faibles que leurs homologues de milieux populaires ou défavorisés (analphabète et niveau primaire) (65%).

Que nous apprend l'étude du rapport entre le niveau d'étude des mères et le type d'encadrement des enfants à la maison.

Tableau 2 : Niveau d'étude des mères et type d'encadrement à la maison

Type Encadrement Niveau d'étude des mères	Encadrement par la mère		Encadrement par d'autres personnes		Total	
	n	%	n	%	N	%
Analphabète	0	0	12	34	12	15
Niveau Primaire	10	22	12	34	22	27
Niveau Secondaire	25	56	6	17	31	39
Niveau Supérieur	10	22	5	15	15	19
Total	45	100	35	100	80	100

Source : Données de notre enquête 2019-2020

L'encadrement des élèves à la maison par les parents notamment les mères ou autres personnes participe pour beaucoup dans l'assimilation par les élèves des enseignements reçus en classe et donc de leur réussite. Les mères ayant eu une bonne trajectoire scolaire (niveaux secondaire et supérieur), connaissant l'importance de l'école car la réussite sociale est corrélée à la réussite scolaire, préfèrent elles-mêmes (78%) suivre le travail scolaire de leurs enfants à la maison. A domicile, elles renforcent les cours de leurs enfants. Elles ont moins recours (32%) aux autres encadreurs à domicile de leurs enfants à l'inverse de leurs homologues analphabètes ou de niveau primaire (68%) qui sollicitent pour leurs enfants les services des 'enseignants' à domicile. Pour toutes les mères d'élèves, leur souci est le même : accompagner leurs enfants à la réussite scolaire.

Tableau 3 : Niveau d'études des mères et visite à l'école

Type Encadrement Niveau d'étude des mères	Visite au maître de l'enfant		Visite au directeur de l'école		Total	
	n	%	n	%	N	%
Analphabète	5	11	2	6	7	9
Niveau Primaire	8	18	8	23	16	20
Niveau Secondaire	17	38	14	40	31	39
Niveau Supérieur	15	33	11	31	26	32
Total	45	100	35	100	80	100

Source : Données de notre enquête 2019-2020

Les mères des élèves de niveau secondaire et de niveau supérieur sont trois fois plus nombreuses (71%) à rencontrer les maîtres qui enseignent leurs enfants que leurs homologues analphabètes et de niveau primaire (29%) afin d'échanger avec ces maîtres sur divers sujets tels que par exemple la conduite, le travail, l'assiduité, etc. de leurs progénitures. En outre, en ce qui concerne les visites au directeur de l'école, ce sont les mêmes mères (les premières tantôt citées) qui représentent près des trois quarts (71%) encore de l'ensemble de toutes les mères des élèves à approcher les responsables d'école. Le contact avec le directeur peut permettre à ces mères d'avoir une idée du fonctionnement de l'école dans laquelle fréquent leurs enfants.

Tableau 4 : Niveau d'études des mères et contrôle du travail scolaire de leurs enfants à la maison

Niveau d'étude des mères \ Contrôle du travail scolaire	Très souvent		Quelquefois		Rarement		Total	
	n	%	n	%	n	%	N	%
Analphabète	5	11	6	24	5	50	16	20
Niveau Primaire	7	16	7	28	3	30	21	26
Niveau Secondaire	15	33	7	28	1	10	33	41
Niveau Supérieur	18	40	5	20	1	10	11	13
Total	45	100	25	100	10	100	80	100

Source : Données de notre enquête 2019-2020

Chez les élèves, l'obtention de rendements scolaires positifs est tributaire du travail « pour l'institution » et du travail « pour soi » dont l'action complémentaire ou la somme pourrait-on dire constitue ce travail scolaire. Dans le travail « pour soi » par l'élève, l'apport des mères s'avère important surtout de la part des mères de niveau secondaire et de niveau supérieur qui suivent le travail de leurs enfants une fois que ceux-ci rentrent à la maison. Le contrôle de ce travail scolaire par les mères leur permet de déceler les forces et les faiblesses de leurs enfants et de les corriger.

Il apparaît important de vérifier l'hypothèse principale selon laquelle *les performances scolaires des élèves de CMI dépendent du niveau d'études de leurs mères*. Cependant pour le faire, nous formulons les hypothèses statistiques suivantes :

- Hypothèse de travail : il existe un lien significatif entre le niveau d'études des mères et les performances scolaires des élèves.
- Hypothèse nulle : il existe un lien significatif entre le niveau d'études des mères et les performances scolaires des élèves.

Pour la vérification de ces hypothèses nous allons calculer le coefficient de corrélation khi deux à partir du tableau de contingence ci-dessous.

Tableau 5 : Contingence pour la vérification de l'hypothèse principale de cette étude

Performances scolaires Niveau d'étude de la mère	Faibles	Moyennes	Bonnes	Total
	n	n	n	N
Analphabète	8	2	3	13
Niveau Primaire	7	4	5	16
Niveau Secondaire	6	16	8	30
Niveau Supérieur	2	9	10	21
Total	23	31	26	80

Tableau 6 : Effectifs théoriques de Contingence pour la vérification de l'hypothèse principale de cette étude

Performances scolaires Niveau d'étude de la mère	Faibles	Moyennes	Bonnes	Total
	n	n	n	N
Analphabète	3,73	5,03	4,22	15
Niveau Primaire	5,76	6,20	0,04	21
Niveau Secondaire	6,76	11,62	3,06	33
Niveau Supérieur	16,24	8,13	10,11	11
Total	23	31	26	80

Le choix de notre seuil de signification est $p=0,05$.

- Calcul de nddl.

$nddl = (nl-1) (nc-1)$ avec

AN: $nddl = (4-1) (3-1) = 3 \times 2 = 6$ $nddl=6$

Tableau 7 - Calcul du Khi carré

Performances scolaires Niveau d'étude de la mère	Faibles	Moyennes	Bonnes	Total
	Khi deux	Khi deux	Khi deux	Khi deux
Analphabète	4,88	1,82	0,35	7,05
Niveau Primaire	1,25	0,78	0,00	2,03
Niveau Secondaire	0,78	1,65	0,31	2,74
Niveau Supérieur	2,69	1,48	1,48	5,65
Total	9,60	5,73	2,14	17,47

- Le khi deux calculé est 17,47. Au degré de liberté (ddl) égal à 6, au seuil de probabilité

$p = .05$, le khi deux lu ou théorique est égal à 12,59. Le khi deux calculé (17,47) est supérieur au khi lu (12,59). Cela indique que notre hypothèse de travail selon laquelle il existe un lien significatif entre le niveau d'études des mères et les performances scolaires des élèves est confirmée par contre l'hypothèse nulle qui stipule qu'il existe un lien significatif entre le niveau d'études des mères et les performances scolaires des élèves est rejetée. Nous pouvons donc dire que les performances scolaires des élèves de CM1 dépendent du niveau d'études de leurs mères.

Ces résultats montrent que les élèves dont les mères suivent le travail scolaire, travail hors classe comme par exemple faire réciter l'enfant ses leçons, les lui expliquer, lui donner des exercices et les corriger, contrôler ses cahiers de leçons et de devoirs, exiger qu'il lui présente ses copies de devoirs surveillés et d'interrogations écrites corrigées (pour les viser même dans certains cas), connaissent la réussite scolaire traduite par des résultats scolaires positifs.

Faut-il l'indiquer, la famille joue un rôle primordial, dans certains cas elle peut être considérée comme un complément à l'école, par exemple, pour renforcer un élément vu en classe ou aider aux devoirs. Mais elle peut aussi constituer un handicap si elle n'est pas capable de jouer ce rôle complémentaire contribuant à creuser les inégalités entre élèves. L'origine sociale est selon Marie Duru-Bellat et Agnès Van Zanten, (en 2006) l'un des facteurs les plus visibles de l'inégalité scolaire : l'éducation reçue par les enfants est un atout ou un handicap pour réussir à l'école. Les propos de l'une des mères analphabètes et de ceux de niveau primaire confortent l'idée des auteurs cités ci-dessus. La première dit ceci : *« mes parents ne m'ont pas mis à l'école. Ils ont préféré mettre mes frères mes frères à l'école. Aujourd'hui, je ne sais ni lire, ni écrire. Quand les gens parlent en français, je ne sais même pas de quoi ils parlent. Je ne peux pas suivre le travail de mon fils à l'école. Quand il est devant son cahier de leçon ou son livre de lecture, quand il parle, je ne sais pas si ce qu'il dit est vrai ou faux. Pour moi, mon enfant étudie. S'il n'a pas la moyenne en classe, ce n'est pas de sa faute. Je ne peux pas l'aider »*. La seconde mère aborde le problème de rendements scolaires de ses enfants en affirmant ainsi : *« même-moi qui suis allée à l'école, il y a des choses que je ne comprends plus dans ce que nos enfants étudient aujourd'hui. Si tu n'as pas un bon niveau scolaire, tu ne peux enseigner tes enfants à la maison, tu ne peux rien faire. C'est bien pour nos sœurs qui connaissent le papier ; elles peuvent aider leurs enfants à la maison »*. Les paroles de ces deux mères sont confirmées par celles d'une parente professeur dans un collège dans la ville de Divo. En effet, celle-ci révèle son implication dans le travail scolaire de son enfant en déclarant : *« dès que j'arrive à la maison et mes enfants rentrent de l'école, je prends les cahiers de leçons et de devoirs de chacun d'eux pour voir ce qu'ils ont fait en classe ce jour. Avant de me mettre à table pour préparer mes cours, c'est avec eux que je travaille d'abord, car ils doivent réussir »*.

S'agissant du type d'encadrement de leurs enfants à la maison, l'on retrouve les mêmes positions chez les mères de niveau nul ou très faible. L'une d'elle, qui est analphabète, indique par ces mots : « *je n'ai pas été à l'école. Comment, pourrai-je encadrer mon enfant ? Je lui dis tous les jours d'aller travailler avec ses amis* ». Quant à l'autre mère, elle soutient que c'est un maître de maison qui encadre son enfant en ces termes : « *j'ai demandé à mon mari de prendre un maître de maison pour suivre notre fille* ». L'objectif de ces mères d'élèves est le même : tracer la voie de la réussite scolaire pour leurs enfants. Entrer en contact avec le maître et le directeur d'école de leurs enfants constitue un autre pan de cette voie qui mène à la réussite scolaire que les mères cherchent pour leurs enfants. Ainsi une mère professeur de lycée se justifie en ces termes « *en rendant visite au maître de mon enfant et au directeur de l'école dans lequel il fréquente je m'assure si mon enfant ne fait pas l'école buissonnière. Il faut suivre les enfants car, on ne sait avec qui ils marchent* ». Une autre mère appartenant au milieu populaire donne son avis en disant : « *je ne sais bien parler le français. Qu'est-ce que je vais dire au maître ou au directeur ? Quand il y a réunion à l'école, je ne vais même pas là-bas* ».

La partie suivante va discuter les résultats de cette étude au vu des écrits scientifiques existants avec pour préoccupation l'atteinte de l'objectif principal qui est *d'étudier l'influence du niveau d'études de la mère sur les performances scolaires de leurs enfants*. Pour y parvenir, l'hypothèse suivante a été formulée: *les performances scolaires des élèves de CMI dépendent du niveau d'études de leurs mères*. Cette étude a mis en évidence non seulement la répartition des mères des élèves dans les différentes catégories sociales mais aussi l'influence de cette appartenance sociale sur leurs rendements scolaires.

III – Discussion

Faut-il le rappeler, notre hypothèse principale selon laquelle *les performances scolaires des élèves de CMI dépendent du niveau d'études de leurs mères* est corroborée par nos résultats. Ces derniers coïncident avec ceux de Perrenoud et Berstein cités par Gruss (2019) et qui postulent que dans les familles où la mère est plus instruite, les élèves réussissent. Ce postulat se trouve justifié par les résultats de notre enquête. Toujours dans le même sens, Gruss (2019) révèle que les élèves ayant de très bons résultats ont souvent une mère ayant un niveau d'étude élevé. C'est ce qu'appuient Baker et Stevenson dont fait référence aussi Gruss (2019). En effet, ces auteurs soulignent que les mères de milieu aisé assument un rôle pédagogique, elles expliquent les cours, se servent des manuels. Par ailleurs, selon Kakpo (2012), plus de la moitié des mères sans diplôme ou avoir le seul certificat d'études primaires, déclarent avoir assez souvent ou très souvent le sentiment de manquer de connaissances pour aider leurs enfants dans le primaire. Kakpo, indique encore cela en affirmant que les mères de niveau scolaire inexistant ou très bas (primaire) sont 80% qui ne peuvent pas contrôler le travail de leurs enfants. Ce constat fait par cet auteur est semblable au nôtre. En ce qui concerne les différences de performances, nos résultats convergent avec ceux de Duru-Bellat et Van-Zanten (2002) qui expliquent que "l'échec scolaire en tant que problème social a fait son apparition" car les élèves ne reçoivent pas la même aide face au travail hors la classe. Relativement à celui-ci, Gruss (2019) fait référence Caille et Sembel qui citent les enseignants. Ces derniers affirment que le travail hors la classe doit permettre aux élèves d'acquérir de bonnes attitudes d'apprentissage. Il sert à améliorer ce qui n'a pas été compris. Les devoirs à la maison sont comme un entraînement. En outre, à propos du lien entre niveau d'études des mères et contrôle du travail scolaire de leurs enfants, nos résultats ne concordent pas avec ceux de l'étude de PISA (2015) qui ont montré que les mères peu diplômées aident beaucoup leurs enfants dans les devoirs, elles y consacrent même plus de temps que les mères diplômées. S'agissant des visites au maître de leurs enfants ou au directeur

de l'école par les mères de ces sujets apprenants, nos résultats sont identiques à ceux de Gayet cité par Gruss (2019). Cependant Gruss (2019) dans son étude révèle que les mères de milieu populaires aident leurs enfants et ont même plus rencontré l'enseignant de leur enfant que les mères de milieu aisés. Ce résultat va à l'encontre du nôtre mais rejoint plutôt celui de Kakpo (2012) qui affirme que les parents de milieu populaires sont "habités par l'enjeu scolaire" et ils ont peur que plus tard l'enfant ne réussisse pas et qu'il ait les mêmes difficultés qu'eux. Les familles ont donc parfaitement intégré la nécessité de s'impliquer dans la vie scolaire. Pour Tektsa (2011) le suivi parental des enfants à domicile a un impact sur les performances scolaires des enfants. Selon cet auteur, un enfant dont le parent contrôle ses cahiers tous les jours, lui donne des exercices à faire et répète avec lui, doit automatiquement avoir de bonnes performances scolaires. Par contre lorsqu'un enfant rentre de l'école et le parent reste indifférent, ne contrôle jamais ses cahiers, il est clair et extrêmement possible qu'il ne soit pas du tout performant en milieu scolaire.

Conclusion

Au total, le niveau d'instruction des mères joue un rôle prépondérant dans la réussite scolaire de leurs enfants. Autrement dit, la différence de réussite entre les élèves s'explique par les différences culturelles. Le suivi par les parents du travail de leurs enfants à l'école et hors de l'école s'avère primordial pour permettre à leurs progénitures d'obtenir de bonnes performances scolaires. Quel que soit leur niveau d'étude ou même sans avoir celui-ci, les femmes se soucient autant que leurs maris du succès scolaire de leurs enfants. Aussi vont-elles mettre tout en oeuvre pour obtenir de la part de l'école que leurs enfants de bons résultats.

BIBLIOGRAPHIE

- Doron et Parot (1991), *Dictionnaire de Psychologie*, Paris PUF
- Duru-bellat, Met Van Zanten, A (2012), *Sociologie de l'école*, 3ième édition.
Paris : Armand Colin, Collection U
- Duru-bellat, M. et Van Zanten, A. (2009), *Sociologie du système éducatif : les inégalités scolaires*. Paris, PUF
- Gayet D. (2004), *Les pratiques éducatives des familles*, Paris PUF
- Gruss, A (2019), *L'influence de la famille sur la réussite scolaire à travers l'aide aux devoirs*, Education - HAL
- Juang et Silbereisen, (2002), *L'implication des parents, la performance ds élèves et leur satisfaction à l'égard de leur vie*, In Résultats du Pisa (Vol III) : Le Bien-être des élèves
- Kakpo, S. (2012) *Les devoirs à la maison, mobilisation et désorientation des familles populaires*. Paris : Presses universitaires, 1Vol. Éducation et société.
- Kellerhals, J. et Montandon, C. (2012), *Les stratégies éducatives des familles*. Delachaux et Niestlé, 1991
- Lautrey J. (1980), *Classe sociale, milieu familial, intelligence*, Paris, PUF
- Osterrieth, A. (1970), *Psychologie de l'enfant et Pédagogie*, Paris, PUF
- Perier, P. (2005) *Ecole et familles populaires : sociologie d'un différend*. Rennes : Presses universitaires,
- Pourtois, J.(1979), *Comment les mères enseignent à leurs enfants ?(5-6 ans)*, Paris, PUF

Reuchlin, M. (1993), *Les facteurs socioéconomiques du développement cognitive, In milieu et développement*, Paris, PUF

Tekitsa Nguimfack (2011), *Le suivi parental des enfants à domicile et performances des élèves dans les classes à promotion collective*, Ecole Normale d'instituteurs de l'enseignement général de Baffoussam – Certificat aptitude pédagogique des instituteurs des écoles maternelles et primaires

**PERCEPTION DES ETUDIANT(E)S SUR LES PRATIQUES
PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS DANS CINQ ECOLES
DE FORMATION DES SAGES-FEMMES DE LA VILLE
DE OUAGADOUGOU**

**STUDENTS PERCEPTION OF THE TEACHING PRACTICES OF
TEACHERS IN FIVE MIDWIFERY TRAINING SCHOOLS IN THE CITY
OF OUAGADOUGOU**

ANON N'Guessan, Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation
Institut de Recherche d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie
UFR SHS - Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan – Côte d'Ivoire)
nnngssn@gmail.com / Anon05guessan@yahoo.fr

GALBANE Jean Baptiste, Conseiller de santé en pédagogie de la santé
Ecole Nationale de Santé Publique / Service Pédagogique
(Ouagadougou – Burkina Faso) galbajean@gmail.com

YEO Soungari, Maître-Assistant en Sciences de l'Education
Institut de Recherche d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie
UFR SHS - Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan – Côte d'Ivoire)
ysoungari@yahoo.fr

RESUME

La présente étude s'intéresse à la perception des étudiant(e)s sur les pratiques pédagogiques des enseignants dans cinq écoles de formation des sage-femmes de la ville de Ouagadougou (Burkina-Faso). Elle pose le problème de l'adéquation des pratiques pédagogiques des enseignants sous le prisme de la perception des étudiant(e)s. Elle a donc pour objectif d'établir le lien entre la perception des étudiants relativement aux pratiques pédagogiques et leurs performances dans les activités pratiques au sein des institutions de formation des sage-femmes à Ouagadougou. L'étude se déroule au sein de cinq institutions de formation des sage-femmes dans la ville de Ouagadougou et mobilise un échantillon au jugé composé de 452 étudiants régulièrement inscrits en licence 2 au moment de l'étude. Collectées à l'aide d'un questionnaire, les données ont été saisies sous CS Pro 7.4, puis exportées et

traitées sur STATA MP 16.0. Les résultats obtenus mettent en évidence une perception des étudiants influencée par des pratiques pédagogiques qui ne favorisent pas l'acquisition des compétences. Il importe par conséquent de mettre en œuvre des mesures de correction destinées à pallier ces difficultés et à améliorer de manière significative les performances des étudiants.

Mots clés : Perception - Pratiques pédagogiques - Performance - Enseignants
- Sage-femmes - Ouagadougou.

ABSTRACT

This study examines the students' perceptions of the teaching practices of teachers in five midwifery training schools in the city of Ouagadougou (Burkina-Faso). It poses the problem of the adequacy of the teaching practices of teachers through the prism of the perception of the students. It therefore aims to establish the link between students' perception of teaching practices and their performance in practical activities within midwifery training institutions in Ouagadougou. The study is taking place in five midwifery training institutions in the city of Ouagadougou and mobilizes a judgmental sample made up of 452 students regularly enrolled in license 2 at the time of the study. Collected using a questionnaire, the data was entered in CS Pro 7.4, then exported and processed on STATA MP 16.0. The results obtained highlight a perception of students influenced by teaching practices that do not promote the acquisition of skills. It is therefore important to implement corrective measures intended to overcome these difficulties and significantly improve student performance.

Keywords : Perception - Pedagogical practices - Performance - Teachers
- Midwives - Ouagadougou.

INTRODUCTION

Mettre à la disposition de la société des personnels de santé qui répondent à des normes internationales, constitue le défi majeur pour les institutions de formations, notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne. Même si l'on note de grand progrès dans la qualité de la formation des Agents de santé, les écoles de formation souffrent pour la plupart d'entre elles d'énormes déficit en matériel didactique et en personnels enseignants hautement qualifié. Pour pallier l'insuffisance de personnel de santé qualifié, certains pays comme le Burkina Fasso, ont autorisé des structures privées pour la formation des sage-femmes. Cela n'est pas sans conséquence dans la qualité des enseignements. En effet, les programme de formation des sage-femmes varient entre pays et n'obéissent souvent pas aux normes et standards définis par la Confédération internationale des sage-femmes (ICM) concernant les compétences essentielles (Hatem, 2018). L'on note des insuffisances dans le développement des compétences des étudiants sage-femmes et maïeuticiens. En effet, l'état de la pratique de sage-femme dans le monde en 2014 atteste de lacunes généralisées dans les infrastructures, les ressources et les capacités, qui nuisent à la qualité de l'enseignement du métier de sage-femme. (FNUAP, ICM, OM, 2014).

La qualité dans l'éducation est l'ensemble des caractéristiques d'une entité qui lui confère l'aptitude à satisfaire des besoins explicites et implicites d'une clientèle, un degré de conformité au regard de ce qui est voulu ou à ce qui est requis dans le domaine de l'éducation et de la formation (Direction de la planification et de la réforme de l'éducation/République du Sénégal 2013). Ainsi la qualité dans les institutions de formation du personnel de santé doit prendre en compte deux dimensions : la satisfaction des étudiants et la conformité des contenus dispensés aux normes. Bernard (1992), abondant dans la même veine, estime que les étudiants sont capables de juger si les commentaires de l'enseignant sur leurs examens et leurs travaux sont utiles ou non ; eux seuls peuvent dire si le matériel utilisé leur a permis d'apprendre

ou non. Il s'agit de la capacité des étudiants à porter des jugements de valeurs aux pratiques pédagogiques des enseignants. Ces pratiques pédagogiques constituent l'ensemble des actions mises en œuvre par l'enseignant durant les cours, de manière plus ou moins consciente, en vue de faire acquérir des connaissances aux étudiants (Duguet 2015a).

Dans cette même perspective, Vallerand R. J. (1993) soutient que la motivation de l'étudiant joue «un rôle capital dans les activités d'apprentissage, de créativité, de performance et de persévérance dans les études (Duguet 2015a). D'où, l'influence de la perception des pratiques d'enseignement par les étudiants sur leur motivation et par ricochet, sur le mode d'apprentissage et leur performance.

Plusieurs études ont porté sur la perception des pratiques d'enseignement par les apprenants. En France, une étude descriptive et comparative a évalué la formation initiale et les connaissances des étudiants sage-femmes en contraception. Elle a révélé que près de 53% des étudiants jugent leur formation en contraception insuffisante. Cette disparité entre une formation théorique suffisante et une formation pratique peu satisfaisante est liée à l'inégal accès des terrains de stage par les étudiants, à la rareté des occasions de pratique de certains actes comme la pose de dispositif intra-utérin (DIU) et la pose d'implants.

Dans la même dynamique, Duguet (2015a) souligne que la perception des pratiques exerce un effet positif et très significatif sur la motivation des étudiants. En effet, le ressenti des bénéficiaires de la formation est aussi un élément capital de sa qualité. Ce, d'autant plus que la formation doit répondre aux attentes des apprenants. Cela catalyse leur besoin de formation avec une forte assiduité et un intérêt particulier aux activités pédagogiques.

Si la prise en compte de la perception des étudiants est nécessaire dans la qualité des pratiques pédagogiques des enseignants, peu d'études l'ont abordé dans la formation des sage-femmes et maïeuticiens, dans la ville de Ouagadougou. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette étude.

Quelle perception, les étudiant(e)s SFM ont-ils des pratiques pédagogiques dans leur institution de formation des SFM dans la ville de Ouagadougou ?

Cette étude vise à établir le lien entre la perception des étudiants relativement aux pratiques pédagogiques et leurs performances dans les activités pratiques au sein des institutions de formation des SFM à Ouagadougou.

II. METHODOLOGIE

1. Terrain et population d'étude

1.1 Terrain

L'étude a concerné cinq institutions de formation des sage-femmes de la ville de Ouagadougou qui ont fait l'objet de choix aléatoire simple. Aussi, pour des questions de confidentialités des données, les noms de ces institutions ont été remplacés par des codes alphanumériques.

1.2 Population d'étude

La population est constituée de l'ensemble des étudiants(es) sage-femmes et maïeuticiens, inscrits dans les cinq institutions de formation.

2. Technique d'échantillonnage et Échantillon d'étude

Technique d'échantillonnage

La technique retenue est l'échantillonnage « au jugé », cette technique est fondée sur les caractéristiques ou les compétences que l'on confère aux individus retenus. L'initiative n'est plus dans le camp des enquêtés, mais

dans celui de l'enquêteur. Dans ce cadre, les idées préconçues du chercheur ou de l'équipe d'enquêteur interviennent fortement.

2.2 Échantillon d'étude

L'échantillon d'étude est composé des étudiants en licence 2. Le choix des étudiants de la licence 2 s'explique par le fait qu'ils sont mieux imprégnés des pratiques pédagogiques en cours dans leurs écoles, comparés à ceux de licence 1. L'exclusion des étudiants de la 3^{ème} année se justifie par le fait qu'ils sont dans les préparatifs du stage de synthèse qui coïncide avec la période d'enquête.

Les sujets retenus sont les étudiants régulièrement inscrits en licence 2 au moment de l'étude. Ils sont au nombre de quatre cent cinquante-deux (452) pour toutes les institutions de formation de la ville de Ouagadougou.

Techniques et instruments de recueil des données

La technique utilisée est l'enquête interrogation qui a permis de collecter des données auprès d'un nombre important d'étudiant(e)s SFM en un temps relativement court sur leur perception de la formation.

L'instrument utilisé au profit de cette technique est le questionnaire auto-administré adressé aux étudiant(e)s. Chaque thème était divisé en plusieurs sous thèmes. Une échelle de type Likert en quatre items a été utilisée.

Les réponses « neutres » ont été évitées pour des raisons pratiques. En effet, Fortin M.-F & Gagnon J., (2010) soutiennent que pour certains auteurs, il est préférable d'offrir un choix forcé de réponses afin de réduire la possibilité de différencier les données. Aussi, les réponses « neutres » sont-elles difficiles à interpréter si un grand nombre ou un petit nombre de répondants les choisissent (Daigle, 2013).

Traitement des données

Après un codage des questions, les données ont été saisies sur CS Pro 7.4. Ensuite elles ont été exportées sur STATA MP 16.0 pour analyse. Les résultats sont présentés sous forme textuelle, tabulaire, et graphiques.

III. RESULTATS

1. Caractéristiques socio-professionnelles des enquêtés

Les caractéristiques sociales des étudiants présentées sont l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le mode d'entrée et le dernier diplôme académique.

1.1 Age

L'âge moyen des étudiants enquêtés (n=381) est de 26.65 ans avec un écart type de 3.94 ans. Le minimum est de 18 ans et le maximum 44. Le coefficient de variation est de 14,78 %. Ce qui indique que l'ensemble des étudiants de deuxième année est homogène relativement à l'âge 15%.

1.2 Sexe

Les résultats montrent que les étudiants de sexe féminin sont très majoritaires avec 91,97% des enquêtés. Cependant, seulement 10% de ces derniers sont de sexe masculin.

1.3 Situation matrimoniale

Les données révèlent que les étudiants mariés sont légèrement majoritaires avec 53,91% des enquêtés contre 46,09 % qui sont mariés.

1.4 Mode d'entrée

Les étudiants qui sont rentrés par inscription privée sont les plus nombreux (89,38%) suivis respectivement des concours directs (7,77%) et concours professionnel (7,77%).

Dernier diplôme académique

Les étudiants qui ont le baccalauréat comme dernier diplôme académique sont les plus nombreux (77,20%) suivis de la licence (20,73%). Ceux qui ont au moins le master représentent seulement 2,07%.

2. Déroulement des cours

Les résultats relatifs au déroulement des cours sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Distribution de la perception des étudiants relatifs au déroulement des cours

	n=386			
	Jamais	Rarement	Assez souvent	Très souvent
Plan de cours	45%	25%	25%	5%
Présentation de la leçon	27%	22%	29%	22%
Exercices	43%	27%	15%	15%
Notes de cours	6%	5%	25%	64%
Matériel audiovisuel	20%	10%	22%	48%
Travaux dirigés	5%	10%	28%	57%
Travaux pratiques	52%	17%	21%	10%

Source : enquêtes, 2020

Perception des étudiant(e)s sur les pratiques pédagogiques des enseignants dans cinq écoles de formation des sage-femmes de la ville de Ouagadougou

Les résultats indiquent 45% des étudiants trouvent que la présentation de la leçon ne se fait « Jamais » contre 5% qui affirment qu'elle est réalisée « très souvent ». Pour les exercices, 43% des étudiants estiment que les enseignants ne leur donnent « Jamais » des exercices pour renforcer les cours théoriques et 27% trouvent qu'ils se font « rarement ». Également, 52% des étudiants trouvent que les travaux pratiques ne sont « Jamais » associés aux enseignements théoriques contre 10% qui estiment qu'ils font faits « Très souvent ». Le matériel audiovisuel n'est « jamais » adapté selon 52% des étudiants et 17% affirment qu'ils se font « rarement ».

3. Interactions enseignants/étudiants

La perception des étudiants par rapport à leurs interactions avec les enseignants est présentée dans le tableau N° 2

Tableau 2 : Distribution de la perception des étudiants sur les interactions enseignants/étudiants

	Jamais	Rarement	Assez souvent	Très souvent
Questions de compréhension	15%	30%	32%	23%
Réponses aux questions	5%	21%	41%	33%
Disponibilité des enseignants	2%	5%	48%	45%
Accompagnement des encadreurs	0%	2%	51%	47%

Encouragement à la participation	12%	22%	41%	25%
----------------------------------	-----	-----	-----	-----

Source : enquêtes, 2020

Le tableau 2 montre que 23% des étudiants affirment que les enseignants posent « Très souvent » des questions de compréhension lors des enseignements et 32% estiment qu'ils le font « Assez souvent ». Aussi, 33% des étudiants trouvent que les enseignants répondent « Très souvent » aux questions qui leur sont posées et selon 41%, ils répondent « Assez souvent » aux questions. Selon 45% des étudiants, les enseignants se montrent disponibles « Très souvent » contre seulement 2% qui estiment qu'ils ne sont « Jamais » disponibles. Quant à l'accompagnement des encadreurs, les étudiants affirment que 51% le font « assez souvent » et 47% « très souvent ». Également, 12% des étudiants trouvent que les enseignants les encouragent à participer au cours contre 41% qui affirment qu'ils le font « Assez souvent ».

Habiletés pédagogiques

Les données relatives aux habiletés pédagogiques des enseignants sont :

Tableau 3 : Distribution de la perception des étudiants sur les habiletés pédagogiques

	Jamais	Rarement	Assez souvent	Très souvent
Clarté des objectifs	2,5%	12%	31,5%	44%
Clarté des explications	12%	44%	21%	23%
Insistance sur les points importants	5%	47%	26%	22%

Perception des étudiant(e)s sur les pratiques pédagogiques des enseignants dans cinq écoles de formation des sage-femmes de la ville de Ouagadougou

Utilisation des exemples pertinents	6%	42%	27%	25%
-------------------------------------	----	-----	-----	-----

Source : enquêtes, 2020

L'enquête a montré que 44% des étudiants estiment que les objectifs clairs « très souvent » contre 2,5% qui les jugent qu'ils ne sont « jamais » clairs. Quant aux explications, 44% des étudiants les jugent « rarement » clairs et selon 12%, ils ne sont « jamais » clairs. Aussi, 26% des étudiants trouvent que les enseignants insistent sur des points importants pendant les cours « Assez souvent ». Par contre seulement 5% affirment qu'ils n'insistent « Jamais ». Enfin, 25% des répondants disent que les enseignants utilisent « très souvent » des exemples pertinents au cours des enseignements et pour 27%, ils le font « assez souvent ».

4.1 Relation entre les habiletés pédagogiques et le sexe

Le croisement de la perception sur les habiletés et du sexe a permis de calculer de Khi deux avec un $p=0.0474$, donc inférieur au p -value (0,05) pour un intervalle de confiance de 95%. Aussi, la différence des moyennes (-0,11) est inférieure à 0. Ce qui signifie que les étudiants de sexe féminin apprécient plus les habiletés pédagogiques que ceux de sexe masculin.

4.2 Relation entre les habiletés pédagogiques et situation matrimoniale

Le calcul du Khi du croisement de la situation matrimoniale sur habiletés pédagogiques donne un p (=0.012) inférieur au p -value (0,05) avec un intervalle de confiance de 95%. La différence des moyennes (0,08) étant supérieure à 0, les étudiants célibataires apprécient plus les habiletés pédagogiques que ceux mariés.

5. Évaluations des apprentissages

Les résultats relatifs aux évaluations des apprentissages sont présentés dans le tableau.

Tableau 4 : Distribution de la perception des étudiants sur les évaluations des étudiants

	Jamais	Rarement	Assez souvent	Très souvent
Explication modalités d'évaluation	25%	35%	28%	12%
Évaluations formatives	45%	25%	15%	15%
Communication des critères d'évaluation	52%	27%	11%	10%
Rétroactions émises aux étudiants	64%	23%	6%	7%

Source : enquêtes, 2020

Les résultats du tableau N°4 montrent que le quart (25%) des étudiants affirme que les enseignants n'expliquent « Jamais » les modalités d'évaluation pour 12% qui trouvent qu'ils le font « très souvent ». L'évaluation formative ne se fait « Jamais » selon 45% des étudiants et est faite « rarement » par 25%. De plus, plus de la moitié (52%) des étudiants estiment que les critères d'évaluation ne sont « Jamais » communiqués et 10% affirment qu'ils sont communiqués « Très souvent ». Par rapport à la remédiation, la plupart des étudiants (64%) trouvent qu'elle n'est « Jamais » possible contre seulement 7% qui l'estiment possible « Très souvent ».

5.1 Relation entre la perception des étudiants et le sexe

L'étude a montré un p (=0.0281) inférieur à p -value (0,05). Par conséquent, le sexe influence la perception des étudiants de l'évaluation des enseignements. La différence des moyennes (=0,18) étant supérieur à 0, les résultats indiquent que les étudiants de sexe féminin perçoivent défavorablement l'évaluation des enseignements que ceux de sexe masculin.

5.2 Relation entre la perception des étudiants de l'évaluation des étudiants et la situation matrimoniale

Le p calculé (=0.0005) est inférieur au p -value (0,05). Il existe, donc une influence de la situation matrimoniale sur la perception des étudiants de l'évaluation des apprentissages. La différence des moyennes (0,15) étant supérieur à 0, les étudiants célibataires apprécient plus l'évaluation des enseignements que ceux les mariés.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette étude s'intéresse à la perception des étudiants(e)s sur les pratiques pédagogiques des enseignants dans cinq écoles de formation des sage-femmes de la ville de Ouagadougou. Elle a pour objectif d'établir le lien entre la perception des étudiants relativement aux pratiques pédagogiques et leurs performances dans les activités pratiques au sein des institutions de formation des SFM à Ouagadougou. Dans ce sens, les résultats obtenus permettent de conclure en l'atteinte et la validation de l'objectif de recherche à travers la mise en évidence de quatre (04) relations significatives.

Dans un premier temps, l'étude a démontré une influence significative de l'inadéquation entre les pratiques des enseignants avec le curriculum de formation sur la faiblesse de l'acquisition des compétences des étudiant(e)s SFM dans les institutions de formation des SFM dans la ville de Ouagadougou. Ainsi le déroulement du cours, la présentation de la leçon et la réalisation des exercices sont autant d'éléments qui affectent la préparation psychologique des étudiants dans le processus d'acquisition des connaissances et/ou des compétences. Ces résultats sont similaires à ceux de l'étude de Duguet (2015b:78) qui note que la majorité des étudiants (75%) trouvent que le rythme du cours est adapté à leurs besoins. Tout comme les objectifs, le déroulement des cours contribue à la préparation psychologique des étudiants dans le processus d'acquisition des connaissances et/ou des compétences.

Relativement aux interactions enseignants/ étudiants, les statistiques montrent que ces interactions sont majoritairement perçues favorables par les étudiants. A cet effet, la régularité des questions de compréhension lors des enseignements, la disponibilité des enseignants ainsi que l'accompagnement des encadreurs participent des interactions positives enseignants/étudiants rapportées par les étudiants. Ces résultats corroborent ceux de l'étude de Duguet (2015c:78) qui estime que la majorité des étudiants (65,9 %) trouve suffisantes et positives les interactions avec les enseignants. Une bonne interaction enseignants/étudiants est indispensable pour créer un climat propice à l'enseignement et à l'apprentissage. Elle est aussi une source essentielle de la motivation et de leur participation active des étudiants dans leur apprentissage. Elle intervient enfin dans l'autonomie des étudiants à travers une mise en confiance. Donc, la perception favorable de cette interaction pourrait être un atout à des enseignements efficaces des étudiants SFM, l'enseignant étant un facilitateur de l'apprentissage plutôt que présentateur de contenu Knowles (1990:21).

De même, les étudiants relèvent dans la présente étude que les enseignants font régulièrement preuve d'habiletés pédagogiques, puisque les objectifs et les explications liés au cours sont correctement perçus. Ces résultats se rapprochent de ceux de Duguet (2015b:78) qui a trouvé que parmi les étudiants, 79,9 % des enseignants sont suffisamment clairs pendant le cours et 68,8% trouvent que l'attitude des enseignants conduit à être plus attentif. L'interaction jugée favorable contribue à une participation active des étudiants au cours à travers l'attention, les questions, les réponses, ce qui facilite la compréhension du cours. Dans ce sens, Knud (2004), relève trois dimensions du processus d'apprentissage dans la théorie de la transformation de Mezirow dont la dimension sociale (Duchesne, 2010, p. 6). Les habiletés pédagogiques contribuent à alimenter celle-ci par des stratégies qui facilitent la compréhension des étudiants.

Le dernier aspect des résultats est relatif à l'évaluation des apprentissages effectués par les étudiants. Ainsi, les résultats obtenus indiquent que les étudiants partagent généralement une perception défavorable des évaluations des apprentissages. Ainsi la communication des critères d'évaluation et les difficultés de remédiation constituent des éléments handicapant les évaluations. Enfin, la majorité des enseignants (61%) trouvent que les évaluations des stages sont faites « très souvent ». Ces résultats sont en discordance avec ceux de Aka (2014:25). Cette différence pourrait être liée au fait que quatre sur cinq institutions sont des privées relativement très jeunes qui n'ont pas acquis une certaine expérience dans les évaluations. L'évaluation des étudiants joue un rôle essentiel au-delà du jugement de valeur auquel elle peut aboutir. Son analyse (en intra groupe) est employée pour apprécier de l'atteinte des objectifs pédagogiques. Elle intervient également dans la motivation et l'engagement des étudiants à travers le développement de stratégies d'apprentissages adaptée. C'est pourquoi elle doit faire l'objet d'une planification rigoureuse basée sur les démarches rigoureuses pour exprimer la fidélité et la validité de la mesure.

La perception défavorable des étudiants pourrait traduire une insuffisance dans la gestion des évaluations. Nove (2018, p. 50) confirme en ces termes : « par rapport aux évaluations, certains items sont vagues et ambigus. Parfois, ils n'ont aucun lien avec les objectifs du cours mais nous n'avons pas le pouvoir de les constater. Enfin, certains enseignants ne tiennent pas compte des niveaux taxonomiques que lui-même a enseigné ».

En définitive, cette étude met en évidence une perception des étudiants influencée par des pratiques pédagogiques qui ne favorisent pas l'acquisition des compétences. Il importe par conséquent de mettre en œuvre des mesures de correction destinées à pallier ces difficultés et à améliorer de manière significative les performances des étudiants.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AKA, Adou. 2014. « L'évaluation des apprentissages à l'université : Perceptions et attentes des étudiants ». *Revue Universitaire des Sciences de l'Éducation, Revue Universitaire des Sciences de l'Éducation* (1) : 41.
- Daigle, Manon. 2013. « Évaluation de l'implantation d'un portfolio comme outil pédagogique de développement et d'évaluation des compétences en soins critiques d'étudiantes en sciences infirmières ». Mémoire de fin d'études, Université du Québec, Rimouski.
- Direction de la planification et de la réforme de l'éducation/République du Sénégal, Direction de la planification et de la réforme de l'éducation. 2013. « Normes et standards de qualité en éducation et formation ».
- Duchesne, Claire. 2010. « L'apprentissage par transformation en contexte de formation professionnelle ». *Érudit* 38(1) : 50. doi: <https://doi.org/10.7202/039978ar>.
- Duguet, Amélie. 2015a. « Perception des pratiques pédagogiques des enseignants par les étudiants de première année universitaire et effets sur leur scolarité ». *Revue française de pédagogie* (192):73-94. doi: 10.4000/rfp.4839.
- Duguet, Amélie. 2015b. « Perception des pratiques pédagogiques des enseignants par les étudiants de première année universitaire et effets sur leur scolarité ». *Revue française de pédagogie* (192):73-94. doi: 10.4000/rfp.4839.
- Duguet, Amélie. 2015c. « Perception des pratiques pédagogiques des enseignants par les étudiants de première année universitaire et effets sur leur scolarité ». *Revue française de pédagogie* (192):73-94. doi: 10.4000/rfp.4839.
- Gallas, Selma. 2017. « Perception de l'étudiant infirmier sur sa formation dans le domaine du savoir être ». *Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière* 4(1):56-63. doi: 10.1016/j.refiri.2017.11.004.

Huguet, Bernard. 1992. *Processus d'évaluation de l'enseignement supérieur : théorie et pratique*. Etudes vivantes. Québec (Canada): Editions études vivantes.

Knowlton, Malcolm Shepherd. 1990. « L'Apprenant adulte, vers un nouvel art de la formation ». *the encyclopedia of informal education* 20.

ALPHABÉTISATION DE CAPACITATION, UN NOUVEAU PARADIGME DE DÉVELOPPEMENT DE PROXIMITÉ

Yékini OYÉBI yekconstant@gmail.com

RESUME

Depuis les années 1958 où l'Unesco a défini l'analphabète comme étant « toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne » (CONFINTEA VI 2009, 23), au moins sept différents types d'approches et méthodes d'alphabétisation ont vu le jour en commençant par l'alphabétisation traditionnelle. Si la véritable rupture d'avec l'alphabétisation centrée sur le modèle scolaire fut introduite par l'alphabétisation de conscientisation et l'alphabétisation fonctionnelle, aucune d'elles n'a intégré l'aspect de la culture numérique. Or, aujourd'hui, le monde est de plus en plus à vocation marchande et globalisée de sorte que la tendance est à la production massive et surtout à la vente en ligne. Sachant que les outils de téléphonie mobile sont d'un usage très populaire, notamment chez les couches défavorisées des pays en développement à fort taux d'analphabètes, et que ces nouveaux modes de communication emploient les signes scripturaux que ce soit sur les claviers ou les écrans tactiles, savoir lire et écrire devient une nécessité incontournable pour tout modèle de développement individuel ou communautaire. Face aux difficultés des populations analphabètes de plus en plus nombreuses, l'alphabétisation de capacitation est une nouvelle approche en matière de formation des adultes qui s'appuie sur les méthodes existantes et qui s'inspire d'une triangulation composée d'éléments des sciences du langage, des sciences économiques et de ceux des sciences sociales. Ce nouveau paradigme permet aux bénéficiaires des cours d'alphabétisation de capacitation de développer des compétences instrumentales en lecture, en écriture alphabétique et en calcul écrit ; des compétences techniques et

professionnelles et une meilleure qualité de vie en société. Dans le présent article, il est question d'une présentation de ce nouveau paradigme en sept points : les éléments définitionnels, une brève diachronie, les fondements, les principes d'adhésion à une vision, le contenu de la formation, les outils d'appropriation et les perspectives de recherche. Mots-clés : analphabètes, alphabétisation de capacitation, éducation des adultes, la culture numérique.

Abstract :

Since the 1958s when Unesco defined the illiterate as "*Anyone unable to read, write, and understand a brief and simple statement of facts relating to daily life*" (CONFINTEA VI 2008: 23), at least seven different types of literacy approaches and methods have emerged starting with traditional literacy. If the real break with literacy centered on the school model was introduced by freiran literacy and functional literacy, none of them have integrated the aspect of digital culture. Faced with the difficulties of the increasingly numerous illiterate populations, capacitation literacy is a new approach to adult training which is based on existing methods and is inspired by a triangulation made up of elements of language sciences, economics and social sciences. This new paradigm allows beneficiaries of capacitation literacy courses to develop instrumental skills in reading, writing and arithmetic, technical and professional skills and a better quality of life in society. In this article, it is about a presentation of this new paradigm in seven points: the definitional elements, a brief diachrony, the theoretical framework, the principles of adherence to a vision, the content of the training, the tools of ownership and research perspectives.

Keywords : illiterate, capacitation literacy, adult education, digital culture.

INTRODUCTION

En tant qu'approche en matière de formation des adultes, l'alphabétisation de capacitation est d'une conception récente. Elle s'appuie sur les méthodes existantes et s'inspire de trois principales sciences. Il s'agit :

- De la linguistique qui permet de développer chez les bénéficiaires de programmes d'alphabétisation, des capacités instrumentales par l'acquisition de compétences en lecture, en écriture alphabétique et en numératie.
- De l'économie qui vise à développer chez les apprenants, la maîtrise des fondamentaux de l'économie moderne, notamment la maîtrise des charges et produits, de la gestion des stocks, des techniques modernes de vente et de fidélisation de la clientèle. En somme, il s'agit d'accroître la rentabilité des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des bénéficiaires de cours d'alphabétisation de capacitation.
- Du capital social qui a vocation à faire acquérir à la fois des compétences en alphabétisation digitale, des capacités organisationnelles et des compétences liées à la vie familiale et sociale.

Chacune de ces compétences renvoie à une finalité précise telle que l'autonomisation pour les capacités instrumentales, la culture entrepreneuriale pour les capacités économiques et professionnelles, et le capital social pour les comportements liés à la qualité de la vie, à la formation civique et à l'utilisation des outils du Web social.

Mises ensemble, ces trois capacités constituent le fondement de l'alphabétisation de capacitation qui, à l'heure actuelle, est une innovation en matière d'éducation des adultes. Mais alors qu'est-ce que l'alphabétisation de capacitation, et quelles en sont les perspectives par rapport au développement de proximité dans les pays aspirant à l'émergence aux environs des années 2030 ?

Dans une présentation en sept points, nous procédons à la description de cette nouvelle approche en alphabétisation.

1 : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE L'ALPHABÉTISATION DE CAPACITATION

Par définition, l'alphabétisation de capacitation est une nouvelle approche de formation des adultes, notamment en alphabétisation. Elle permet aux bénéficiaires des projets ou des programmes d'alphabétisation de posséder le pouvoir d'agir à la fois, en termes de lecture, d'écriture alphabétique et de calcul écrit, d'une part ; et de trouver par eux-mêmes, une solution aux difficultés qui se posent à chacun d'eux et à leur communauté tant au niveau social qu'économique, d'autre part. Il s'agit d'une approche de :

Développement endogène et de proximité des communautés analphabètes. C'est un processus inclusif et démocratique impliquant l'ensemble du corps social de sorte que l'alphabétisation puisse favoriser l'émergence d'une masse critique qui constituera le fer de lance de la communauté dans la marche vers le développement harmonieux. (M. Doumbia, 2019 : 362).

L'alphabétisation de capacitation est novatrice en matière d'andragogie. Elle conduit les bénéficiaires à un développement personnel et communautaire endogène à travers l'autonomisation et à l'acquisition de la culture entrepreneuriale.

2 : HISTORIQUE DE L'ALPHABÉTISATION DE CAPACITATION

Pour ce qui est de l'histoire de l'alphabétisation de capacitation, elle est la résultante des travaux de réflexion de longue date par une équipe de chercheurs de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan dont le chef de file est Téra Kalilou.

C'est à la suite d'une étude diagnostique de l'alphabétisation en Côte d'Ivoire (2011), que l'idée de pallier les insuffisances constatées a germé. Vu le contexte mondial actuel du tout au numérique, il a été question d'innover dans les pratiques d'alphabétisation en y intégrant à la fois les nouveaux modes de communication par l'usage des outils numériques (TIC), et le contexte socioculturel des bénéficiaires car, dans le cas d'espèce, il est question d'alphabétisation de proximité et de développement local.

Ainsi, l'alphabétisation de capacitation a pour précurseur l'alphabétisation digitale dont nous présentons les principaux aspects dans les lignes qui suivent.

2.1 : Éléments théoriques de l'alphabétisation digitale

En ce XXIème Siècle, en plus de l'analphabétisme, les populations des pays du Sud ont un deuxième handicap lié aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) car il existe aujourd'hui très peu, sinon pas du tout, d'activités humaines qui ne nécessitent pas les TIC. Or, les populations analphabètes ne cessent de croître, notamment les femmes. De nos jours, nul ne peut le contester, le monde du digital offre beaucoup d'opportunités et d'avantages. Cela est d'autant plus exact avec les femmes du secteur informel dont la quasi-totalité est analphabètes alors qu'elles ont besoin de vendre plus de marchandises au meilleur prix afin de gagner le maximum d'argent. Mais alors qu'est-ce que l'alphabétisation digitale ? Quels en sont les impacts et comment y procède-t-on ?

Par définition, l'*alphabétisation* consiste à apprendre à lire, à écrire et à calculer. Quant au mot *digital*, il désigne les techniques de l'information et de la communication moderne. Autrement dit, ce terme digital renvoie au monde du numérique. La combinaison de ces deux mots donne l'alphabétisation digitale qui est l'enseignement/apprentissage des TIC en vue d'être capable de les comprendre et de les utiliser. De façon opérationnelle, il s'agit d'acquérir des compétences nécessaires pour vivre, apprendre, travailler, s'informer dans un monde de plus en plus connecté et où les informations sont partagées via les médias sociaux.

Les principaux outils numériques sont les appareils mobiles 3G, 4G+, Facebook, WhatsApp, Instagram, Twitter, Internet, Messenger, les moteurs de recherche, les applications, les logiciels et les vidéos et bien d'autres. L'usage de ces instruments fait appel à la fois à des habiletés cognitives, intellectuelles et techniques, et manuelles.

Comme impacts, l'alphabétisation digitale donne accès à des opportunités telles que l'emploi, la création de richesse, les contacts sociaux ou d'affaires, la prise d'informations. Pour les femmes analphabètes du secteur informel, l'alphabétisation produit des effets positifs en ce sens qu'elle leur permet de conduire de façon efficace leurs activités génératrices de revenus, d'acquérir de nouvelles techniques de vente et de créer des entreprises modernes rentables sans oublier l'amélioration de leur qualité de vie familiale et sociale. En somme, l'alphabétisation digitale procure des bénéfices humains (estime de soi, autonomisation), politiques (participation), culturels (changements des valeurs), sociaux (santé et éducation).

Pour ce qui concerne le processus de formation en alphabétisation digitale, il convient de préciser qu'un manuel et un guide du formateur élaborés par le Cabinet Tkcl¹ servent de supports didactiques.

Comme objectif visé par l'alphabétisation digitale, il s'agit d'acquérir les compétences nécessaires pour se servir de l'outil digital. Selon le guide du formateur (2017), les contenus de la formation s'articulent autour de la lecture et de l'écriture alphabétique subdivisées en : pré-leçons, il y en a 3, post-leçons, il y en a 5 et en leçons au nombre de 130 d'une part. D'autre part, il y a des leçons d'initiation à l'entrepreneuriat (65), celles de calcul (30) et celles d'initiation aux outils numérique (15).

Au total, les contenus des cours d'alphabétisation digitale tiennent sur les éléments suivants :

Tableau N° 1 : Contenus de cours d'alphabétisation digitale

Domaines	Leçons de	Thèmes
Pré- alphabétisation	Pré- lecture Pré-écriture	La femme qui consulte son mari, L'homme consulte sa femme, enfant bien éduqué, sortie d'argent, entrée d'argent, gain, épargne, argent, cagnottes (fermée, ouverte), patrimoine bien géré et les 7 pas.
Numératie	Chiffres Opérations Nombres Unités de mesure	Chiffres, nombres à 2 chiffres, nombres à 3 chiffres, grands nombres, argent, unités de temps : heures, jours, mois, calendriers, loyer
Littératie	Lecture Écriture Thèmes formatifs	Lecture, écriture, sablier, analyse, synthèse, coopérative, vie familiale et sociale,

¹ Téra Kalilou consulting (tKc), *Guide du formateur Cours d'alphabétisation digitale*, 2017 : 20 p.

Culture entrepreneuriale	Outils de pré-comptabilité Outils de bancarisation	Comptabilité : -enregistrer les transactions (cahiers de banques), - calcul du bénéfice, créances et dettes, compte d'exploitation, budget familial, gestion de stock, Relations avec les banques : le compte en banque, avantages et inconvénients, les crédits (responsabilités, demande, préalables) Marketing : - Définition, principes, étude de marché, besoins des clients, analyse de la concurrence, Entreprise : Où trouver une idée, étapes pour choisir une activité gagnante, évaluation, capacités entrepreneuriales, étude de marché, financement des projets, pièges de démarrage à éviter, plan d'affaires E-commerce : initiation, stratégies Épargne : pour les urgences, comparer les services d'épargne
Culture digitale	Outils numériques	Introduction aux ordinateurs, tablettes, smartphones, mobiles, clavier, écran Présentation générale de Word, Excel, Powerpoint Introduction de calcul sur Excel, des formules simples d'Excel, des formules pour la réalisation des outils de gestion, Écriture de phrases avec Word,

Source : Guide du formateur Cours d'alphabétisation digitale, 2017 : 20.

De façon laconique, une telle formation se résume en trois domaines que sont les compétences instrumentales fournies par la lecture, l'écriture alphabétique et la numératie ; les compétences fonctionnelles qui s'acquièrent par l'éducation financière, les techniques professionnelles et les compétences transversales par les TIC, les compétences organisationnelles et celles liées à la vie sociale.

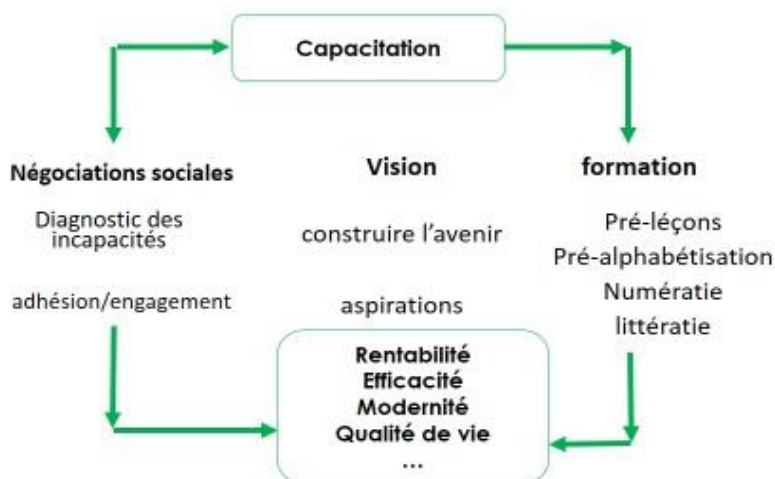
La durée d'exécution d'un tel contenu de formation peut s'étendre sur cinq (05) jours en raison de Huit (08) heures par jour. Au sortir d'une telle formation les femmes des pays aspirant à l'émergence à l'horizon 2030

deviennent des entrepreneures outillées pour gérer leurs activités avec des outils modernes de gestion (K. Tétra, 2021).

3 : FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ALPHABÉTISATION DE CAPACITATION

Placée au centre de la formation des adultes, l'alphabétisation de capacitation s'inscrit dans le prolongement des méthodes existantes. Que ce soit l'alphabétisation de conscientisation, l'alphabétisation fonctionnelle, la *Reflect*, voire la MARP, l'alphabétisation de capacitation s'enrichit de toutes ces types auxquels s'ajoutent les nouveaux modes de communication et le contexte local, pour développer des capacités instrumentales, fonctionnelles et numériques chez les bénéficiaires des cours d'alphabétisation. Il s'agit d'une pratique andragogique nouvelle qui intègre à la fois les instruments du Web social (WhatsApp, Facebook, Excel, PowerPoint) et les paradigmes sociaux, économiques et culturels comme en témoigne l'illustration suivante :

Figure N°1 : Schéma directeur de l'Alphabétisation de Capacitation



Source : Sapientia Hominis, (M. Doumbia 2019 : 368).

4 : PRINCIPE D'ADHÉSION À UNE VISION TRANSFORMATRICE

Comme l'on l'aperçoit au centre de ce schéma, l'alphabétisation de capacitation est une approche prospective qui épouse une vision transformatrice des bénéficiaires des projets ou programmes d'alphabétisation. En effet, l'alphabétisation de capacitation n'est pas neutre : l'apprentissage de la lecture, de l'écriture alphabétique et de la numératie n'est pas une fin en soi, mais un moyen de décryptage et de transformation de son environnement immédiat. Au cœur du processus d'apprentissage se trouve l'Homme en situation de précarité. L'alphabétisation de capacitation lui donne l'occasion de s'exprimer, de décrire son vécu et d'avoir une idée claire de ses incapacités afin de trouver les moyens d'action pour résoudre les difficultés qui l'empêchent de dépasser « *le statut d'objet de la société de consommation pour devenir un sujet critique* ». (Journal de l'alpha n°163 :

9). Il n'est donc pas question de s'alphabétiser pour s'alphabétiser, plutôt de chercher les moyens de transformation de son vécu quotidien défavorisé en atout.

5 : LE CONTENU DE LA FORMATION

Pour y parvenir, les réflexions conduites dans le cadre de l'alphabétisation de capacitation s'appuient sur une symbolique universelle à laquelle tout être humain aspire dans la vie en société : avoir un "chez soi" et fonder famille. La représentation d'un tel idéal se matérialise par des symboles, des lignes, des courbes et des objets concrets de la vie courante. En voici quelques symboles et leur signification.

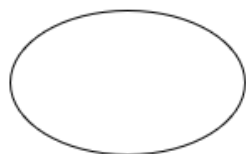
^ Le toit de la maison représente la concertation entre l'homme et la femme

La femme crée son entreprise

La femme consulte son mari

Le mari soutient sa femme

La femme gère bien son entreprise

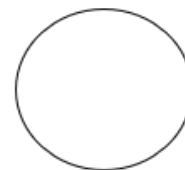


L'argent investi

l'argent gagné



l'argent bien géré



l'argent perdu



L'épargne



L'argent

Que ce soit les courbes ou les lignes, elles constituent des outils d'enseignement/apprentissage dans les processus de formation qui s'opère en deux axes, à savoir les stratégies et les contenus de formation.

Du point de vue des stratégies des formations, elles revêtent deux aspects relatifs au public cible et à la conduite des sessions d'alphabétisation de capacitation.

Les bénéficiaires des cours selon cette approche viennent de divers horizons sociaux et professionnels. Mais, la formation se déroule par groupes, associations, coopératives d'intérêts économiques, professionnels voire sociaux -communautés-. Il s'agit certes d'une formation à la carte, mais elle n'est pas individuelle. Stratégiquement, la formation repose sur les négociations sociales pour identifier les incapacités et les aspirations des bénéficiaires des cours d'alphabétisation. Le formateur se sert de la MARP pour identifier les thèmes. Trois principales caractéristiques définissent cette approche. Ce sont :

- Le dialogue tout le long du processus.

Engagé de façon horizontale et participative, le facilitateur et les participants échangent sur tout ce qui concerne les cours d'alphabétisation. En effet, les dialogues s'instaurent entre les principaux acteurs de la formation dès le début : « *Le contenu de la formation est arrêté aux termes des négociations sociales [...] en vue de répertorier minutieusement les besoins de formation en fonction des réalités économiques de la communauté ciblée [...] et des réalités socio anthropologiques [...]* » (Idem, 365).

- La conscientisation

Après avoir identifié les besoins des apprenants, ensemble avec le formateur, la conscientisation commence pour permettre aux bénéficiaires du projet ou programme de non seulement se rendre à l'évidence de leurs incapacités, mais aussi et surtout de savoir qu'ils peuvent, par eux-mêmes, surmonter toutes ces difficultés, s'ils sont motivés.

- La classification des contenus de formation.

Trois principales catégories se dégagent, à savoir le contenu instrumental, le contenu fonctionnel ou professionnel et le contenu intégré ou transversal.

À titre d'exemple de contenus de formation, nous reproduisons ici un « tableau portant sur le thème de l'entrepreneuriat avec pour modules la création et la gestion de l'entreprise, les techniques pédagogiques de diffusion (MARP, et techniques de pré-alphabétisation) et l'utilisation des outils digitaux » Téra Kalilou (2016).

Tableau N°2 : Contenu de formation selon l'Alphabétisation de capacitation

N°	Domaines	Contenus	Outils	Capacités attendues
1	Connaissances instrumentales	1. Pré-alphabétisation - Idée d'entreprise et vision - Technique de pré-alphabétisation (pré-lecture, pré-écriture et pré-calcul)	- Bâton, Calebasse et gourde - Lignes droites, lignes courbes et Rond	- Vision claire d'entreprise, des exigences de création et de gestion - Capacité d'identifier et de reproduire les signes de base (lignes, droites, courbes et ronds)
		2. Littératie	- Terminal numérique	- Capacité de lire et d'écrire selon le niveau, des

*Alphabétisation de capacitation, un nouveau paradigme
de développement de proximité*

		-Lecture et écriture de lettres, de mots et de phrases	-Tablettes, Ordinateurs -Manuel en papier, Stylos à bille et Cahiers	lettres, des mots et des phrases
		3. Numératie -Nombres (chiffres de base, nombres à 2 et à 3 chiffres, opérations et grands nombres	-Signes de base -Ardoise et craie -Calculatrice	-Capacités de lire et écrire les nombres jusqu'aux centaines de millions et d'effectuer des opérations
2	Connaissances et capacités professionnelles : Vision d'avenir et idée d'entreprise	Le ménage, la gestion du foyer et l'éducation des enfants	La case et ses éléments	- Vision d'avenir clair -Objectifs à atteindre et stratégie de création d'entreprise
	Gestion d'entreprise et gestion familiale	-Élaboration de plan d'affaires et/ ou compte d'exploitation prévisionnel Élaboration et gestion du budget familial	Courbes, ronds et point (l'argent, la gestion d'entreprise et l'épargne	Capacité de gestion d'entreprise et de budget familial
3	Impact attendu	Constat de création d'entreprises bien gérées dans les communautés, autonomisation des femmes et, meilleure qualité de vie et niveau de développement plus élevé dans les communautés touchées.		

Source : K. Tétra, 2016 : 2

Ce tableau vise à amener les bénéficiaires à acquérir les habiletés nécessaires à l'autonomisation et surtout à la création d'entreprise.

6 : APPROPRIATION DE L'ALPHABÉTISATION DE CAPACITATION

L'alphabétisation de capacitation n'est pas une simple vue d'esprit, ni le fruit de spéculations intellectuelles, mais un véritable outil de lutte contre la pauvreté et de développement inclusif de proximité. La question que l'on est en droit de se poser est de savoir quelle expérience de terrain peut servir d'exemple pour permettre d'établir un lien entre les travaux de recherches théoriques et la pratique ?

En réponse, le modèle à exporter qui reflète au mieux les idées et les productions des auteurs de l'alphabétisation de capacitation est bien la méthode Yacoli Village École Ouverte (YVEO) conçue et expérimentée par Marcel Zadi Kessy² dans son village natal dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, en Afrique subsaharienne. Nous en donnons un aperçu à travers la genèse de la méthode YVEO, les principes et les différentes étapes de la mise en œuvre.

6.1 : Genèse de la méthode YVEO

Pur produit de l'école occidentale, Marcel Zadi Kessy est ingénieur formé à Paris en France. En tant que cadre, il s'est souvent interrogé sur les questions de développement et de modernité. Face à la crise du modèle de développement occidental, il écrit : « *L'Afrique ne peut suivre, servilement, ce modèle. Il nous échoit la tâche exaltante d'inventer un modèle africain de développement, à la fois nourri de nos traditions de solidarité et instruit des exigences de la modernité* » (M. Z. Kessy, 2013 : 16). De cette réflexion est partie la résolution d'expérimenter un projet de développement local dans son village natal. Après plusieurs tâtonnements, ce n'est qu'une trentaine

² Ingénieur de formation, Directeur d'entreprise et Ex-Président du Conseil Économique et Social de Côte d'Ivoire, Marcel Zadi Kessy est l'auteur de *Le village-école Yacolidabouo, une expérience de développement*, Ilots de résistance/Frat mat Editions, 2013, 108 p.

d'années plus tard que les contours du modèle de développement local ont émergé :

De 1965 à 1995, je cherchais, sans le trouver, un mode de développement conforme aux besoins et au génie de l'Afrique. [...] Après analyse, les raisons de ces succès tardifs semblent m'apparaître clairement. Nos populations villageoises doivent, au fond, changer d'habitudes, de modes de vie, de culture [...] Le développement par l'assistance n'est pas la recette pour lutter contre la pauvreté. (Idem,24).

Le modèle YVEO est par conséquent un instrument de lutte contre la pauvreté. Quels en sont alors les principes ?

6.2 : Principes de la méthode YVEO

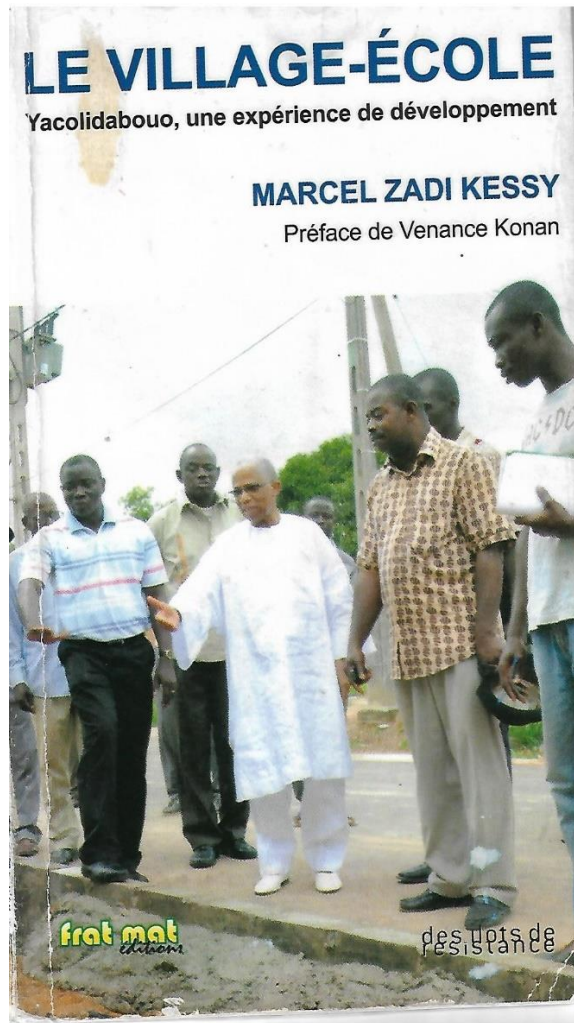
Les principes sur lesquels reposent ce modèle sont de trois ordres en gros, et ils se présentent comme suit.

Dénoté "développement de proximité", la méthode YVEO consiste à impliquer les populations locales dans un processus de développement où un rôle est assigné à chaque membre de la communauté. Il s'agit d'un projet de développement endogène et inclusif qui fédère tous les habitants d'un village sans distinction d'origine, de foi, ni de classe sociale : autochtones, allogènes, paysans, fonctionnaires, sans emploi ou travailleurs saisonniers, tous ceux qui vivent dans le village sont d'office membres du conseil (2013 : 31). Tel est le premier principe.

Le second principe est celui de la démocratie, de la participation et de l'engagement responsable de tous. Des réunions et séminaires de formation donnent l'occasion d'échanger, de rendre compte de l'évolution du village, et d'acquérir des connaissances techniques, professionnelles, financières voire de la vie courante.

Le dernier principe qui constitue le socle de la méthode est le ménage. Selon le concepteur de YVEO, c'est la cellule familiale qui se trouve à la base de tout développement à la fois en tant qu'acteur que bénéficiaire : « *Mais au cœur de ce processus, c'est le ménage, la plus petite unité cellulaire du village [...]. Sans la mobilisation et l'engagement de chaque ménage il était impossible d'attendre quelque résultat que ce soit des actions entreprises à Yacolidabouo* » (M. Z. Kessy, 2013 : 42).

Telles sont les principales règles qui régissent le fonctionnement de la méthode YVEO dont voici une photo illustrative de son auteur sur le terrain.



Source : Marcel Zadi Kessy, *LE VILLAGE-ÉCOLE*, Frat-mat Éd./des îlots de résistance, 2013 : 108 p.

6.3 : Étapes de mise en œuvre de la méthode YVEO

Les étapes de la mise en œuvre de la méthode YVEO tiennent en une dizaine de points que nous résumons en trois points.

6.3.1 : La phase d'adaptation

Le partage de la vision de développement et l'organisation pratique à mettre en place pour atteindre les objectifs de développement constituent les premiers éléments de démarrage. La vision provient d'un leader qui réunit les acteurs concernés pour échanger, adapter et adopter sa façon de concevoir et percevoir le développement de leur localité. Une fois admise, la vision devient un patrimoine de la communauté. En tant que tel, il appartient à chaque membre de la communauté d'œuvrer à sa réalisation.

Le second point après l'adoption de la vision est l'organisation. Dans le modèle que nous décrivons, l'organisation repose essentiellement sur la cellule familiale. La taille du ménage, les ressources financières générées par les activités professionnelles sont à cerner, à maîtriser. Et il est attendu de chaque famille qu'elle se tienne prête à contribuer aux charges de la communauté.

6.3.2 : La phase d'implantation

À ce niveau, il est question d'économie et d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). Sur la base des vocations économiques du terroir, les membres de la communauté arrêtent de manière consensuelle la source à exploiter pour créer la richesse. En fonction des patrimoines et des potentialités locales, il peut s'agir de création de plantation, d'exploitation de ressources minières ou halieutiques, ou de transactions commerciales.

Une fois la ressource identifiée, la mise en exploitation de celle-ci est planifiée par tous, et les rôles sont répartis. Un comité de suivi et des réunions périodiques permettent de s'assurer du bon fonctionnement des activités génératrices de revenus.

Concernant les revenus générés, la gestion est l'affaire de chaque ménage, de chaque famille, car la base sur laquelle repose le modèle YVEO est la famille. Pour ce faire, au cours des réunions, il est demandé à chaque ménage de « *Bien gérer ses revenus et épargner* » (Idem, 59). Les outils de la bonne gestion des ressources de la famille sont l'élaboration d'un budget familial, la diversification des sources de revenus, le réinvestissement des gains dans d'autres domaines et le contrôle des revenus de la famille qui doit être confiée exclusivement aux femmes.

6.3.3 : La phase de transformation

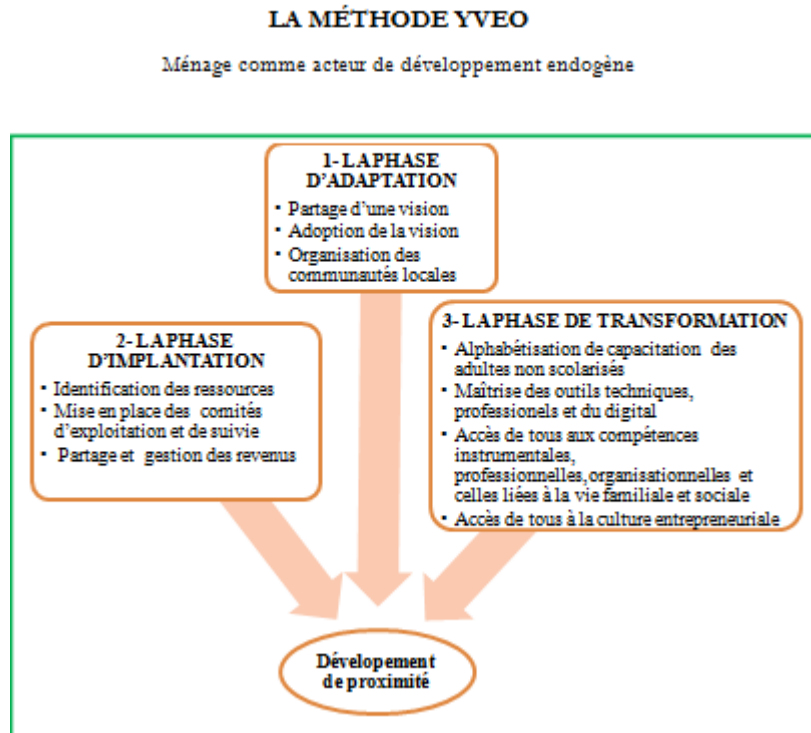
La transformation s'opère par l'éducation c'est-à-dire le passage d'un état initial marqué par des incapacités instrumentales, professionnelles à un autre état évolué où « *l'apprenant accède à des capacités et compétences novatrices qui doivent changer sa façon de vivre, de produire, et de gérer sa production et sa consommation* » (K. Tétra, 2021 :2). Et c'est à cette étape qu'intervient l'instruction, notamment l'alphabétisation pour les adultes non scolarisés comme le souligne l'initiateur de la méthode YVEO : « *Il nous faut apprendre, nous former, travailler plus dur et sur le long terme. Et nous adapter toujours à nouveau aux règles fluctuantes d'un monde ouvert sur le grand large. Il s'agit avant tout de maîtriser quelques outils de base : savoir lire et écrire* » (M. Z. Kessi, 2013 : 67).

La nécessité d'apprendre se trouve au cœur du dispositif de cette méthode parce que son auteur a compris que l'instruction est le moteur du développement (Idem, 96) et que l'alphabétisation est un puissant moyen de développement personnel des adultes analphabètes, et d'accès à la culture entrepreneuriale.

Si tant est que ce modèle, créé pour vaincre la pauvreté par un développement de proximité, nécessite que les populations locales soient instruites, formées, alors l'alphabétisation de capacitation nous semble la mieux indiquée. En effet, comme elle a été décrite plus haut, à l'heure actuelle, en matière d'éducation des adultes, l'alphabétisation de capacitation est à même de satisfaire aux besoins de formation endogène à partir d'un programme dont les contenus sont basés sur l'acquisition des compétences instrumentales, des compétences professionnelles, des compétences à la vie familiale et sociale, et des capacités organisationnelles.

Toutes ces compétences et capacités nouvelles visent une seule finalité : produire des changements qualitatifs dans la manière de vivre, de consommer, de produire et de gérer les productions des populations bénéficiaires des cours d'alphabétisation de capacitation dont les étapes de mise en œuvre sont ainsi illustrées :

Figure N° 2 : Schéma de réalisation de la méthode YVEO



Source : Yékini OYÉBI, 2021.

7 : PERSPECTIVES DE RECHERCHE SUR L'ALPHABÉTISATION DE CAPACITATION

Sur un plan plus théorique, l'exemple du modèle YVEO induit une question fondamentale relative à reproduction et à la vulgarisation de ce modèle en Afrique subsaharienne ou dans tout autre pays en développement. Une telle interrogation ouvre de nouvelles pistes de recherche devant établir le lien entre la théorie développée par l'équipe de chercheurs dirigée par Téra Kalilou et les pratiques de terrain.

La réponse à cette question pourrait s'ouvrir sur la part de plus en plus prépondérante des TIC dans la vie courante, et surtout dans l'enseignement et la formation des adultes. Et les questions de recherche pourraient être de cet ordre :

- Par quel mécanisme peut-on arriver à conserver, protéger notre rôle de formateur, d'enseignant (transmission des connaissances) sans être phagocyté ou remplacé par les TIC ?
- Nombreux sont les apprenants qui s'inscrivent aux cours d'alphabétisation, rien que pour maîtriser les outils des TIC. Comment peut-on concilier l'alphabétisation et l'enseignement du numérique ?
- Tout en sachant que le clavier et l'écran jouent le même rôle que le stylo et le papier, ne va-t-on pas vers une disparition des manuels d'alphabétisation et par ricochet la disparition des formateurs eux-mêmes ?

Telle est l'économie de quelques pistes de recherche dont l'exploration peut permettre l'amélioration de l'alphabétisation de capacitation.

CONCLUSION

Les populations des pays en voie de développement ont un triple problème lié à la pauvreté, au défaut d'écriture et à la fracture numérique facteur d'exclusion et d'inégalités sociales en raison de la prégnance de plus en plus exacerbée des technologies de l'information et des communications. L'une des pistes par laquelle ces pays peuvent rattraper leur retard par rapport aux nations industrialisées du Nord est bien l'éducation, précisément celle des adultes qui sont les principaux agents économiques. Si une telle option est admise par tous, l'interrogation qui taraude l'esprit de tous, scientifiques et politiques confondus, est relative à la question d'approche et de méthode d'enseignement /apprentissage des adultes. Et c'est en cela que l'alphabétisation de capacitation est un autre paradigme, car l'innovation qu'elle apporte est double. De par sa dimension de développement endogène et de proximité, l'alphabétisation de capacitation s'incruste dans le contexte socioéconomique des apprenants et elle intègre les nouveaux modes de communication dans la formation des adultes. Au sortir d'un tel parcours, l'adulte acquiert des compétences qui lui permettent de changer sa façon de vivre, de travailler, de gérer ses ressources financières et ses relations sociales. Ainsi, passons-nous d'une conception traditionnelle de l'alphabétisation faite de lecture, d'écriture et de calcul à une approche plus adaptée aux réalités socioculturels des apprenants et l'ère contemporaine dominée par la mondialisation de l'économie et de la culture via les outils du Web social.

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES GÉNÉRAUX

1. ABALI (Driss) et BERTIN (Erik), *Sociabilités numériques*, Bruxelles, Academia, 2020, 266 p.
2. DESALMAND (Paul), *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire, 2. De la Conférence de Brazzaville à 1984*, Abidjan, Les Editions du CERAP, 2004, 589 p.

II- OUVRAGES ET ÉTUDES SUR LE SUJET

3. AMPATH (K.), PANNEERSELVAM (A.) and SANTHANAM (S.), *Introduction to educational technology*, New Delhi, Sterling Publisher Private Ltd, 2012, 347p.
4. DEBLE (Isabelle) et HUGON (Philippe), *Vivre et survivre dans les villes africaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982, 310 p.
5. COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), *Petite histoire de l'Afrique, L'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours*, Paris, La Découverte, 2016, 226 p.
6. GOODY (Jack), *La logique de l'écriture, L'écrit et l'organisation de la société*, Paris, Armand Colin, 2018, 251 p.
7. MBALLA (Elanga Edmond VII), *La ville en Afrique noire : réalités d'aujourd'hui*, Saint-Denis, Edilivre, 2016, 352 p.
8. KESSY ZADI (Marcel), *Le village-école, Yacolidabou, une expérience de développement*, Abidjan, Fraternité Matin Éditions, 2013, 108 p.
9. KOUASSI (Bernard), *Pauvreté des ménages et accès aux soins de santé en Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo*, Paris, Karthala, 2008, 286 p.
10. LEFEBVRE (Augustin) et MAAR (Judith), *Existences précaires, Etudes de cas : XIX^e, XX^e, XXI^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2019, 323 p.
11. NEUBERG (France), *Ailleurs et ici, Panorama de l'alphabétisation avec des adultes infrascolarisés*, Luxembourg, Edition CLAE services, 2020, 105 p.
12. VEREZ (Jean-Claude), *Optimum, Comprendre l'économie mondiale en 20 thèmes et 80 fiches*, Paris, Ellipses Edition Marketing S.A, 2013, 370 p.

III- OUVRAGES DE MÉTHODOLOGIE, DE DIDACTIQUE ET D'ANDRAGOGIE

A- Méthodologie

1. AUERBACH (Carl) et SILVERSTEIN (Louise), *An introduction to coding and analysis, Qualitative data*, New York, New York University Press, 2003, 2002 p.
2. BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 291 p.
3. LEJEUNE (Christophe), *Manuel d'analyse qualitative, Analyser sans compter ni classer*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2014, 149 p.
4. LOBET DEL BAYKE (Jean- Louis), *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000, 373 p
5. MARTIN (Olivier), *L'analyse quantitative des données*, Paris, Armand Colin, 2017, 125 p.
6. SALDANA (Johnny), *The coding manual for qualitative researchers*, California, SAGE/ Thousand Oaks, 2009, 223 p.

B- Pédagogie, Didactique et Andragogie

7. ARCHER (David) et COTTINGHAM (Sara), *Manuel de conception de Reflect, Alphabétisation frémienne régénérée à travers les techniques de renforcement des capacités et pouvoirs communautaires*, London, International Reflect Network, 2012, 224 p.
8. BORGEOIS (Étienne), DENGHIEN (Sabine) et LEMAIRE (Benoît), *Alphabétisation Se former, se transformer*, Paris, L'Harmattan, 2021, 277 p.
9. DvV international, *Education des adultes et développement*, Deutschland, Heribert Hinzen, 2008, 247 p.
10. DvV international, *Education des adultes et développement*, Deutschland, Roland Schwartz, 2012, 292 p.
11. LAOT (Françoise) et SOLAR (Claudie), *Pionnières de l'éducation des adultes, Perspectives Internationales*, Paris, L'Harmattan, 2018, 205 p.
12. MALGAIVE (Gérard), *Enseigner à des adultes, Travail et pédagogie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 285 p.
13. POIZAT (Denis), *L'éducation non formelle*, Paris, L'Harmattan, 2003, 222 p.
14. ROY (Sylvie), *Enseignement et apprentissage de la lecture en alphabétisation*, Montréal, Table de concertation en alphabétisation de Montréal, 1996, 143 p.
15. SAMPATH (K.), PANNEERSELVAM (A.) et SANTHANAM (S.), *Introduction to educational technology*, New Delhi, Sterling Publisher Pvt. Ltd, 2007, 348 p.

V. ARTICLES

16. BACQUE (Marie-Hélène) et BIEWENER, *L'empowerment, Une pratique émancipatrice*, 2013, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-projet -2013-5-page-186a.htm>. (Page consultée le 23 Juillet 2019).
17. DOUMBIA (Moussa), *Éducation non formelle et promotion des droits de l'homme pour l'insertion socioéconomique de la jeunesse en crise*, Beau Bassin, Éditions Universitaires européennes.
18. DOUMBIA (Moussa), *Alphabétisation de capacitation et développement socioéconomique de proximité*, Paris, Sapientia Hominis, 2019 : 362-370.
19. ISU-UNESCO. (2020 a), *Taux net de scolarisation par niveau d'enseignement. Afrique subsaharienne*. Repéré à : <http://data.uis.Unesco.org/?lang.fr>
20. *Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes (CONFINTEA) 2009*.

VI. COURS ET SÉMINAIRES

21. : TERA (Kalilou), *Cours d'aménagement linguistique en Côte d'Ivoire*, 2018
22. 23. : TERA (Kalilou), *Formation en alphabétisation digitale, Septembre*, 2016.

**SEXE, PERSONNALITE EXTRAVERSION-INTROVERSION,
MOMENT DE LA JOURNEE ET PERFORMANCES
ATTENTIONNELLES CHEZ DES ELEVES DE SECONDE**

Kolotcholoma Issouf SORO, soroissouf86@gmail.com.
Université Peleforo Gon COULIBALY
Département de Sociologie-Sciences de l'éducation

RESUME

La présente étude proposée s'inscrit dans le cadre des recherches portant sur les fluctuations des performances attentionnelles dans le domaine scolaire, et plus précisément chez des élèves de seconde. Elle a pour objectif de montrer, dans une perspective différentielle, l'impact du moment de la journée sur les performances attentionnelles selon le sexe et le type de personnalité extraversion-introversion.

De ce fait, 76 élèves (35 garçons et 41 filles) dont l'âge est compris entre 14 et 19 ans ont été comparés selon les variables suivantes : filles-garçons ; extravertis-introvertis ; filles introverties et extraverties ; garçons introvertis et extravertis. Ces participants ont été soumis simultanément à des tests d'attention (barrage de nombres) à différents moments de la journée et de personnalité.

Les résultats indiquent que les performances attentionnelles journalières des élèves varient différemment au cours de la journée. En outre, les filles et les garçons, les introvertis et les extravertis ne diffèrent pas significativement eu égard à leurs performances attentionnelles. De plus, l'interaction sexe et type de personnalité n'a pas d'effet significatif sur les performances attentionnelles.

Ces résultats viennent compléter les réflexions menées sur les moments propices pour un bon apprentissage et s'expliquent par la théorie du niveau d'éveil.

Mots clés : sexe, type de personnalité, performances attentionnelles, élèves

ABSTRACT

The present study proposed is part of the research on the fluctuations of attentional performance in the school field, and more specifically among second-grade students. It aims to show, from a differential perspective, the impact of the time of day on attentional performance according to gender and extraversion-introversion personality type.

As a result, 76 students (35 boys and 41 girls) aged between 14 and 19 were compared according to the following variables: girls-boys; extroverts-introverts; introverted and extroverted girls; introverted and extroverted boys. These participants were simultaneously subjected to attention (number barrage) tests at different times of the day and personality tests.

The results indicate that students' daily attentional performance varies differently throughout the day. Furthermore, girls and boys, introverts and extroverts do not differ significantly in their attentional performance. In addition, the gender and personality type interaction does not have a significant effect on attentional performance.

These results complement the reflections on the best times for good learning and can be explained by the level of arousal theory.

Keywords : gender, personality type, attentional performance, students.

INTRODUCTION

Le temps à l'école est une problématique souvent abordé dans le processus des reformes pédagogiques en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage et surtout de réduire l'échec scolaire. Ces reformes portent sur la gestion du temps des enseignants et surtout celle des élèves en vue de s'engager dans telle ou telle activité (Delhaxhe, 1997). En effet, le temps ou 'moment'; en d'autres termes la variabilité structurelle définit l'individu et permet d'affirmer qu'un même travail ne pourra être réalisé avec la même efficacité en fonction du moment. Il s'agit là de rythmes endogènes (Reinberg, 1989) influençant les activités intellectuelles. Les connaissances auxquelles ces écrits font référence s'inscrivent dans le champ de la chronopsychologie.

L'inventaire des travaux dans le domaine de la chronopsychologie indique que l'attention des enfants en milieu scolaire et ses variations en fonction du moment de la journée ont souvent été retenues comme objet d'étude. Dans la continuité des travaux, il est acquis aujourd'hui que pour une majorité d'élèves de 4 à 11 ans, l'attention progresse du début jusqu'à la fin de la matinée scolaire, régresse durant la pause méridienne, puis s'élève à nouveau au cours de l'après-midi. Testu (1982 ; 2000) avait proposé de nommer 'profil classic', ce profil de base retrouvé chez des enfants de nationalités différentes (Testu, 1994). S'il constitue désormais un point de référence pour vérifier le bon ajustement entre les rythmicités propre de l'enfant et les rythmes scolaires, l'analyse des différences interindividuelles chez des élèves de seconde pourrait permettre de mieux appréhender la mise en place de ce profil. La présente étude s'inscrit dans cette perspective. Elle est organisée en quatre axes : la position du problème, la méthodologie, les résultats et la discussion.

I. POSITION DU PROBLEME

Les performances se définissent comme ce qu'un individu fait dans une situation donnée. Selon Sillamy (1983), elle est la mise en œuvre d'une aptitude et le résultat de cette action à partir duquel on peut déduire les possibilités d'un sujet dans un domaine particulier. A cet effet, la performance renvoie à ce qui est possible à une personne de faire dans les conditions optimales. Cependant, elles recouvrent différents sens selon les fonctions psychologiques sous-jacentes ou les niveaux de compétence qui y sont traduits. Ainsi, on parle de performances linguistiques en voulant désigner l'usage effectif de la langue (Hupet, cité par Parot, 1991) et de performances non verbales, où l'usage du langage est réduit (Block & al. 1991). On parle par exemple aussi, de performances motrices en voulant désigner le comportement et le degré d'efficacité de ce comportement qui résulte de la mobilisation des ressources d'un individu face aux contraintes d'une tâche (Durand, cité par Parot, op.cit.). Par ailleurs, on distingue les performances cognitives. Autrement dit, il s'agit des résultats obtenus à des tâches qui impliquent une ou des fonctions psychologiques, à savoir la mémoire, l'attention, l'intelligence, etc. On parle alors de performances mnésiques, intellectuelles ou encore de performances attentionnelles.

Les performances attentionnelles renvoient à des réponses psychomotrices que l'individu réalise dans une activité, tout comme, dans certains domaines particuliers, comme l'entraînement ou la sélection d'opérateurs pour l'exercice de tâches exigeant un minimum de vigilance. En classe, elles correspondent à la capacité de l'enfant de traiter une tâche à la fois rapidement et sans erreur. Ainsi, elles peuvent être faibles ou élevées. Dès lors, cette variation de l'attention laisse apparaître que celle-ci est sous l'influence de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, des études ont mis l'accent sur les facteurs individuels.

Les études qui se sont intéressées aux composantes individuelles indiquent que les performances attentionnelles seraient sous l'influence de plusieurs variables dont le sexe et le type de personnalité introversion-extraversion.

Pour ce qui concerne le sexe, une étude de Meité (2009) montre une différence entre les deux sexes. Selon cette étude, les femmes auraient un niveau d'attention plus élevé que celui des hommes. Par conséquent, elles seraient moins victimes d'accidents de circulation comparativement aux hommes. Par ailleurs, dans une recherche sur des élèves de CM2 ; Testu et al. (1995), ont montré que les filles auraient de meilleures performances à une épreuve de barrage que les garçons. Ces derniers auraient des scores plus élevés aux tâches de problèmes arithmétiques.

D'autres travaux s'inscrivant dans le paradigme de l'impact des caractéristiques psychologiques sur les performances attentionnelles ont étudié le type de personnalité des individus en rapport avec les variations de l'attention. Dans cette perspective, les études indiquent le caractère essentiel du type extraversion-introversion dans la compréhension du rythme de l'attention chez les élèves. A cet effet, des travaux de Fraisse (1983) et de Colquhoun (1971), ont montré qu'il y aurait une différence de performances attentionnelles entre les introvertis et les extravertis. Pour Fraisse (op.cit), les sujets introvertis auraient une performance à une épreuve de barrage de lettre supérieure à celle des extravertis le matin ; tendance qui s'inverserait l'après-midi. Ces résultats sont confirmés par ceux de Colquhoun et Folkard (1978), montrant que les sujets extravertis présentent une meilleure aptitude au travail de nuit.

Eu égard à ce qui précède, les différences de personnalité pourraient être considérées comme indispensables dans la quête de la compréhension des variations de l'attention. Toutefois, ces facteurs internes ne peuvent pas permettre une compréhension exhaustive des performances attentionnelles chez les élèves. En effet, celles-ci sont également sous l'influence

des facteurs environnementaux tels que les facteurs temporels ou rythme scolaire (Leconte & Lambert, 1990). Autrement dit, l'influence des variations périodiques affectant l'efficacité cognitive.

En effet, de nombreuses recherches en chronopsychologie révèlent que notre attention fluctue dans la journée, dans la semaine et même durant des périodes plus longues chez une majorité d'élèves de 6 à 11 ans. En d'autres termes, on a pu observer des temps d'activité faible appelés « creux » ou « période de rupture » (Beugnet-Lambert, 1988). Selon cet auteur, les temps d'activité ne se répartissent pas au hasard, ils correspondent à une organisation dans le temps. Certains ont une périodicité inférieure à 24 heures (rythmes circadiens). D'autres ont une périodicité inférieure à 24 heures (rythme ultradiens). Enfin, d'autres encore ont une périodicité supérieure à 24 heures (rythmes infradiens) (Halberg, 1979).

Généralement, selon les auteurs, les périodes d'activité correspondent à la journée. Ainsi, la plupart des profils de variation de performances attentionnelles qui ont été dégagés sont journaliers, c'est-à-dire dégagés au cours des différents moments de la journée. Pour Girodet (1976), la journée se définit comme la période du jour qui commence au lever du soleil et prend fin au coucher du soleil. Ces différents moments sont la matinée et l'après-midi. La matinée commence au lever du soleil (début de matinée) et se termine à midi (fin de matinée) ; l'après-midi commence à partir de midi (début d'après-midi) pour prendre fin au coucher du soleil (fin d'après-midi).

Il ressort, des études susmentionnées que plusieurs facteurs influencent les performances attentionnelles en situation scolaire. Toutefois, ces facteurs ont été étudiés séparément dans un contexte socioculturel différent de celui de la Côte d'Ivoire pour expliquer les performances attentionnelles chez des élèves.

Dès lors, il paraît nécessaire de mettre en lien dans une même étude les différents facteurs tels que le sexe, le type de personnalité, les différents moments de la journée et les performances attentionnelles chez des apprenants ivoiriens tels que les élèves du secondaire. Une telle étude pourrait contribuer à la compréhension des moments propices pour un meilleur apprentissage, souligner la place prépondérante du cadre temporel déterminé par l'institution scolaire dans l'étude des rythmes scolaires et éventuellement contribuer à la compréhension de l'influences de certaines variables individuelles sur les performances attentionnelles.

Pour y parvenir, notre travail se propose de mettre en évidence l'influence des différents moments de la journée sur les performances attentionnelles en fonction du sexe et du type de personnalité chez des élèves de seconde.

En référence aux analyses des travaux, on pourrait indiquer que les performances attentionnelles des élèves de seconde fluctuent différemment au cours de la journée (début et fin de matinée et début et fin d'après-midi) (H1), selon le sexe (H2), selon le type introverti/extraverti (H3) et selon l'effet interactif du sexe et la personnalité (H4).

II. METHODOLOGIE

L'application de critères relatifs au niveau scolaire, à l'âge, aux conditions expérimentales ainsi qu'à celles du test d'Eysenck a permis d'obtenir un échantillon de 76 élèves dont 41 filles et 35 garçons des classes de seconde du Groupe Scolaire les Nanti d'Abobo-Dokui, âgés de 14 à 19 ans (moyenne d'âge =16,55 et l'écart-type = 1,204).

2-INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE

Les instruments de la présente étude concerne le test d'attention et l'inventaire de personnalité d'Eysenck (EPI).

2-1-Le test d'attention

Le test de barrage de nombres de Testu et al. (1995) est l'épreuve idéale pour l'évaluation des performances attentionnelles. En effet, ce test implique bien la mise en œuvre, en même temps ou alternativement, des processus attentionnels. Par exemple, le barrage d'un nombre mobilise de manière importante les ressources attentionnelles. En effet, le sujet doit d'abord déchiffrer et discerner rapidement le nombre, de sorte que celui-ci corresponde au nombre cible : ce décodage met en œuvre une activité sensorielle. Avec les yeux, on localise les nombres dans un mouvement régulier et rapide. C'est-à-dire, les yeux doivent sauter régulièrement et rapidement d'un nombre à l'autre. Ce mouvement régulier et rapide exige qu'on apprenne, d'une part à utiliser ses yeux afin de couvrir plusieurs nombres à chaque bond successif (empan visuel) et, d'autre part, à éviter un grand nombre de pauses ou des pauses prolongées. Cette exigence nécessite de la concentration et une attention soutenue. De plus, la recherche d'un nombre cible parmi d'autres pourrait exiger plus d'attention. Cette exigence serait liée à l'utilisation d'images, de signes ou de figures diverses, qui demandent une discrimination suffisante de la part du sujet. Cette capacité de discrimination est encore plus sollicitée lorsqu'il s'agit de barrer certains nombres mêlés à d'autres nombres avec lesquels ils peuvent être aisément confondus. Le sujet est ainsi amené à faire un choix raisonné, à extraire les éléments essentiels dans une situation donnée. Il doit trier les informations dans le but de ne retenir et de ne traiter que celles qui sont pertinentes pour l'activité en cours, en inhibant les autres signes. Il doit aussi se focaliser sur une cible parmi d'autres pour continuer son activité. Une telle situation nécessite un niveau de contrôle, d'orientation, de sélection, plus élevé. Ce travail sollicite non seulement un effort de concentration mais aussi

de la rigueur et de l'exactitude, car une légère déconcentration suffit pour se tromper dans le barrage. Le test de barrage peut également consister à biffer deux types de nombre. Cette situation nécessite que plusieurs informations soient traitées en même temps. Ce type de tâche implique une attention divisée, puisque le sujet est appelé à faire plusieurs choses au même moment. Comme on le constate, l'épreuve de barrage de nombres, qui constitue notre instrument d'évaluation, implique non seulement une capacité à traiter sélectivement (attention sélective) ou simultanément certaines informations au détriment d'autres (attention divisée), mais aussi une faculté à maintenir son attention durant l'exécution de la tâche (attention soutenue). Le but de notre travail, qui vise à étudier l'attention dans son unité, semble donc pouvoir être atteint. Alors, nous choisissons le test de barrage de nombre pour évaluer les performances attentionnelles de nos sujets.

1-2-Présentation du test de barrage de nombres

Le test de barrage de nombres est composé principalement d'un chronomètre, d'un stylo et de feuilles de barrage de nombres de format A4 (21x30 cm).

Les feuilles de barrage de nombres se présentent sous quatre formes parallèles : A, B, C et D. Chaque forme comporte 600 nombres de 1 à 5 chiffres disposés en 36 lignes. Le nombre de cibles est de 187 avec 2 à 8 nombres de 3 chiffres repartis de manière aléatoire par ligne. Les nombres sont séparés par un point, précédé et suivi par un espace. Il est accordé un point pour chacune des 187 cibles correctement détectée.

Il s'agit d'une épreuve écrite à passation individuelle ou collective. Dans notre cas les passations sont collectives. Chaque participant a une minute pour barrer le plus rapidement possible tous les nombres de trois (03) chiffres.

La répétition des mesures nous a donc amené à utiliser des feuilles de barrage de nombres se présentant sous quatre formes parallèles (A, B, C et D). Ceci pour éviter un effet d'apprentissage qui rendrait impossible ou très difficile la mise en évidence de variations rythmiques. A chaque forme, les séries, au cours de la journée, diffèrent d'une passation à l'autre.

La consigne à suivre est la suivante : «Vous avez devant vous une feuille qui comporte, au verso, quatre séries de nombres. Au signal donné, vous devez retourner cette feuille et barrer le plus rapidement possible tous les nombres de 3 chiffres. Vous disposez d'une minute pour réaliser cet exercice. Attention ! Vous êtes prêt ? Allez-y ! ».

Un nombre correctement barré est noté un point et les erreurs ne sont pas décomptées.

Pour l'interprétation, les scores de chaque groupe sont reportés sur un graphique à partir duquel on peut lire et comparer le niveau d'attention des groupes en fonction du moment de la journée. En d'autres termes, il s'agit de comparer les niveaux attentionnels des groupes expérimentaux au cours de la journée.

3-Instrument de mesure du type de personnalité (extraversion-introversion)

Pour évaluer les caractéristiques de l'individu, Eysenck a construit divers questionnaires dont l'EPI pour son premier modèle et l'EPQ pour son second modèle (Eysenck & Eysenck, cité par Sanogo, 2013). Le premier mesure principalement le degré d'extraversion (extraversion/introversion) et la névrose (stabilité/névrotisme) et le second ajoute une dimension supplémentaire ; le psychoticisme. Nous avons choisi d'utiliser l'EPI car l'extraversion est la variable d'intérêt principale de notre étude et ce test permet de l'aborder fidèlement et rapidement.

3-1-L'inventaire de personnalité d'Eysenck (EPI).

Mis au point par Eysenck, l'inventaire de personnalité d'Eysenck (EPI) mesure deux grandes dimensions de personnalité : l'extraversion-introversion (E) et le névrotisme-stabilité (N) (Indépendantes l'une de l'autre). Il est destiné aux adolescents et peut être administré individuellement ou collectivement avec un temps de passation d'environ 15 minutes.

Cinquante-sept (57) questions sont proposées dont les réponses sont oui ou non.

3-2-Echelle de mesure

Chacun de ces traits est mesuré au moyen de 24 questions. Après remplissage de l'inventaire de personnalité d'Eysenck (EPI), on obtient trois scores.

Le premier score est le « score de mensonge » qui est de 9. Il mesure la désirabilité dans les réponses. Ceux qui obtiennent un score de plus de 5 points sur cette échelle sont probablement en train de chercher à bien paraître et ne sont pas totalement honnêtes dans leurs réponses. Ensuite, il y a le « score E » noté sur un total de 24 points. Il mesure le degré d'extraversion et d'introversion. A ce score, s'ajoute le « score N ». Il est également de 24 points et mesure le névrotisme et la stabilité, aspects non pris en compte dans notre recherche.

Vingt-quatre (24) questions se rapportent à chaque trait de personnalité. Pour obtenir le score E, la lettre E est placée à côté de toutes les réponses qui correspondent à ceux donnés dans le tableau des meilleurs scores. Si la réponse ne correspond pas à ce que le tableau présente, on passe à la question suivante. Par exemple si le sujet a répondu OUI à la question 1, l'on place un E à côté de sa réponse. Toutefois, si sa réponse est NON, l'on n'écrit rien et on continue à marquer les questions suivantes.

A la fin on comptabilise le nombre de ‘E’ obtenu ce qui nous donne le score sur l'échelle de E au questionnaire EPI. Idem pour le ‘score N’.

Pour l'interprétation, le score E et le score N sont reportés sur un graphique à partir duquel on peut lire les traits de personnalité. Plus on s'éloigne du centre du cercle, plus les traits sont marqués et caractérisent mieux le sujet. Les extravertis se situent entre 12 et 24 comme score tandis que les introvertis sont situés entre 0 et 12. En d'autres termes, plus on se rapproche de 24 plus le sujet est extraverti et plus on se rapproche de 0 le sujet est introverti.

Ces différents instruments de mesure nécessitent pour leur application une procédure de passation.

4-Procédure expérimentale

Vu les critères de participation à l'expérimentation et dans l'optique d'une familiarisation des élèves au dispositif utilisé, la méthodologie expérimentale se déroule en deux étapes. D'abord, tous les sujets ont été soumis ensemble à l'EPI. Rappelons que, l'EPI renseigne sur le type de personnalité (extraversion-introversion). La deuxième étape a consisté à évaluer les performances attentionnelles globales (aux tests de barrage de nombre) de tous les élèves. Chaque passation s'est déroulée collectivement et pendant les quatre moments de la journée : Ainsi, les participants ont été soumis à la forme A à 7h 37min, à la forme B à 10h 43 min, à la forme C à 13h 20 et à la forme D à 16h 12min. La nécessité de faire passer les tests, aux mêmes participants, maintes fois dans la journée, risque d'entraîner un apprentissage qui masquerait les variations de l'efficacité aux épreuves. Ainsi, pour contrôler les éventuels effets d'ordre de passation et d'apprentissage, le test de barrage a été présenté sous plusieurs formes identiques (formes parallèles A, B, C, D). Par ailleurs, le fait que l'attention ne peut pas être soutenue ou maintenue indéfiniment sans entraîner une certaine fatigue qui, se traduit par une diminution de l'efficacité des actions

exercées sur l'environnement. Nous avons donc pris en compte cet aspect des choses, ce qui explique la brièveté des passations (1 min).

Les analyses statistiques effectuées sur les performances inhibitrices ont été effectuées grâce à des analyses de variation (ANOVA) à mesures répétées, réalisées sous le logiciel SPSS. Afin de vérifier les biais de distribution, comme le recommande Tabachnick et Fidell, (2007), les valeurs éloignées et extrêmes dans les séries de données n'ont pas été prise en compte dans les différentes analyses. Les résultats obtenus sont présentés dans la partie qui suit.

III-RESULTATS

1-Evolution journalière globale des performances attentionnelles

Tableau : 1 Analyse des variations journalières des performances attentionnelles des élèves

Moment de la journée	DM/FM	FM/DAM	DAM/FAM
Performances attentionnelles des élèves de seconde	53,13/56,68	56,68/48,12	48,12/57,41
Valeur ANOVA	F= 3,638	F= 5,117	F= 6,373
Seuil de probabilité	P<.0001	P<.0001	P<.0001

L'analyse des variations journalières met en évidence un effet du moment de passation sur les performances attentionnelles; indiquant une élévation des performances attentionnelles du début de matinée jusqu'en fin de matinée, puis une diminution en début d'après-midi et enfin une élévation en fin d'après-midi. Ainsi, ce résultat va dans le sens des prédictions.

Cette variation journalière des performances attentionnelles en fonction du moment de la journée est présentée dans la figure 1 afin d'avoir une vue synoptique et de montrer l'allure générale de l'évolution journalière globale.

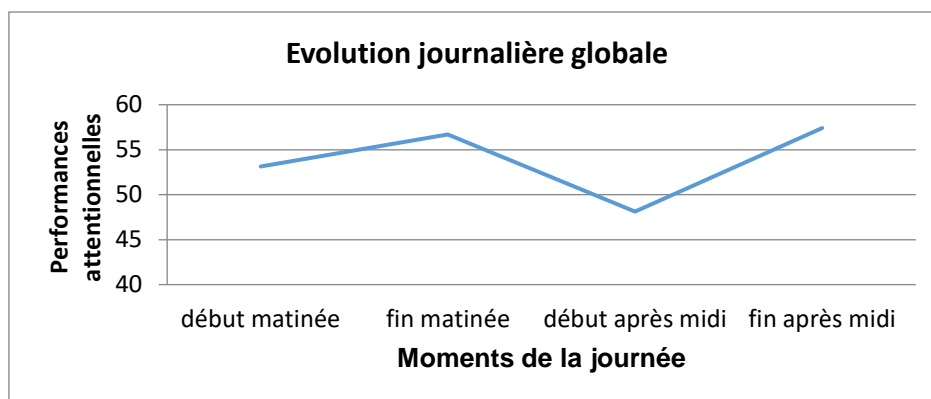


Figure 1. Profil journalier des performances attentionnelles des élèves de seconde

2-Niveau des performances attentionnelles des élèves de seconde selon le sexe

Tableau : 2 Analyse des niveaux des performances attentionnelles des élèves selon le sexe

Moment de la Journée	DM	FM	DAM	FAM	Effectifs	Moyennes	Ecart-type
Filles	55,3	57,5	47,6	59,7	41	55,0125	13,11
Garçons	50,5	55,7	48,8	54,8	35	52,455	12,28

L'analyse du niveau des performances attentionnelles des filles et des garçons, tous les quatre moments pris ensemble, montre qu'il n'y a pas de différence significative [$F(1,74) = 0,760$;ns]. Cela laisse entrevoir que les niveaux d'attention des filles et des garçons sont égaux. Toutefois, le niveau d'attention des filles est plus élevé que celui des garçons (Tableau 2).

3-Niveau des performances attentionnelles des élèves de seconde selon le type de personnalité

Tableau 3 Analyse du niveau des performances attentionnelles des élèves selon le type de personnalité

Moment de la Journée	DM	FM	DAM	FAM	Effectifs	Moyennes	Ecart-type
Introvertis	53,1	56,3	49,6	57,9	46	54,225	13,42
Extravertis	53,2	57,3	45,8	56,7	30	53,25	11,74

L'analyse des variances effectuées chez les extravertis et les introvertis montre, tous les quatre moments pris ensemble, un effet non significatif du type de personnalité [$F(1,74) = 0,101$; ns]. Ainsi, les performances attentionnelles ne se différencient pas selon le type de personnalité. Néanmoins, les introvertis ont un niveau d'attention supérieur à celui des extravertis (Tableau 3).

4-Interaction sexe, type de personnalité et performances attentionnelles.

Tableau 4 Analyse du niveau des performances attentionnelles des élèves selon le sexe et le type de personnalité.

Moment de la journée	DM	FM	DAM	FAM	Effectifs	Moyennes	Ecart-type
Filles introverties	55,74	57,67	49,15	60,07	27	55,66	15,49
Filles Extraverties	54,57	57,14	44,50	58,86	14	53,77	15,32
Garçons introverties	49,26	54,32	50,26	54,79	19	52,16	15,52
Garçons extravertis	52,06	57,44	47,00	54,75	16	52,81	12,44

L'analyse statistique montre qu'il n'y a également pas de différences significatives quant à l'effet de l'interaction sexe, type de personnalité et performances attentionnelles [$F(3,72) = 0,174$; ns]. En effet, le niveau d'attention des filles introverties ne diffère pas significativement de celui des garçons extravertis en ce qui concerne leur performance attentionnelle. Toutefois, les filles introverties ont des performances attentionnelles nettement supérieures à celles des garçons extravertis (Tableau 4).

IV : DISCUSSION

L'objectif de cette étude est de mettre en évidence l'influence des différents moments de la journée sur les performances attentionnelles en

fonction du sexe et du type de personnalité. A cet effet, quatre (04) hypothèses opérationnelles ont été posées.

Les données recueillies confirment la relation entre les moments de la journée et les performances attentionnelles. En effet, les performances attentionnelles connaissent une élévation du début de matinée jusqu'en fin de matinée, puis une diminution en début d'après-midi et enfin une élévation en fin d'après-midi. Ces résultats concordent avec ceux des études précédentes, entre autres ceux de Leconte et Lambert(1994). En effet, selon ces auteurs, l'amélioration des performances attentionnelles dans la matinée reflèterait un accroissement du niveau d'éveil. Ainsi, la condition de passation collective favorise les fluctuations classiques (accroissement des performances dans la matinée, creux postprandial, élévation en fin d'après-midi) mis en évidence en situation collective par Testu et ses collaborateurs (1995).

L'hypothèse opérationnelle 1 concernant l'effet du moment de la journée sur le niveau d'attention est donc pleinement confirmée. En revanche, les prédictions relatives aux relations entre le sexe, le type de personnalité et les performances attentionnelles sont infirmées sous un angle statistique.

En effet, le présent travail a montré que les filles et les garçons ne diffèrent pas significativement du point de vue de leurs performances attentionnelles. Ce résultat est en adéquation avec celui de Testu (2008). Selon Testu (op.cit.), que l'élève soit une fille ou un garçon sa rythmicité psychologique journalière est la même. Toutefois, le niveau d'attention journalier des filles, dans notre étude, est légèrement supérieur à celui des garçons. Ainsi, ce résultat se rapproche de celui de Meité (2009). En effet, cet auteur a abouti à un effet marginalement significatif de l'interaction sexe et moment de passation des épreuves de barrage de nombre. En outre, les résultats ont aussi montré qu'il n'y a pas de différence significative entre les introvertis et les extravertis. Ils sont similaires à ceux de Sanogo (2013).

En fait, celui-ci a montré que l'extravertis et l'introvertis ne diffèrent pas du point de vue de leurs performances scolaires. Cela est dû à la familiarité avec la langue. Il faut indiquer que celle-ci, susceptible de constituer des différences entre extravertis et introvertis, à uniformiser les efforts chez les deux groupes.

En revanche, les résultats de la présente étude vont à l'encontre de ceux de Fraisse (1983) et de Colquhoun & Folkard (1978) ayant relevé des différences entre extravertis et introvertis. Cette divergence avec nos résultats vient probablement du fait que ces auteurs ont travaillé sur des adultes et non des adolescents, comme ce fut le cas dans notre étude.

En ce qui concerne l'interaction sexe, type de personnalité, moment de la journée et performances attentionnelles, il n'existe également pas de différence significative.

CONCLUSION

Dans le but de connaître la relation entre les moments de la journée et les performances attentionnelles en fonction du sexe et du type de personnalité chez des élèves de seconde, nous avons fait une incursion dans la littérature scientifique sur la question. Celle-ci a permis de formuler l'hypothèse selon laquelle les moments de la journée influenceraient les performances attentionnelles en fonction du sexe et du type de personnalité. Les résultats révèlent que l'attention des élèves fluctue différemment au cours de la journée. En revanche, le sexe et le type de personnalité n'ont pas d'effet significatif sur les performances attentionnelles.

Cette recherche a donc permis de saisir l'importance de la dimension chronopsychologique de l'apprentissage dans le domaine scolaire. D'une part, la description des profils de performance pourrait fournir des informations intéressantes dans le cadre des réflexions menées sur les moments propices pour un bon apprentissage, et sur les tranches horaires défavorables ou reconnues comme difficiles. Ainsi, nous recommandons aux parents, aux spécialités et aux autorités compétentes dans l'élaboration des calendriers scolaires de réserver les moments reconnus comme favorables aux activités demandant le plus d'attention et d'effort cognitif. Aussi, ils doivent occuper les moments reconnus comme moins favorables par des activités d'entretien, d'éveil, par des contenus plus ludiques, plus socialisants. De même, les décideurs doivent proposer des heures matinales de rentrer en classe plus tardives afin d'éviter des réveils provoqués, source de perte de sommeil.

Certaines questions relatives à l'organisation et à la gestion des systèmes d'horaires de travail des élèves dans notre pays et sur d'autres lieux en fonction du sexe et du type de personnalité, pourraient ainsi y trouver des éléments de réponse. D'autre part, l'étude des rythmes de l'attention pourrait contribuer à l'amélioration des programmes de prévention visant à réduire l'échec scolaire. Il serait donc souhaitable que les parents, les spécialistes et les autorités compétentes dans l'élaboration des calendriers scolaires en tiennent compte.

BIBLIOGRAPHIE

- Beugnet-Lambert, C. (1988). Etude épigénétique des rythmes d'activités psychologiques chez l'enfant, et son application en psychologie de l'éducation, in Leconte, P. & al., *Chronopsychologie. Rythmes et activités humaines*. Lille : Presse Universitaire de Lille.
- Block, H., Chemama, R., Gallo, A., Leconte, P., Le Ny, J.F., Postel, J., Moscovici, S.,... Reuchlin, M. (1991). *Grand Dictionnaire de la psychologie*. Paris: Larousse.
- Colquhoun, W.P. (1971). *Circadian variations in mental efficiency*. London: Academic.
- Colquhoun, P. & Folkard, S. (1978). Personality differences in body-temperature rhythm, and their relation to its adjustment to night work. *Ergonomics*, 21, 811-817.
- Delhaxhe, A. (1997). Le temps comme unité d'analyse dans la recherche sur l'enseignement. *Revue Française de Pédagogie*, 118, 107-125.
- Halberg, F. (1979). Les rythmes biologiques et leurs mécanismes : base du développement de la chronopsychologie et de la chrono-ethnologie. In Fraisse, P. & al. *Du temps biologique au temps psychologique*. Paris: PUF.
- Fraisse, P. (1983). Les rythmes de la vigilance et des activités, in H. Montagner, *les rythmes de l'enfant et de l'adolescent*, 163-174. Paris : Stock, Laurence Pernoud
- Girodet, J. (1976). *Grand dictionnaire de la langue française*, Paris: Bordas.
- Leconte, P. & Lambert, C. (1990). *La chronopsychologie*, collection. Que sais-je ? Paris: PUF.

- Leconte, P. & Lambert, C. (1994). Fonctionnement attentionnel et chronopsychologie: quelques données actuelles chez l'enfant de maternelle et primaire. *Enfance*, (4), 408-414.
- Meité, A. (2009). *Approche chronopsychologique de la conduite automobile*. Thèse de doctorat. Université François-Rabelais de Tours.
- Parot, R.D.F. (1991). *Dictionnaire de psychologie*. Paris: PUF.
- Reinberg, A. (1989). *Les rythmes biologiques*. Collection « Que-sais-je ? ». Paris: PUF.
- Sanogo, S. (2013). *Extraversion, introversion et performance en français et en mathématique chez les élèves de troisième*. Mémoire de Maîtrise de Psychologie Génétique Différentielle, Université de Félix Houphouët Boigny-Abidjan: non publié.
- Sillamy, N. (1983). *Dictionnaire usuel de psychologie*. Paris : Bordas.
- Testu, F. (1982). *Les variations journalières et hebdomadaires de l'activité intellectuelle de l'élève*. Paris : Editions du centre National de la Recherche Scientifique.
- Testu, F. (1994). Quelques constantes dans les fluctuations journalières et hebdomadaires de l'activité intellectuelle des élèves en Europe. *Enfance*, (4), 389-400.
- Testu, F., Alaphilippe, D., Chasseigne, G., Chèze, M.-T. (1995). Variations journalières de l'activité intellectuelle d'enfants de 10-11 ans en fonction des conditions psychosociologiques de passation d'épreuves, *L'Année Psychologique*, 247-266.
- Testu, F. (2000). *Chronopsychologie et rythmes scolaires*. Paris: Masson.
- Testu, F. (2008). *Rythme de vie et rythmes scolaires : aspects chronobiologiques et chronopsychologiques*. Paris : Masson.

**APPROPRIATION DES OUTILS DU WEB 2.0 PAR LES
ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY :
CRÉATION D'UN ESPACE DE DISCUSSION VIRTUELLE SUR
LA PRÉSENCE POLICIÈRE DANS L'INSTITUTION**

Sidiki BAMBA

Maître-assistant

Spécialité : Communication politique, médias, manipulation et propagande

UFR Information, Communication et Arts - Département des SIC

Université Félix Houphouët-Boigny - Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire

bsidiki@yahoo.com

Konan Zagoh Martial YAO

Doctorant

Spécialité : Communication politique et des organisations

Université Félix Houphouët-Boigny - Département des SIC

Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire yaomartial0@gmail.com

RÉSUMÉ

Cet article a pour objectif d'analyser les mécanismes de construction de l'opinion publique estudiantine sur la présence policière à l'UFHB à travers les outils du Web 2.0 en tant qu'espace virtuel d'échanges de points de vue contradictoires. En effet, la présence de la police nationale à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, entre 2015 et 2017, a suscité une réelle polémique entre les étudiants. Entre la « raison sécuritaire » évoquée par les uns et le « primat de la liberté » par les autres, cette présence des forces de l'ordre a diversement été appréciée. Ces divergences d'opinions ont pour fondement la prégnance de la violence qui a cours dans l'espace universitaire. En effet, au fil des années, la violence est devenue un problème structurel pour tous les acteurs de l'espace universitaire et, en premier, les étudiants. Dans l'impossibilité de se retrouver dans un lieu bien identifié pour débattre, les étudiants se saisissent des moyens de communication numérique - dont le web 2.0 est l'expression - pour en faire leur « espace public » de discussion sur l'opportunité ou non de la présence des policiers à l'université. En se fondant sur un socle théorique constitué de l'approche constructiviste des problèmes sociaux et de la sociologie des usages des TIC, cet article se

veut une contribution à l'élargissement du champ de connaissances sur la notion d'opinion publique et ses manifestations dans l'organisation sociale humaine, plus précisément en milieu académique.

Mots-clés : Opinion publique, discussion, Web 2.0, police nationale, université, Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

ADAPTATION OF THE NETWORK STOOLS BY THE STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY IN CÔTE D'IVOIRE : SETTING OF A VIRTUAL SPACE OF DEBATE ABOUT THE PRESENCE OF THE POLICE ARMY IN THE INSTITUTION

This article aims to point out the different ways of expressing of students about the presence of the police army in university Félix Houphouët-Boigny through the different stools of network availing different points of view. By the way, the presence of the police army at the University of Félix Houphouët-Boigny by the years 2015 and 2017 raised the real contradictory debate between the learners. Some of them stated the question of security and the others the one of freedom, first. The presence of police army has been seen differently. These different points of view have their source in the violence which takes place at the University. In fact, during several years, violence has become a structural problem for all the actors, the first concerned are the students. Not to be able to be together at a given, to hold a debate, the students use the tools of network to exchange, mainly the web2.0 to give their opinion about the opportunity of the presence of the police army or not at the University. Taking into account theoretical basic with the building up of the social problems and with the sociology of the information and communication technology users, this article wants to be mean and way to widen the field

of knowledge about the general point of view of the nation and their manifestation in the organisation of the human society, mainly in the academic society.

Keywords : *Public opinion ; debate ; Web 2.0 ; national police army ; university ; Côte d'Ivoire.*

INTRODUCTION

L'expansion des outils collaboratifs de l'internet favorise aujourd'hui une participation de plus en plus accrue des internautes au débat sur la gestion de tout ce qui concerne la société. L'internet a « incorporé un code particulier, une forme de vie démocratique » propre à lui et qui favorise l'élargissement de l'espace public³. Dès lors, on peut avancer que l'humanité entre dans un nouvel ordre social, politique, pédagogique et culturel avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme le soutient Serres⁴. Ainsi, face à tout problème social, les outils collaboratifs de l'internet sont devenus incontournables pour l'expression des opinions des acteurs concernés. Ce besoin de communiquer peut se lire comme une volonté du citoyen d'impacter le fonctionnement de l'organisation politico-sociale.

En outre, le morcellement de la gestion politique étatique donne lieu à un découpage et une organisation microstructurels du pouvoir politique. Dans ces microcosmes sociaux, les rapports entre acteurs peuvent être source de progrès, de tensions et même de confrontations. Dans cette optique, les administrés tentent d'exercer le principe d'expression libre en vue

³ CARDON, D. et SMYRNELIS, M.-C., « La démocratie Internet », in *Transversalités*, n° 123, 2012, vol. 3, p. 65-73 ; CARDON, D., « Vertus démocratiques de l'Internet » in *La vie des idées*, 2009. [En ligne], URL : <https://laviedesidees.fr/Verts-de-ocratiques-de-l-internet.html> (Consulté le 08.11.2020).

⁴ SERRES, M., *Petite Poucette*, Paris, Le Pommier, 2012.

d'influencer les décisions et actions des dirigeants. Les universités appartiennent à ce type d'organisations.

L'espace universitaire se trouve également affecté par ces mutations politiques et médiatiques. Les universités en Afrique francophone⁵ sont récentes du fait de la colonisation et elles sont organisées selon le modèle universitaire français⁶. Ces universités sont marquées par des périodes troubles, en particulier l'université publique ivoirienne. Celle-ci connaît des troubles depuis les décennies 1980 et 1990. Ces deux périodes sont respectivement marquées en Côte d'Ivoire par la crise économique et le retour au multipartisme⁷. En dépit des réformes entreprises, les universités publiques ivoiriennes sont en proie à la récurrence de ces crises. Aussi, l'avènement du multipartisme en 1990, en Côte d'Ivoire, consacre-t-il cette nouvelle ère de bouleversements du contexte sociopolitique, en particulier celui des universités nationales. C'est la période de l'introduction de la politique, de ses tensions et divisions dans le système universitaire avec la naissance de différentes associations estudiantines. Celles-ci deviennent par la suite des instruments au service des « chapelles » politiques⁸.

⁵ Les premières universités en Afrique francophone sont les universités de Dakar et d'Abidjan.

⁶ CHARLE, Ch., et VERGER, J., *Histoire des universités*, Paris, PUF, 2007 (2^{ème} édition revue et augmentée), Coll. Que sais-je ?, n° 391; GOIN, B. T., « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire », *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, vol. 9, n° 1 & 2, Dakar, CODESRIA, 2011, p. 133-146.

⁷ BAILLY, D., *La réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 1995 ; KIPRE, P., *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Fontenay-sous-Bois, Ed. Sides, 2005 ; KOUI, Th., *Multipartisme et idéologie en Côte d'Ivoire : droite, centre, gauche*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; FAURE, Y.-A., « L'économie politique d'une démocratisation. Éléments d'analyse à propos de l'expérience récente de la Côte d'Ivoire », in *Politique africaine*, n° 43, octobre 1991, p. 31-49.

⁸ GOIN, B. T., « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire », op. cit., 2011.

Depuis lors, l'université ivoirienne connaît des troubles, manifestations et revendications de tout genre mettant en cause son fonctionnement. Cette situation, qui n'est pas sans conséquence, porte atteinte à la stabilité sociopolitique du pays. Ces tensions en milieu universitaire suscitent, depuis les années 1990, des interventions récurrentes des forces de l'ordre sur les sites universitaires (campus et résidences universitaires). Lesquelles interventions des forces de l'ordre donnent par moment l'allure d'une exacerbation de la crise qu'elles sont censées résoudre. Lorsque surviennent ces crises à l'UFHB, les différents acteurs universitaires (autorités universitaires, personnel administratif et technique, étudiants) se servent des moyens médiatiques à disposition à des fins d'échange, d'information et de communication. Disposant d'une faible marge de manœuvre avec les médias classiques⁹, les étudiants se tournent donc vers les outils participatifs d'internet pour aborder les questions relatives à leur univers.

Cet article aborde la question de la démocratie dans le monde contemporain, particulièrement sur les processus de construction de l'opinion publique en rapport avec l'avènement des outils de la communication numérique. Non exhaustif, il se veut une contribution à l'élargissement du champ de connaissances sur la notion d'opinion publique et ses manifestations dans l'organisation sociale humaine, plus précisément en milieu académique. Cet écrit se fonde sur un questionnement (1.1) et fait appel à différentes postures théoriques (1.2) et méthodologiques (1.3).

⁹ Les médias classiques désignent les moyens de communication existant avant l'avènement de l'internet. Ces médias sont, entre autres, la presse écrite, la télévision, la radio, etc.

1. QUESTIONS DE RECHERCHE, CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Cette partie est le lieu de présenter les questions de recherche et les cadres théorique et méthodologique de la présente étude.

1.1. Questions de recherche

Ce travail de recherche tente d'apporter une réponse à cette question centrale : comment se construit l'opinion publique estudiantine autour de la présence policière à l'Université Félix Houphouët-Boigny à travers les outils du web 2.0 ? Dans l'optique d'apporter une réponse satisfaisante à cette question, nous avons déclinée celle-ci en des questions spécifiques comme il suit : quelles sont les perceptions des étudiants quant à la présence policière à l'Université Félix Houphouët-Boigny ? Comment les étudiants débattent-ils de cette présence policière dans l'espace universitaire ? Et quelle est la place des outils du web 2.0 dans la construction du débat public virtuel sur cette présence policière à l'Université Félix Houphouët-Boigny ? Répondre à ces questions implique de cerner les différents cadres théorique et méthodologique structurant la présente étude.

1.2. Cadre théorique de référence

La présente étude repose sur un socle théorique constitué de l'approche constructiviste des problèmes sociaux et de la théorie des usages des Tics. Les choix de ces théories s'expliquent dans comme il suit.

Le constructivisme est l'une des théories les plus usitées en sciences humaines et sociales et est considérée comme une théorie fondamentale des sciences de l'information et de la communication (SIC). Ce constat est fait par Gilles Gauthier, pour qui :

Il est fréquemment affirmé que tel objet, produit ou réalisation de communication, sont construits ou co-construits, que les pratiques de communication publique, notamment le journalisme, créent la réalité sur laquelle ils portent, que la communication elle-même et l'espace public sont essentiellement affaire de construction¹⁰.

Ces propos de Gilles Gauthier traduisent que, dans la théorie constructiviste, aucun fait social n'est préétabli comme connaissance pour l'homme et que tout fait ou réalité est construit par les acteurs sociaux concernés. Tout phénomène prend la dimension de problème social dans la mesure où il est communément vécu et défini comme critique par l'ensemble ou une partie des acteurs sociaux. C'est le cas de la présence policière qui est perçue comme un problème singulier à la communauté étudiante. Nous ne saurions toutefois nous limiter à l'usage du constructivisme dans son acception la plus globale. Cela dit, que faut-il entendre par approche constructiviste des problèmes sociaux ?

La théorie constructiviste guide, dans ce travail, l'analyse des problèmes sociaux. Nous postulons d'emblée que la définition des problèmes sociaux obéit à divers paradigmes. Cette assertion prend tout son sens avec la thèse d'Herbert Blumer qui affirme que les problèmes sociaux ne sont pas « comme un ensemble de conditions sociales objectives », mais trouvent leurs fondements dans les processus de définitions collectives¹¹.

À cet effet, Fernand Dumont considère la détermination des problèmes sociaux comme l'identification d'un faisceau d'éléments ou d'un aspect particulier dans l'infinie diversité des problèmes sociaux : « un jugement de valeur suggère une urgence et entraîne un programme

¹⁰ GAUTHIER, G., « Critique du constructivisme en communication », *Questions de communication* [En ligne], <http://questionsdecommunication.revues.org/7502>, 2003.

¹¹ BLUMER, H. et RIOT, L., 2004, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, vol. 17, n°67, p. 185-199.

d'action»¹². Les problèmes sociaux dépendent donc des représentations collectives. Ainsi, dans la grande diversité des sujets alimentant l'espace public, une sélection s'opère en amont.

L'approche constructiviste nous permettra d'analyser, dans notre travail, le processus de construction de ce débat public étudiant autour de la présence de la police à l'UFHB et la controverse en résultant. Toutefois l'usage de cette théorie s'avère insuffisant dans l'appréhension de notre objet d'étude qui porte également sur les médias du web 2.0 : elle théorie se doit d'être renforcée.

1.3. Théorie des usages des TIC

Étant donné l'appropriation d'outils techniques à des fins de construction de sens, il est donc nécessaire de faire appel à la théorie des usages des Tics. Pour Serge Proulx, l'internet transforme les conditions d'usage des technologies actuelles et sa prégnance semble provoquer une rupture dans les usages (sociaux). Cette influence sociotechnique d'internet peut être cernée par la sociologie des usages, car celle-ci permet un aller-retour entre technique et social¹³. Jauréguiberry et Serge Proulx soutiennent que : « l'usage des techniques n'est pas relativement neutre : il est porteur de valeurs et source de significations sociales pour l'utilisateur »¹⁴. Ce qui, autrement, traduit l'alliage entre technique et social que permet la sociologie des usages. La sociologie nous guidera pour la compréhension des termes d'usage, d'utilisation et de pratique.

¹² DUMONT, Fernand et al (dir.), (1994), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

¹³ BOUGAMRA, M., *Internet et démocratie : les usages sociopolitiques de Facebook dans l'Après-révolution en Tunisie*, Mémoire de maîtrise en Communication, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2015.

¹⁴ *Ibidem*.

Serge Proulx s'inscrit dans la même logique que Josiane Jouët. Pour lui, l'usage renvoie à l'utilisation sociale d'un bien, d'un instrument, d'un objet naturel ou symbolique à des fins particulières. Il affirme que ces usages sociaux visent à mettre en relief « les significations culturelles complexes de ces conduites de la vie quotidienne ». Serge Proulx soutient que la sociologie des usages revient à observer « ce que les gens font avec les objets et dispositifs techniques »¹⁵.

Nous trouvons, dans la définition de Jérôme Denis, les fondamentaux théoriques fournis par la sociologie des usages dans cette recherche :

Avec la notion d'usages, c'est bien sûr la figure de l'utilisateur qui prend de l'ampleur, c'est-à-dire celle d'un acteur à part entière qui est appréhendé en tant qu'il produit lui aussi quelque chose et n'est donc pas passif, docile comme l'est, semble-t-il, l'utilisateur pensé par les concepteurs des technologies étudiées. Producteur, il l'est d'ailleurs généralement "contre" les producteurs attirés. C'est moins dans l'action en général qu'il est présenté dans les différentes études, et surtout dans leurs conclusions plus théoriques, que dans la réaction¹⁶.

Il ressort de ces assertions que les nouvelles technologies semblent accroître les possibilités de l'utilisateur qui, tout de même, peut déterminer ou détourner à son gré leurs fonctions. Notre regard s'articulera autour des moyens que fournissent les technologies nouvelles à l'individu et la nouvelle dimension sociale qu'elles lui confèrent par leurs usages, mais surtout sur son statut de producteur avec les TIC.

¹⁵ PROULX, S., *Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances* in Lise Vieira et Nathalie Pinède, éd., *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, t. 1, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, pp. 7-20, [En ligne], <http://www.sergeproulx.info>, 2005.

¹⁶ DENIS, J., « Une autre sociologie des usages ? Pistes et postures pour l'étude des chaînes sociotechniques ». [En ligne], <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00641283>, 2009.

Cette perspective cadre également avec la perception de Florence Millerand qui estime que l'usage d'un média ou d'une technologie, repérable et analysable à travers des pratiques et des représentations spécifiques, devient « social » dès qu'il est possible d'en saisir « les conditions sociales d'émergence et, en retour d'établir les modalités selon lesquelles il participe à la définition des identités sociales des sujets »¹⁷. Les individus s'approprient les outils desquels ils en font un usage culturel et basé sur leurs valeurs actuelles. Comme Jean-Godefroy Bidima le soutient, l'internet permet d'externaliser le dit qui est aux antipodes du secret ancré dans la culture africaine¹⁸.

Cette recherche permettra d'appréhender et d'apprécier les conditions et le contexte dans lesquels cette situation « sécuritaire » se transforme en problème social, de comprendre ensuite comment réagissent les acteurs sociaux concernés et comment ils tentent de faire prendre conscience du problème. Nous rappelons, toutefois, que dans cette étude, seuls les outils interactifs de l'internet sont abordés comme lieux de discussion et de construction de cette opinion publique estudiantine.

1.3. Cadre méthodologique

La compréhension des mécanismes de construction de l'opinion publique estudiantine autour de la présence policière à l'UFHB nous a conduits à employer une approche méthodologique mixte fondée à la fois sur la méthode qualitative et la méthode quantitative.

¹⁷ BOUGAMRA, M., *Internet et démocratie : les usages sociopolitiques de Facebook dans l'Après-révolution en Tunisie*, op. cit.

¹⁸ BIDIMA, J-G., « Internet et le monde académique africain », *Diogenes*, n° 211, 2005, p. 117-125.

La collecte de données a donc été menée à travers des entretiens semi-directifs et une enquête par questionnaire sur le site de l'Université Félix Houphouët-Boigny et ses environs. À la fois le théâtre de nombreuses altercations entre étudiants et policiers et le site où l'on observe en permanence des détachements de la police nationale, l'Université Félix Houphouët-Boigny a été la zone géographique cible de la présente étude.

La méthode qualitative employée dans cette recherche s'inscrit dans un cadre d'analyse et d'interprétation fondé sur des entretiens semi-directifs réalisés. Notre corpus a été composé de 3 entretiens semi-directifs et de 120 fiches de questionnaires soumises aux étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Il faut noter que les entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 3 responsables d'organisations estudiantines sur le site de l'Université Félix Houphouët-Boigny et au Centre Hospitalier Universitaire de Cocody (à proximité de l'UFHB). Ces personnes ressources sont, selon l'ordre des interviews réalisées, le Porte-parole du Collège des Délégués de l'UFHB, le Président du Comité des Résidents universitaires et le Secrétaire général de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire, section LLC-ICA¹⁹. Ces entretiens ont permis de cerner les raisons profondes qui sous-tendent la perception sociale de la présence policière sur le campus de l'UFHB par des organisations estudiantines, l'effectivité du débat public sur leurs plateformes numériques et la place accordée à ces médias numériques. Les propos issus de ces entretiens ont été soumis à une analyse thématique de contenu.

La méthode quantitative a, quant à elle, été axée sur une enquête par questionnaire réalisée auprès de 120 étudiants sur le site de l'UFHB et dans les résidences universitaires avoisinantes (Campus Ancien, Campus 1, Cité Mermoz). Par souci de faisabilité, nous avons circonscrit cette enquête aux étudiants de quatre (4) UFR²⁰ (Information Communication et Arts, Sciences

¹⁹ Langues, Littérature et Civilisations-Information, Communication et Arts.

²⁰ Unité de Formation et de Recherche.

Médicales, Sciences Humaines et Sociales et Sciences Juridiques Appliquées et Politiques) repartis sur différentes zones d'exposition des étudiants à la présence et aux interventions de la police nationale sur le site de ladite université. La constitution de cet échantillon s'est faite sur la base de l'échantillonnage aléatoire stratifié qui consiste à diviser la population cible en sous-groupes homogènes ou strates puis à tirer, de façon aléatoire, un échantillon dans chaque strate. Cette enquête avait pour objectif de collecter les diverses perceptions des étudiants quant à la présence de la police nationale à l'UFHB, leur participation au débat public virtuel concernant cette présence policière et les motifs d'usage de ces outils. Suite au dépouillement à l'aide du logiciel de traitement de données et d'analyse de représentations *Sphinx Plus.V5. Tuite*, les données collectées ont été soumises à une analyse statistique. À l'issue de la collecte des données, la présentation des résultats permettant d'explicitier l'opinion publique estudiantine née de la présence de la police nationale s'avère opportune. Dans les lignes qui suivent, nous abordons les perceptions des organisations quant à la présence des forces de l'ordre dans l'espace universitaire (2.1), la valeur ou le caractère que prend cette présence pour lesdites organisations (2.2) et le rôle des outils du web 2.0 dans le déroulement des échanges estudiantins (2.3).

2. LA CONSTRUCTION DE L'OPINION PUBLIQUE ESTUDIANTE AUTOUR DE LA PRÉSENCE POLICIÈRE À L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Les résultats issus de notre collecte de données sont présentés sous diverses formes : des tableaux présentant l'analyse thématique des propos recueillis pendant les entretiens pour ce qui concerne l'enquête qualitative, et des tableaux et graphiques présentant des données statistiques pour ce qui est de l'enquête quantitative.

Les différentes techniques de collecte de données employées dans le cadre de cette recherche ont permis de dresser un état des lieux des tensions entre les étudiants et les policiers, l'usage des outils numériques participatifs comme espaces publics de discussion et la place de ces outils

dans la construction de l'opinion publique estudiantine sur la présence de la police nationale à l'Université Félix Houphouët-Boigny. Comme mentionné plus haut, nous avons échangé avec des responsables d'organisations estudiantines sur divers aspects de cette recherche. Pour ce qui concerne leurs points de vue sur la présence policière sur le site de l'UFHB, les responsables interrogés restent partagés sur la question de cette présence policière.

2.1. Le regard des organisations estudiantines sur la présence policière à l'UFHB

Pour les deux leaders d'organisations estudiantines, la présence des forces de l'ordre est un gage de sécurité pour les acteurs universitaires. Pour le Porte-parole du Collège des Délégués de l'UFHB, « la police est là pour protéger les étudiants », car l'université est un lieu de violences. Il soutient donc que « la présence de cette force régaliennne comme la police nationale peut permettre que ces grabuges » prennent fin.

Et pour le Président du Comité des Résidents universitaires, la police nationale est présente sur l'espace universitaire « en cas de litiges entre syndicats » estudiantins et que celle-ci « a le droit d'exercer là où la population se sent dans l'insécurité ». Selon ce dernier, il faut prendre ses distances avec « la manipulation qui est mise en œuvre pour montrer l'aspect néfaste de la présence policière sur le campus ». Pour ces deux responsables étudiants, il est évident qu'une présence des forces de l'ordre sur l'espace universitaire de l'UFHB freinerait les situations de violences y ayant cours.

Mais cette perception approuvée de la présence policière ne trouve pas le même écho chez le Secrétaire général de la FESCI, section LLC-ICA. Selon lui, la présence policière est un frein, une entrave à la liberté des étudiants de l'UFHB, car « cette police est réactionnaire ». Ce responsable étudiant ne masque pas sa déception lorsqu'il fait cas des actions de la police sur l'espace universitaire : « nous avons affaire à une police de voleurs ».

Ces propos corroborent le rejet de la police sur l'espace universitaire par la FESCI. Lequel rejet ne fait l'ombre d'aucun doute pour cet interviewé qui affirme : « nous avons signifié que nous ne voulons plus de la police à l'université ». Ceci dit, il importe de déterminer le caractère attribué par les étudiants à la présence policière à l'université.

2.2. La présence policière à l'UFHB : entre problème social et nécessité sécuritaire pour les organisations estudiantines

Le second volet de notre guide d'entretien visait à déterminer le caractère socio-problématique de cette présence policière. Pour les leaders étudiants interrogés, ce volet visait également à faire ressortir les raisons qui sous-tendent leur approbation ou rejet des forces de l'ordre présentes dans l'espace universitaire. Les différents points de vue exprimés par ces responsables s'inscrivent dans la continuité de leurs précédents propos. En effet, les deux premiers interviewés ne perçoivent pas cette présence comme un problème social. Bien au contraire, ils la trouvent bénéfique. Ce qui fait dire à l'un que « la présence de la police ne dérange en aucun cas » et qu'il n'y a « jamais eu de problèmes avec elle ». Dans la même veine, l'autre responsable soutient que la police est présente pour le maintien de l'ordre, pour la sécurité des biens matériels, humains et autres » quoique le campus ne soit pas, selon lui, « une caserne de police ».

En divergence avec le point de vue de ses prédécesseurs, le dernier responsable interrogé perçoit la présence policière comme un problème nécessitant une solution urgente. Pour lui, cette présence est un facteur d'insécurité et « ce problème » a toujours été au cœur des revendications de sa structure d'appartenance. Pour lui le « départ pur et simple de la police de l'espace universitaire » doit être effectif. Dans leur tentative de résolution de ce « problème », sa structure a, selon ses dires, à plusieurs reprises « posé le problème aux autorités compétentes », c'est-à-dire les autorités universitaires.

Suite à ces différentes interventions, il est indéniable que la présence policière à l'UFHB est perçue par certaines organisations estudiantines comme un problème social et par d'autres comme une nécessité. Ces divergences peuvent s'expliquer par le fait de la diversité des intérêts, activités et champs d'action des différentes organisations estudiantines de l'UFHB. Cette présence reste tout de même un problème social étudiantin. Car, comme le disent Adam Jamrozik et Luisa Nocella, « un problème social est une condition sociale considérée comme indésirable par une société ou par certains acteurs de cette société, dans la mesure où cette condition représente une menace de quelque sorte : explicite, valeurs, normes. La condition ou situation sociale peut être jugée comme problématique quand elle ne correspond pas à ce qu'on pense qu'elle devrait être »²¹.

Prenant la forme d'un débat important à mener, la présence des forces de l'ordre dans leur espace suscitera pour les étudiants la mobilisation des médias à leur disposition.

2.3. La place des outils du web 2.0 comme espace de discussion dans les organisations estudiantines

Pour ce qui concerne les outils du web 2.0, il reconnaît tout de même l'importance des outils participatifs de l'internet dans la dynamique des échanges entre étudiants. « On utilise beaucoup plus les réseaux sociaux, nos pages Facebook ». Selon le Porte-parole du Collège des Délégués de l'UFHB, « pour éviter que nos propos soient conditionnés par une tierce personne, on utilise les moyens habituels, on communique et on se laisse aller sur les réseaux sociaux ». Des propos qui laissent entrevoir la liberté et l'autonomie que garantissent les outils du web 2.0 aux différents utilisateurs. Ils traduisent également, que par analogie avec les autres médias,

²¹ LAROQUE, P., *Les grands problèmes sociaux contemporains*, Vol.1, Les Cours de droit, 1969.

les outils du web sont plus fiables et donnent plus de latitude à quiconque veut s'exprimer.

De même, le Président du Comité des Résidents s'est montré laudateur des outils du web 2.0. Pour ce qui concerne la place des outils du web 2.0 comme moyens de communication et de libre discussion, il affirme que « les réseaux sociaux sont des outils de communication incontournables », et « il est archi faux que des personnes puissent arriver à bout de tout programme sans ces outils-là ! ». On peut induire, à travers ces propos, que les outils du web 2.0 sont d'une grande nécessité pour cette organisation. Par la suite, il précise que dans son organisation les SMS²² sont plus prisés en tant que moyens de communication par excellence, car c'est le canal d'information « le plus simple et le moins coûteux ». Cependant, l'interviewé fait état de l'existence de pages d'échange et de discussions sur les réseaux sociaux numériques (Facebook et WhatsApp, etc.) pour sa structure. En guise de conclusion sur l'usage de ces outils, ce leader déclare qu'« il y a certaines choses que des personnes ne peuvent pas dire en face pour par peur, mais peuvent balancer sur les réseaux sociaux en craignant peu ». Les réseaux sociaux sont donc utilisés dans une logique de liberté d'opinion et d'expression, car tout le monde peut y aborder tout type de sujet comme peuvent laisser comprendre ces propos.

S'inscrivant dans la même veine que les deux premiers responsables interrogés, le Secrétaire général de section LLC-ICA de la FESCI nous a assuré que sa structure utilise pleinement les outils participatifs de l'internet à des fins d'échanges publics, entre autres. En fait, il affirme que sa structure est présente sur « tous les médias numériques à disposition » tels que les réseaux sociaux, ils utilisent des vidéoconférences, ceci leur permet d'être plus ouverts et d'être plus accessibles aux étudiants. À titre d'illustration, l'interviewé n⁰³ a fait mention des projections vidéo retransmises sur leur site officiel²³ lors de leurs différents congrès et assemblées générales.

²² Short Message Service

²³ www.fesci.ci consulté le 12 janvier 2017.

Il a également évoqué quelques pages virtuelles Facebook²⁴ animées par la FESCI et ses différentes sections sur lesquelles les questions importantes pour la structure sont abordées en permanence. Ce leader étudiantin argue que l'accès aux moyens de communication traditionnels (presse écrite, TV, radio, etc.) est difficile, ce qui fait des outils participatifs et collaboratifs de l'internet une alternative idéale, surtout avec les potentialités qu'ils offrent. La recension des perceptions étudiantines sur cette présence policière se doit d'être un préalable à l'analyse du débat numérique qui en découle.

2.4. La présence de la police nationale à l'UFHB : un objet de tensions entre les étudiants et les policiers

Le tableau suivant donne une idée de l'appréciation des étudiants concernant la présence policière à l'UFHB.

Tableau 1 : Appréciation de la présence de la police nationale à l'UFHB

Êtes-vous favorable à la présence de la police nationale à l'UFHB ?		
	Nb	% cit.
Oui	62	51,7%
Non	58	48,3%
Total	120	100,0%

Source : Enquête réalisée du 14 au 28 août 2017

La question n°7 du questionnaire visait à déterminer si les enquêtés étaient favorables ou défavorables à la présence policière sur le site de l'université. Ce tableau nous montre les réponses suivantes : 51,7 % des étudiants sont favorables à cette présence des forces de l'ordre à l'UFHB.

²⁴ « Fesci Ben »; « Fesci FLASH »; « Fesci LII-Ica Abidjan »; etc.

À l'opposé, 48,3 % des étudiants interrogés la désapprouvent. Ces chiffres montrent que la présence policière est perçue positivement par la majorité des étudiants. Cette majorité laisse entrevoir que le besoin de sécurisation de l'espace universitaire est grand. Ce point de vue dominant peut également s'expliquer par le fait que cette présence policière à l'UFHB peut contribuer à venir à bout de ce climat de grèves permanentes et du manque de liberté d'opinion et d'expression qui ont été mentionnés (prenant sa source dans ce climat universitaire trouble). Nous arguons donc que le besoin de sécurité explique ces tendances.

Il est également important d'évoquer le nombre non négligeable d'avis défavorables (48,3 %). Pour cette frange défavorable, il faut rappeler tout de même que les interventions policières sont par moment empreintes de violences à l'endroit des étudiants en général²⁵. L'on a pu observer que certains étudiants étaient pris à partie par des policiers uniquement sur la base de leur statut d'étudiants au cours des manifestations, laissant donc à ceux-ci un goût amer de ces interventions policières, et au passage de tout ce qui peut se rapporter à la police. L'on comprend aisément, comme le montre le tableau 1, pourquoi les étudiants ayant déjà assisté à une intervention de la police sont en défaveur de sa présence sur l'espace universitaire. Ce qui rend aisée la compréhension de l'aversion des étudiants. Ces répressions très souvent violentes à l'endroit des étudiants et le lourd passé empreint de tensions existant entre ceux-ci et les policiers illustrent le double symbolique d'appréciation et de rejet de la présence policière.

Nous avons pu constater que le genre avait également un rôle important dans l'appréciation de cette présence. Les femmes par exemple sont plus favorables à la présence policière que les hommes. En effet, sur l'ensemble des enquêtés de sexe féminin (30 % de l'effectif total), 66,7 %

²⁵ Etudiants manifestants, témoins et/ou victimes directs de manifestations réprimés (grèves et marches estudiantines, etc.) et étudiants tiers (témoins indirects desdites manifestations)

sont favorables à l'établissement des forces de police sur l'espace universitaire contrairement aux hommes au sein desquels l'on peut relever un taux de 45 % d'étudiants défavorables à cette présence policière. Ceci signifie que le sexe des enquêtés peut être une valeur significative pour le jugement porté sur la présence des forces de l'ordre à l'UFHB. L'on peut en dire autant quand il s'agit de jauger la présence policière à l'aune de l'appartenance ou non des enquêtés à un mouvement étudiantin qui la rejettent massivement (80 % des membres de mouvements étudiants).

Comme mentionné plus haut, l'UFHB étant un lieu marqué par la violence, l'on comprend que les étudiants voient en la présence des forces de l'ordre un moyen de réduire les crises, voire d'améliorer l'atmosphère critique qui y règne. La présence des forces de police est également un moyen de dissuasion de tout acte de violence pouvant se poser dans l'espace universitaire. Le tableau 1 permet donc de corroborer nos propos selon lesquels le besoin de sécurité est de plus en plus grand au sein de la population étudiante. En effet, en plus des enseignants du supérieur qui ont souhaité le maintien de la police nationale à l'université pour des raisons de sécurité²⁶, les étudiants montrent majoritairement qu'ils ont besoin de ces forces de sécurité sur l'espace universitaire. Ce primat accordé aux médias 2.0 fait de ceux-ci l'espace idéal de captation des échanges étudiants sur la présence de la police nationale à l'UFHB.

²⁶ <https://m.le360.ma/afrique/cote-divoire/societe/2016/07/08/3661-le-conseil-deluniversite-dabidjan-appelle-au-maintien-de-la-police-sur-le-campus-3661> consulté le 12 janvier 2017

2.5. Le débat public virtuel autour de la présence policière à l'UFHB

À la question de savoir si les enquêtés font usage de l'internet, les tendances suivantes se dégagent : 99,2 % des répondants affirment qu'ils se connectent à internet contre 0,7 % qui affirme ne pas se connecter à l'internet. Ces résultats illustrent que l'usage d'internet est familier à l'écrasante majorité des étudiants. Ces chiffres traduisent un accaparement des nouvelles technologies par les étudiants. Depuis l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'on peut affirmer que les étudiants ne sont pas en marge de leur usage. Vu que l'internet offre de nombreuses possibilités et facilités (amélioration du rapport à l'espace et au temps) au quotidien de l'homme, les étudiants peuvent être amenés à en faire de multiples usages (s'informer, discuter, s'évader entre autres).

La connaissance et l'usage des TIC peuvent permettre de comprendre ces différents emplois. Le taux de pénétration de l'internet en Côte d'Ivoire étant significatif (72%), ces chiffres se justifient. Nous observons dans le tableau à suivre les différents usages de l'internet par les étudiants.

Aussi voit-on que l'internet est un canal, voire un espace de discussions pour les étudiants. Ceci peut s'expliquer par les avantages que garantissent les outils de l'internet pour des échanges comparativement aux médias tels que la télévision, la radio ou encore la presse écrite. Nous ajoutons que la participation ne se fait qu'à condition d'avoir accès à l'internet, l'on peut ensuite participer à toutes sortes de débats sans risque de censure. Ce résultat peut aussi traduire que dans les différentes discussions auxquelles les étudiants ont pu participer, se trouvent des discussions en rapport avec l'université, et des problèmes qui la minent. Le tableau suivant illustre cette assertion et l'on peut s'apercevoir que sur le nombre de répondants utilisant internet, 35,3 % ont déjà participé à des discussions sur l'université ivoirienne. Et de cette pléthore de sujets probablement abordés, il est nécessaire de savoir si la présence policière à l'UFHB en a déjà fait partie.

Tableau 2 : Thèmes abordés par les enquêtés au cours de leurs discussions sur l'internet

Entre autres, quels sont les thèmes sur lesquels vous avez discuté en ligne ?		
	Nb	% obs.
Les conditions de vie des étudiants	30	25,0 %
La violence à l'université	21	17,5 %
La présence de la police nationale	11	9,2 %
Les démarches administratives	10	8,3 %
Autres	3	2,5 %
Total	75	62,5 %

Source : Enquête réalisée du 14 au 28 août 2017

Les résultats ci-dessus montrent les propositions de réponses faites concernant les thèmes en rapport avec l'université nationale par les étudiants sur internet. Les résultats les plus cités par les enquêtés sont respectivement « les conditions de vie des étudiants » (cité 30 fois), « la violence à l'université » (21 fois cité), « la police à l'université » (11 fois cité) et les démarches administratives (10 fois cité).

Les étudiants prennent donc part à des débats sur l'internet en rapport avec l'Université nationale ivoirienne. Les tendances suivantes se dégagent : 25 % des échanges sur l'université ont concerné les conditions de vie des étudiants, 17,5 % de la violence à l'université, 9,2 % à la présence de la police nationale à l'université et 8,3 % aux démarches administratives. Nous nous intéressons ici au taux d'échanges en lien avec la question de la présence policière. Ce chiffre traduit que, comme mentionné plus haut, la question policière est au cœur des préoccupations des étudiants à l'instar des conditions de vie des étudiants et de la violence à l'université, etc. Nous pouvons déduire que même si la présence de la police nationale n'est qu'en troisième position de grandeur parmi les observations des enquêtés, il n'en demeure pas moins qu'elle reste un sujet qui intéresse les étudiants.

Et ceux-ci en parlent sur la « place publique » numérique. Ces chiffres traduisent clairement la dimension de problème que prend cette présence policière dans l'espace universitaire. Le tableau ci-dessus ne présente que les statistiques relatives aux étudiants discutant ou ayant déjà discuté de l'Université FHB sur les outils du web 2.0. Ils représentent 62,5 % de notre population d'étude.

Les différents résultats et chiffres présentés dans cette section ont permis de voir que la présence des forces de police dans l'espace universitaire est un problème social étudiant. En effet elle concerne une partie importante de cette population et suscite des discussions publiques auxquelles les étudiants prennent part en vue d'apporter leurs réflexions personnelles sur ce sujet devenu public. Ces différentes discussions, se tenant sur les outils de l'internet, montrent ainsi que cette présence fait débat. Ce qui lui confère donc le caractère de problème social pour la communauté estudiantine.

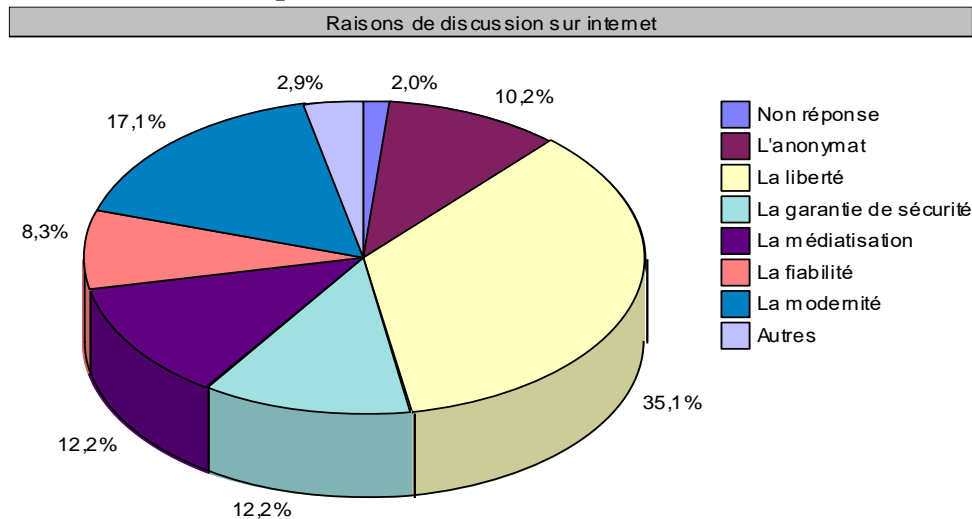
Il convient de se demander, dans la dernière partie de cette analyse et interprétation des données quantitatives, en quoi et pourquoi les outils de l'internet sont privilégiés par les étudiants pour échanger de la question de cette présence policière.

2.6. Les outils de l'internet comme espaces privilégiés de discussions

Le bilan des réponses concernant les différents outils de l'internet utilisés par les étudiants pour discuter nous est dressé comme suit : les médias en ligne les plus utilisés par les étudiants internautes sont par ordre de grandeur les réseaux sociaux numériques (24 %), les journaux en ligne (8,9 %), les forums (7,5 %), les blogs (6,2 %).

Ici, l'on peut s'apercevoir des différents moyens de discussion en ligne utilisés par les enquêtés. Ces résultats ne concernent que la frange des étudiants internautes utilisant les outils de l'internet à des fins de discussion. Aussi pouvons-nous constater que les outils numériques les plus usités sont les réseaux sociaux numériques.

Graphique 1 : Raisons du choix des outils du web 2.0 comme espaces de débat public



Source : Enquête réalisée du 14 au 28 août 2017

Il est question ici de recenser les raisons des discussions menées par nos enquêtés sur internet. La question n°17 (En général, quelles sont les raisons qui vous amènent à participer à des discussions sur internet ?) nous a permis d'identifier ce qui fait des outils d'internet l'espace par excellence de leur débat public sur une thématique comme celle de la présence de la police nationale à l'Université Félix Houphouët-Boigny. La figure nous donne les résultats suivants : la majorité des répondants (35,1 %) argue que les outils d'internet garantissent la « liberté » dans la participation à un débat. 17,1 % trouvent en ces outils un signe de « la modernité » dans les débats publics. 12,2 % des enquêtés choisissent autant « la médiatisation » que « la garantie de sécurité », 10,2 % choisissent « l'anonymat » et, enfin, 8,3 % choisissent « la fiabilité ».

Le fort taux de réponses en faveur de la « liberté » garantie par les outils du web 2.0 s'explique d'abord par le fait que le web est, il est utile de le rappeler, virtuel donc insaisissable. Ce qui favorise une expression plus aisée sur ces différents outils collaboratifs. En effet, l'on peut remarquer que de grands bouleversements dans l'ordre de la divulgation des informations se sont accrus avec l'avènement de ces outils virtuels. Les étudiants préfèrent utiliser ces plateformes, à notre sens, parce qu'elles n'engagent pas leur présence physique et la traçabilité de leurs propos est encore plus difficile à réaliser. Cet argument des nouveaux médias est de poids dans des pays où les citoyens ont de plus en plus de mal à s'exprimer librement, sans crainte de représailles de toutes parts.

La deuxième raison du choix des outils du web 2.0 par les étudiants (17,1 %) est « la modernité ». Sur les outils du web 2.0, les internautes peuvent maintenant produire du contenu et faire connaître leurs points de vue à souhait, sans un quelconque filtre. Ce qui marque une rupture avec les anciens médias où le contrôle de la chaîne d'informations s'opère à tout niveau du traitement de l'information. Et l'inexistence d'espace d'échanges, ouverts à tous et où l'on peut librement s'exprimer, à l'UFHB est comblée par ces outils numériques.

Il faut noter ici le très faible taux de non-réponse (2 %), ce qui prouve que les outils participatifs de l'internet ont été adoptés aujourd'hui par les étudiants et sont utilisés dans une logique de développement des usages des technologies nouvelles.

3. UNE OPINION PUBLIQUE ESTUDIANTINE CONTRASTÉE AUTOUR DE LA PRÉSENCE POLICIÈRE A L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Selon Bernard Lamizet et Ahmed Silem, l'opinion publique désigne plusieurs réalités, à savoir un principe et un mécanisme fondamental de la vie démocratique, une fiction juridique et statistique, la légitimation de la domination politique, une contrepartie du pouvoir et un instrument de l'exercice du pouvoir²⁷. Nous avons, à ce niveau de la recherche, confronté l'opinion publique recensée auprès de la population estudiantine de l'UFHB avec chacune des facettes de l'opinion publique présentées par ces deux auteurs.

La première réalité se rapporte au principe et mécanisme fondamental de la vie démocratique. En effet, ces penseurs soutiennent que l'opinion publique résulte de « la reconnaissance de la liberté d'expression et de l'égalité devant la loi », principe cher à tous les pays démocratiques. Rapportée à notre étude, cette assertion prend tout son sens. La volonté des différents étudiants s'exprimant sur la question de la présence de la police sur internet ou dans tout autre espace d'échange public démontre leur intention de s'exprimer sur des faits ou phénomènes les concernant. Ceci traduit également la conscience d'homme libre et voué à s'exprimer librement que tout citoyen doit avoir dans un système démocratique. Ils envisagent donc d'apporter un changement par l'exercice public de leur droit.

Pour les deux auteurs de ce dictionnaire encyclopédique, l'opinion publique prend une forme de fiction juridique et statistique, car elle présupposerait que chacun recherche nécessairement une solution prônant le bien commun face aux différents faits sociaux. Ce qui, à leur sens, est un point

²⁷ LAMIZET, B. et SILEM, A., *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses., 1997, pp 421-423.

de vue « naïf » dans la mesure où le fonctionnement démocratique offre « le spectacle d'une multiplicité de groupes qui s'affrontent et cherchent à faire prévaloir leurs intérêts ». Ce qui est aisément perçu dans cette recherche. En effet, les différentes tendances observées concernant la présence policière à l'UFHB (51,7 % d'étudiants favorables contre 48,3 % défavorables) et les positions divergentes des responsables étudiants interrogés corroborent ces propos des deux penseurs. L'opinion publique résultant de cette étude reflète « davantage le poids relatif de chacun de ces groupes que la recherche objective du plus grand intérêt pour tous ».

La légitimation de la domination politique que peut représenter l'opinion publique s'observe également dans cette étude. Les résultats issus de la recherche peuvent en effet servir d'arguments sur lesquels des actions politiques pourraient s'appuyer. Cette posture est à envisager dans le cadre d'actions publiques dans le domaine de la sécurisation des milieux de formation. Les différentes tendances ressorties par notre sondage d'opinion peuvent constituer un recours pour certaines actions publiques concernant l'université.

Bernard Lamizet et Ahmed Silem invoquent comme quatrième réalité désignée par l'opinion publique, une contrepartie du pouvoir. Pour eux, elle est « une contrepartie réelle et efficace du pouvoir » en ce sens que les sondages permettent souvent d'influencer l'action des gouvernants. La présente étude peut donc servir à créer un cadre de sécurisation de l'espace universitaire en tenant compte des aspirations des différents acteurs universitaires. Cette étude, en dépit des biais rencontrés, peut apparaître comme un outil d'aide à la décision et une contribution à l'amélioration des rapports entre les acteurs universitaires et l'équilibre dans la gestion de la sécurité à l'UFHB.

CONCLUSION

La construction de l'opinion publique estudiantine autour de la présence policière à l'UFHB part des perceptions individuelles des étudiants eux-mêmes pour aboutir à une confrontation d'idées ou encore un débat public qui se déroule à travers le canal des outils participatifs de l'internet.

La démarche hypothético-déductive (basée sur les méthodes qualitative et quantitative) a favorisé une recension efficace des informations, car ces outils ont permis l'accès aux informations recherchées pour la validation de cette étude. Les différents résultats issus de la collecte de données nous ont permis de constater que la présence policière à l'UFHB est diversement appréciée par les étudiants et les raisons qui sous-tendent ces appréciations sont de divers ordres. L'opinion publique estudiantine autour de cette présence policière reste un champ de forces dominé par des appréciations diverses et contradictoires.

Et la perception de cette présence policière à l'UFHB par une frange de la population étudiante comme problème social explique la construction de cette opinion publique estudiantine. Ce qui amène les étudiants à se tourner vers les médias numériques afin de se prononcer sur la question.

Aussi faut-il rappeler le rôle déterminant des médias numériques dans la construction de l'opinion publique dans la mesure où il a été constaté qu'il n'existe pas d'espace public physique estudiantin. Les outils numériques participatifs apparaissent donc comme la garantie d'une liberté d'opinion et d'expression pour les étudiants. En sus, ils nous ont permis de comprendre qu'une frange de cette population estudiantine utilise les outils de l'internet à des fins de discussion.

Il urge de créer un cadre favorable aux différents échanges en vue de trouver le juste milieu entre les revendications des acteurs universitaires : ce qui favorisera l'amélioration du contexte social existant à l'université publique ivoirienne. Des conditions doivent donc être mises en œuvre pour favoriser la création de lieux d'échanges afin de permettre aux différents acteurs de s'exprimer. Ceci peut, par ricochet, contribuer à résoudre plusieurs grands problèmes à l'UFHB tels que la violence qui y règne depuis des décennies.

Il est plus que nécessaire, de nos jours, de porter un regard sur les pratiques politiques à l'aune de l'évolution des médias numériques en Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

- BIDIMA, Jean-Godefroy (2005), « Internet et le monde académique africain », in *Diogène*, n° 211, p. 117-125.
- BLUMER, Herbert et RIOT, Laurent (2004), « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, vol. 17, n° 67, p. 185-199.
- BOUDOKHANE, Fairouz (2006), « Comprendre le non-usage technique : réflexions théoriques », in *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, p. 13-22.
- BOUGAMRA, Mayssa (2015) avril, Internet et démocratie : les usages sociopolitiques de Facebook dans l'Après-révolution en Tunisie, Mémoire de maîtrise en Communication, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- BOURDIEU, Pierre (1973), « L'opinion publique n'existe pas », in *Les Temps modernes*, n° 318, p. 1292-1309.
- CARDON, Dominique & SMYRNELIS, Carmen (2012), « La démocratie Internet », in *Transversalités*, n° 13, p. 65-73.
- CHAMBAT, Pierre (1994), « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », in *Technologies de l'information et société*, n°3, p. 249-269.
- CHARAUDEAU, Patrick (2013), *La conquête du pouvoir : opinion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique*, Paris, L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, Patrick (2014), *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Limoges, Editions Lambert-Lucas.

CHARLE, Christophe et VERGER, Jacques (2007) *Histoire des universités*, Paris, PUF (2^{ème} édition revue et augmentée), Coll. Que sais-je ?, n° 391.

DAHLGREN, Peter (1994), « L'espace public et les médias : une nouvelle ère ? », in *Hermès*, n° 13-14, p. 243-262.

DALHGREN, Peter (2003), « Web et participation politique : quelles promesses et quels pièges ? », in *Questions de Communication*, n° 21, p. 151-168.

DALHGREN, Peter (2012), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », in *Réseaux*, n° 100, p. 157-186.

DALHGREN, Peter (2012), « Reconfigurer la culture civique dans un milieu médiatique en évolution », in *Questions de Communication*, n° 03, p. 13-24.

DUMONT, Fernand et al (dir.), (1994), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

GOIN, Bi Zamblé Théodore (2011), « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire », in *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, Vol.9, n°1 & 2, Dakar, CODESRIA, p. 133-146.

HALIMI, Serge & al. (2006), « *L'opinion, ça se travaille...* ». *Les médias et les « guerres justes » : Kosovo, Afghanistan, Irak*, Marseille, Agone.

JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », in *Réseaux*, n° 100, p. 487-521.

LAMIZET, Bernard et SILEM, Ahmed (1997), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses.

LAROQUE, Pierre (1969), *Les grands problèmes sociaux contemporains*, Vol.1, Les Cours de droit.

MAYSSA, Bougamra, (2015), *Internet et démocratie : les usages sociopolitiques de Facebook dans l'Après-révolution en Tunisie*, Mémoire de maîtrise en Communication, Université du Québec à Montréal, Montréal.

NEVEU, Erik (1999), « L'approche constructiviste des problèmes publics. Un aperçu des travaux anglo-saxons », in *Études de communication*, n° 22, p. 41-58.

NOËLLE-NEUMANN, Élisabeth (1989), « La spirale du silence. Une théorie de l'opinion publique », in *Hermès*, n° 04, p. 181-189.

SERRES, Michel (2012), *Petite Poucette*, Paris, Le Pommier.

VITALIS, André & al. (1994), *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*, Rennes, Editions Apogée.

**L'AMENAGEMENT URBAIN DE YAMOOUSSOUKRO :
LE DECALAGE PROGRESSIF ENTRE CONCEPTION
THEORIQUE ET LA PRATIQUE (CÔTE D'IVOIRE)**

**THE TOWN PLANNING OF YAMOOUSSOUKRO :
THE PROGRESSIVE GAP BETWEEN THE THEORITICAL
CONCEPTION AND THE PRACTICE (CÔTE D'IVOIRE)**

Sylvain Kouamé N'DRI, silva.kouame@gmail.com

Assistant, IPNETP (Institut Pédagogique National de l'Enseignement
Technique et Professionnel, Côte d'Ivoire)

Résumé

Cet article se propose de mettre en évidence l'absence de correspondance entre l'existence des outils de la planification urbaine et leur mise en application dans la ville de Yamoussoukro. En effet, la ville a été pensée par le Président Félix Houphouët-Boigny. Cette pensée s'est concrétisée par la création d'une ville moderne dotée d'un Schéma Directeur d'Urbanisme, d'un Plan Directeur d'Urbanisme et d'un Plan Directeur de Détail faisant office de boussoles urbanistiques. Malgré ces dispositions, la ville croit désormais sans respecter les normes urbanistiques. L'aménagement d'une ville moderne n'épargne pas le respect de la mise en application effective des outils de la planification. Nous assistons au non-respect des outils de la planification urbaine ces dernières années. Les lotissements actuels se font en déphasage des prescriptions du Plan d'Urbanisme Directeur qui stipulent qu'aucun lotissement ne doit se faire en marge du front d'urbanisation. La méthodologie de mise en œuvre a privilégié une approche qualitative basée sur l'entretien et l'observation. Elle a mobilisé dans la mesure du possible les acteurs politiques, administratifs, coutumiers et les chefs de ménages soit un échantillon d'enquête de 432 individus. Il ressort de cette étude que le dispositif mis en œuvre dans le cadre de l'urbanisation n'est ni respecté dans sa dimension administrative et sociale malgré une réelle volonté des autorités administratives à faire appliquer la loi dans sa totalité en interdisant les lotissements anarchiques.

Mots-clés : urbanisation, aménagement, planification urbaine, lotissements anarchiques, Yamoussoukro

Abstract :

The present article is meant to shed light on the absence of agreement between the existence of town planning tools and their application in the town of Yamoussoukro. In actual fact, that town was conceived by the President Houphouët-Boigny. This conception took shape with the creation of a modern town by following a town. Planning Master Plan, a town Planning Guiding Plan and a detailed Guiding Plan which serve as town planning compasses. Henceforth, the town enlarges without considering the Urban development standards despite the preceding lay-out. A modern town planning comprehends putting into effective practice the town planning tools. We have noticed that the town planning tools are not respected these last years, however, the current parcellings out are done without taking into consideration the Guiding Town Planning. Plan prescriptions according to which no parcelling out should be done apart from that Urban development front. The methodology followed privileged a qualitative approach based on an interview and an observation. A sample of 432 individuals in this survey consists of political, administrative, customary actors, and households chiefs. It emerged from this study that the lay-out considered in the limits of town planning is not respected from administrative and social stand points despite administrative authorities good will to insure the total enforcement of the law by putting a stop to anarchic parcellings out.

Keywords : Town planning, Planning, Urban planning, anarchic parcellings out, Yamoussoukro.

Introduction

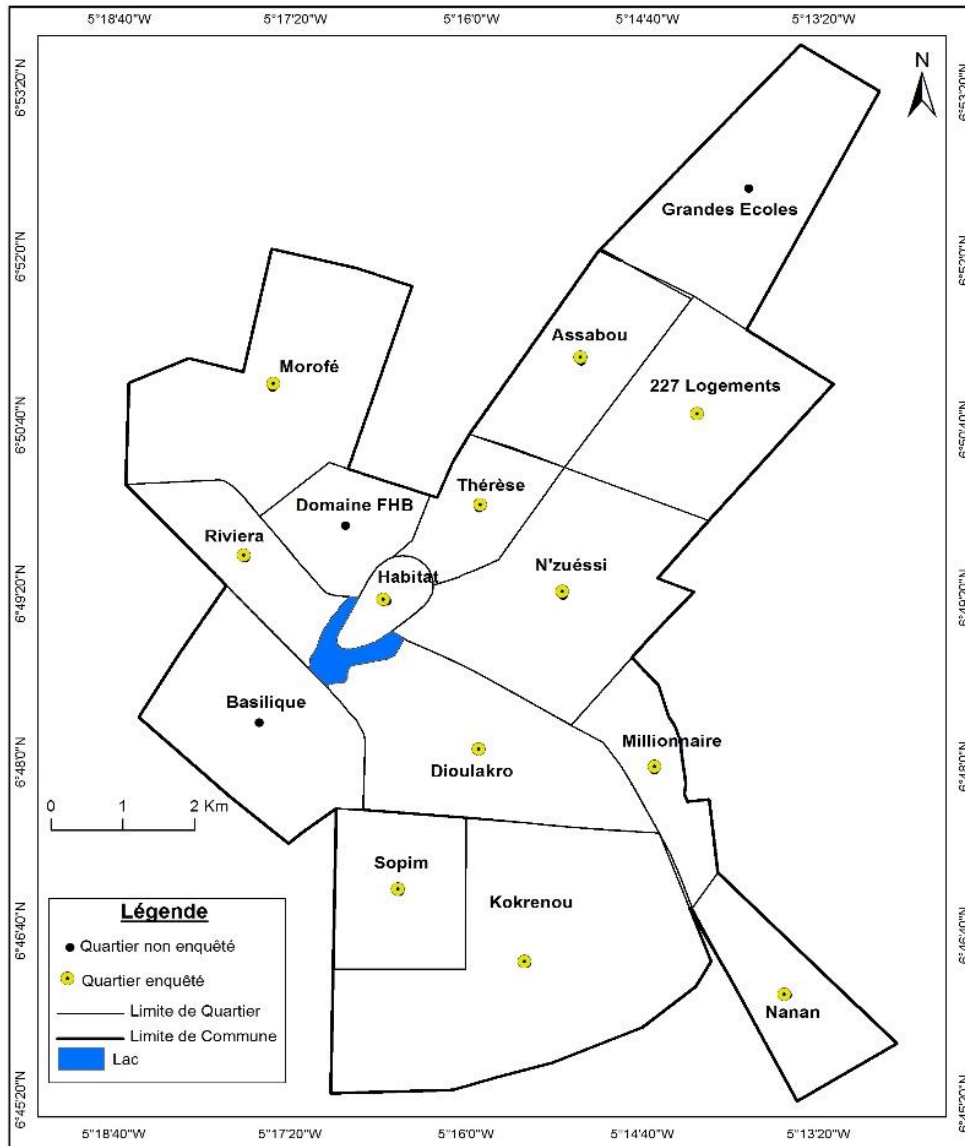
La planification urbaine est une méthode de prévision, d'orientation et d'organisation, qui à travers l'élaboration et la mise en œuvre de documents d'urbanisme permet aux autorités publiques d'orienter et de maîtriser le développement urbain. De ce fait, elle définit des procédures et désigne des instruments pour les atteindre. Consciente de la nécessité d'organiser l'urbanisation et d'encadrer l'extension urbaine, les autorités ivoiriennes ont doté la Côte d'Ivoire des outils et textes juridiques en la matière. À l'instar des autres villes ivoiriennes, la ville de Yamoussoukro, dispose d'un cadre institutionnel, ainsi que des documents de planification qui lui permettent de faire face aux défis de la ville de demain (P. Mathieu et al, 2005, p.85). Malgré les prévisions de l'actuel plan d'urbanisme directeur en vigueur et réalisé en 1997, on remarque que les outils de planification mis en place dans la ville de Yamoussoukro sont inefficaces. La ville imaginée et conçue des mains de maître par le président Félix Houphouët-Boigny souffre terriblement de l'insuffisance de la mise en application des outils de planification alors que les bases de son développement ont été tracées tant au plan national que local. Le non-respect du Schéma Directeur de la ville a entraîné son extension anarchique. L'extension non contrôlée a des répercussions négatives sur l'environnement. Comment peut-on comprendre l'absence de correspondance entre la conception théorique des outils de la planification urbaine et la pratique ? Le travail permet d'analyser le décalage progressif entre la conception des outils de la planification urbaine et leur mise en application effective. De façon spécifique, le travail consiste d'une part à analyser le cadre juridique et réglementaire de l'urbanisation en Côte d'Ivoire et d'autre part identifier les dysfonctionnements observés dans la mise en application effective des outils de la planification urbaine à Yamoussoukro.

1- Méthodologie

1-1-Cadre d'étude

Les recherches ont été menées dans la ville de Yamoussoukro. Le choix porté, à dessein, sur Yamoussoukro, est motivé par le souci de nous s'imprégner des véritables raisons de l'urbanisation incontrôlée malgré l'existence d'un Plan d'Urbanisme Directeur. Ainsi, douze (12) quartiers ont été tirés au sort pour cette étude. Il s'agit des quartiers centraux (majoritairement des anciens villages phagocytés par la ville), des quartiers périphériques et des cités immobilières. Chaque type de quartiers a ses caractéristiques dans l'aménagement de la ville de Yamoussoukro. La carte 1 présente le cadre d'étude.

Carte 1 : Présentation des quartiers enquêtés



Source: BNETD, 2012

Réalisation: N'DRI Sylvain, 2017

1-2- Démarche d'enquête

La méthodologie de mise en œuvre a privilégié une approche qualitative basée sur l'entretien et l'observation. Elle a mobilisé dans la mesure du possible les acteurs politiques, administratifs, coutumiers et les chefs de ménages soit un échantillon d'enquête de 432 individus. Toutes les catégories d'acteurs concernées par le lotissement ont été dans la mesure du possible intégrées dans l'échantillon d'étude. Par ailleurs, nous avons mené des observations participantes dans les villages, dans les quartiers, sur les lieux de travail, aux domiciles des enquêtés, et divers moments d'échanges entre ces différentes catégories d'acteurs.

2- Résultats

2-1-Analyse du cadre juridique et réglementaire de l'urbanisation en Côte d'Ivoire

Depuis l'indépendance, l'État s'est progressivement doté d'un corpus législatif et réglementaire destiné à fixer le cadre de l'aménagement urbain et les formes de construction. Le dispositif actuel découle de cette volonté, souvent mise en œuvre à travers les Ministères chargés de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Toutefois, après l'adoption de nombreux textes, les constats réalisés sur le terrain dans les villes ivoiriennes montrent que la production de lotissements reste l'outil principal, pour ne pas dire unique, de la gestion foncière urbaine. Les lotissements sont également la plus grande source de discordance entre l'administration locale et les administrés.

2-1-1-Les différents instruments de la planification urbaine

La loi n° 62-253 du 31 Juillet 1962 instaure trois niveaux de planification urbaine en Côte d'Ivoire. Chaque niveau de planification a un rôle spécifique qui lui est assigné dans le développement des villes et communes. Ainsi, plusieurs Schémas sont élaborés pour encadrer le développement des villes en général et en particulier Yamoussoukro.

2-1-2- Le Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU)

Le Schéma Directeur d'Urbanisme demeure l'outil de planification de base dans les textes. Il s'agit d'un document intercommunal qui garantit une organisation rationnelle de l'espace, en servant de cadre aux politiques d'aménagement et de protection de l'espace urbanisé ou urbanisable. Car, il définit les grands axes de développement des villes et communes, et leurs principales structures. De plus, il indique les zones constructibles ainsi que les réserves pour les équipements publics. Par ailleurs, il dimensionne les domaines urbains de l'État à soumettre à la purge des droits coutumiers en vue de la constitution des réserves nécessaires à l'extension des villes. Le SDU détermine ainsi la destination générale des sols, la nature des équipements majeurs des villes et les tracés approximatifs des différentes voies de circulation ainsi que les zones préférentielles d'extension. De plus, il dimensionne les domaines urbains de l'État à soumettre à la purge de droits coutumiers en vue de la construction de réserves nécessaires à l'extension des villes. Après son approbation, le Schéma Directeur d'Urbanisme devient opposable à l'administration qui doit s'y référer pour les grands programmes. Cependant, le SDU n'est pas directement opposable aux administrés. Il est complété par le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD).

2-1-3- Le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD)

Le Plan d'Urbanisme Directeur est un instrument de gestion urbaine. En effet, il permet de faire face à la consommation abusive du sol urbain et de permettre la maîtrise de la croissance urbaine. Il est un support de programmation et de spatialisation des différents programmes et investissements sur le court, moyen et long terme. Par ailleurs, c'est un document réglementaire opérationnel qui encadre l'aménagement du territoire d'une agglomération donnée. Ainsi, le PUD renseigne sur la répartition et l'orientation du sol en zones suivant les zones d'affectation et conformément au SDU, les règles de construction par secteur. Il donne aussi les informations sur le tracé schématique des voies de construction, l'organisation générale des transports, les emplacements réservés aux activités et aux installations classées et d'intérêt général ou à usage public, et enfin les schémas directeurs des différents réseaux. Par ailleurs, le PUD comporte un ou plusieurs documents graphiques, un règlement d'urbanisme et un programme justificatif.

Après son approbation par décret et publication qui valent déclaration d'utilité publique, le PUD devient exécutoire et opposable à tous, à l'administration comme aux tiers. L'aménagement de Yamoussoukro a été élaboré selon les orientations du PUD afin de mériter cette fonction de capitale nationale. Pour tout pays, la capitale d'État, est une vitrine. C'est pourquoi, toutes les actions relatives à l'aménagement de la ville qu'entreprend tout acteur doivent aller dans le sens d'atteindre l'objectif de faire de Yamoussoukro, une ville suffisamment bien aménagée. Aussi, le gouvernement doit-il prendre les dispositions nécessaires pour que le Plan d'Urbanisme Directeur de la ville approuvé par le décret n° 97-177 du 19 mars 1997 soit appliqué. En effet, afin d'assurer une évolution urbaine cohérente de l'agglomération et lui permettre d'assumer la fonction de capitale politique et administrative, la ville est dotée d'un Plan d'Urbanisme Directeur en 1986. Ce plan est actualisé en 1996 et approuvé en 1997 en Conseil des Ministres par le décret n° 97-177 du 19 mars 1997. Ainsi, le Plan d'Urbanisme Directeur de Yamoussoukro définit un certain nombre

d'orientations pour l'organisation spatiale et le développement du périmètre d'urbanisation qui s'étend sur une superficie de 27750 hectares. Ces orientations concernent notamment :

- la répartition du sol en zones suivant leur affectation aux diverses fonctions ;
- le tracé des voies structurantes, des voies de grande circulation de transit et de liaison entre les zones, les quartiers ou avec le réseau extérieur à conserver, à modifier ou à créer avec leurs caractéristiques ;
- la localisation des espaces boisés, des espaces verts et entre autres des parcs urbains à maintenir ou à créer et de ceux soumis à des servitudes spatiales d'aspect et de protection pour l'embellissement et l'oxygénation de la ville, d'une part, et l'aménagement rationnel des aires de jeux et de promenade nécessaire à l'équilibre psychologique des populations d'autre part.

2-1-4-Le Plan d'Urbanisme de Détail (PD)

C'est un document qui reprend à une plus grande échelle, les options d'aménagement d'une zone du PUD et SDU. Les PD peuvent aussi s'appliquer à une partie de l'agglomération non couverte par un PUD ou un SDU. Ils précisent pour une zone donnée les fonctions de ses spécificités, le détail de l'organisation urbaine et les règles d'utilisation des sols. Le PD est prescrit par le Ministre en charge de l'urbanisme et comporte un règlement qui fixe les règles et servitudes relatives à l'utilisation des sols. Le PD après son approbation est également opposable aux tiers. La ville est dotée de ce Plan de Détail pour son développement.

Les dispositions juridiques et réglementaires sont prises afin de bien mener le développement de la ville. Car pour tout pays, la capitale d'État est une vitrine. C'est pour cette raison, les actions relatives à l'aménagement de la ville qu'entreprend tout acteur doivent aller dans le sens d'atteindre l'objectif de faire de Yamoussoukro, une ville où l'aménagement est de qualité. Mais, de nombreux dysfonctionnements entravent la bonne gestion de la planification, car les nouveaux lotissements ne sont pas pris en compte par le PUD de 1997. Beaucoup de facteurs expliquent cette situation qui n'honore pas cette ville capitale.

2-2- Les-dysfonctionnements observés dans la ville de Yamoussoukro

Les modes d'élaboration, la quantité et la qualité des lotissements produits dans la ville de Yamoussoukro révèlent de nombreux dysfonctionnements.

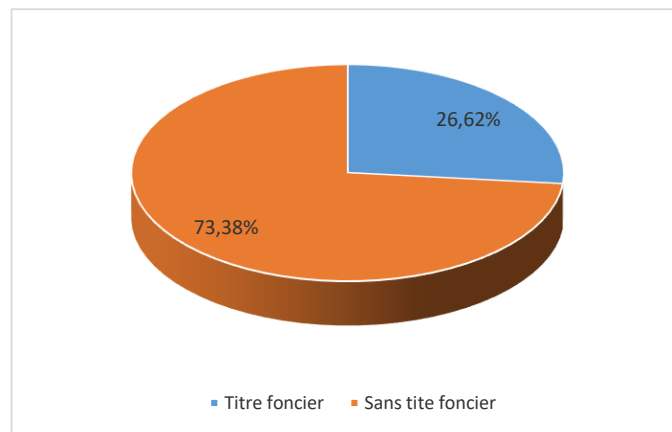
2-2-1-Le non-respect du Schéma Directeur d'Urbanisme

La plupart des plans réalisés dans l'espace urbain de Yamoussoukro ne respectent pas les grandes orientations du Schéma Directeur même s'il s'agit des lotissements approuvés. Ces irrégularités concernent : le non-respect des grandes mailles tracées met en péril les voies d'importance ; le non-respect des réserves foncières loties pour la production de terrain d'habitation ; la production de lotissements hors de la zone du Schéma Directeur : les lotissements sont réalisés sous vision d'ensemble hors des limites prévues. La production des lotissements totalement irréguliers est en nombre croissant (Urba plan, 2014). Le non-respect du SDU engendre la prédominance des lotissements non approuvés et des terrains partiellement viabilisés dans la ville de Yamoussoukro.

2-2-2-La prédominance des lots sans titres fonciers

Dans la ville de Yamoussoukro, nos investigations montrent que les détenteurs des terrains acquièrent leurs lots par l'intermédiaire des communautés villageoises. Les détenteurs de ces terrains ne leur délivrent pas des titres fonciers. Car ceux-ci admettent que ce sont les acquéreurs qui doivent entreprendre des démarches nécessaires pour avoir les titres fonciers. La figure 1 met en relief les différentes proportions de l'acquisition ou non de ce document.

Figure 1 : Proportion de l'acquisition des titres fonciers



Source : Nos enquêtes, N'DRI, septembre 2015

L'analyse de la figure 1 montre que les propriétaires de lots dans la ville de Yamoussoukro ne disposent pas de titres fonciers. En effet, les personnes investiguées (73,38 %) n'ont pas de titres fonciers. Cette forte proportion de personnes ne disposant pas de titres fonciers s'explique par le fait que les propriétaires de lots s'intéressent plus aux communautés villageoises qu'aux autorités administratives habilitées à délivrer ces documents. Par ailleurs, la lourdeur administrative constitue un handicap pour les acquéreurs de terrains. Toutefois, des individus investigués (26,62 %) affirment avoir les titres fonciers.

Ce faible taux s'explique d'une part par la non-sensibilisation de la population sur la nécessité d'acquérir le titre foncier et d'autre part par la méconnaissance de l'existence de ce document. Cette situation n'occulte pas les réalités dans les différents quartiers investigués. En effet, dans les cités : 227 Logements (100 %), le fort taux de terrains sans titres fonciers est dû au fait que ce quartier est une cité-dortoir construite par l'État de Côte d'Ivoire pour recevoir les fonctionnaires (enseignants surtout).

De ce fait, les fonctionnaires n'ont pas besoin de titres fonciers pour habiter cette cité. En outre dans les quartiers construits par les sociétés immobilières : Sopim (72,22 %), les fortes proportions s'expliquent par le fait que les occupants sont des locataires. Cependant, les personnes investiguées (27,28 %) à Sopim affirment avoir entrepris des démarches pour être les propriétaires. En outre, les fortes proportions dans les villageois intégrés à la ville notamment Nanan (88 %), Morofè (86 %) s'expliquent par le fait que les populations sont très hostiles aux titres fonciers, car elles ne trouvent pas la nécessité d'acquérir ce document dans la mesure où elles sont les propriétaires terriens. Quant aux villages phagocytés par la ville de Yamoussoukro notamment Assabou (75 %), Thérèse (75 %), Habitat (66,67 %), N'zuessi (63,89 %), les personnes investiguées évoquent le fait qu'elles sont les propriétaires terriens. À ce titre, elles ne trouvent pas la nécessité d'avoir ce document pour attester de l'authenticité de leurs terrains.

Cette position catégorique est un frein à un développement harmonieux de la ville. Car les populations entreprennent des lotissements irréguliers en évoquant leur droit coutumier sur les terres. Malgré la prédominance de l'existence des lots sans titres fonciers dans la majorité des quartiers investigués, il existe des villages-quartiers où les chefs de ménages ont entrepris des démarches administratives pour avoir le titre foncier. En effet, les fortes proportions de titres fonciers se trouvent dans les quartiers comme : Millionnaire (80,56 %), N'zuessi (36,11 %), Dioulakro (38,89 %), Habitat (33,33%), Riviera (30,56 %), Assabou (25 %), Nanan (25 %), Kokrénou (22,22 %).

L'acquisition des titres fonciers dans ces localités est due d'une part à la décision ministérielle qui a interdit les lotissements irréguliers dans la commune de Yamoussoukro et d'autre part à la sensibilisation menée par les autorités administratives qui ont encouragé les populations riveraines à entreprendre des démarches pour avoir ce document. La plupart des lotissements dans la ville de Yamoussoukro ne sont pas approuvés. De ce fait, les propriétaires de lots sans titres fonciers pouvaient être dépossédés de leurs lots. L'avertissement du Ministre Amadou SANAGO a été un important facteur d'incitation et de pression.

2-2-3- Une prédominance des lotissements non approuvés

À Yamoussoukro, il existe deux types de lotissements : lotissements non approuvés et les lotissements approuvés. Cependant, les lotissements non approuvés sont fréquents dans la ville de Yamoussoukro (Tableau 1).

Tableau 1 : Statuts des lotissements dans la ville de Yamoussoukro

Statuts de lotissements	Proportion
Non approuvés	94,64%
Approuvés	5,36%

Source : DRCAU, 2011, Urban Plan, 2014, nos enquêtes 2014-2015

Le tableau 1 montre que les lotissements dans la ville de Yamoussoukro sont dominés par les lotissements non approuvés. En effet, les lotissements non approuvés représentent (94,64 %) des lotissements entrepris par les différents initiateurs dans la ville de Yamoussoukro. Les lotissements approuvés représentent (5,36 %) des lotissements entrepris. Ainsi, de 1962 à 2011, trente-huit lotissements d'une superficie totale de 11536,75 ha ont été réalisés dans la ville de Yamoussoukro (DRCAU, 2010-2011, Urba plan, 2014). Cependant, ces lotissements connaissent de diverses fortunes. En effet, la non-approbation des lotissements dans la ville de Yamoussoukro est d'une réalité évidente dans la mesure où ces lotissements sont du ressort de plusieurs initiateurs regroupés en trois catégories : la Mairie, la communauté villageoise, l'administration et les autres initiateurs (le ministère résident, la SOGEPIE, DRCAU, Sodeci, Cabinet ARCOFOR). Le tableau 2 met en relief la prédominance des différents lotissements non approuvés entrepris dans le front d'urbanisation de la ville de Yamoussoukro par de différents initiateurs.

**Tableau 2 : Récapitulatif des lotissements entrepris dans le front d'urbanisation
de 1962 à 2011**

Les initiateurs	Proportion d'approbation des lotissements	
	Non approuvés	Approuvés
Mairie	96,36%	3,64%
Communauté villageoise	58,92%	41,08%
Administration	68,92%	31,08%
Les autres initiateurs (Ministère Résident, DRCAU, SOGEPIE, Sodeci, Cabinet ARCOFOR)	99,55%	0,45%

Source : Direction des Services Techniques de la Mairie, nos enquêtes, 2017-2018

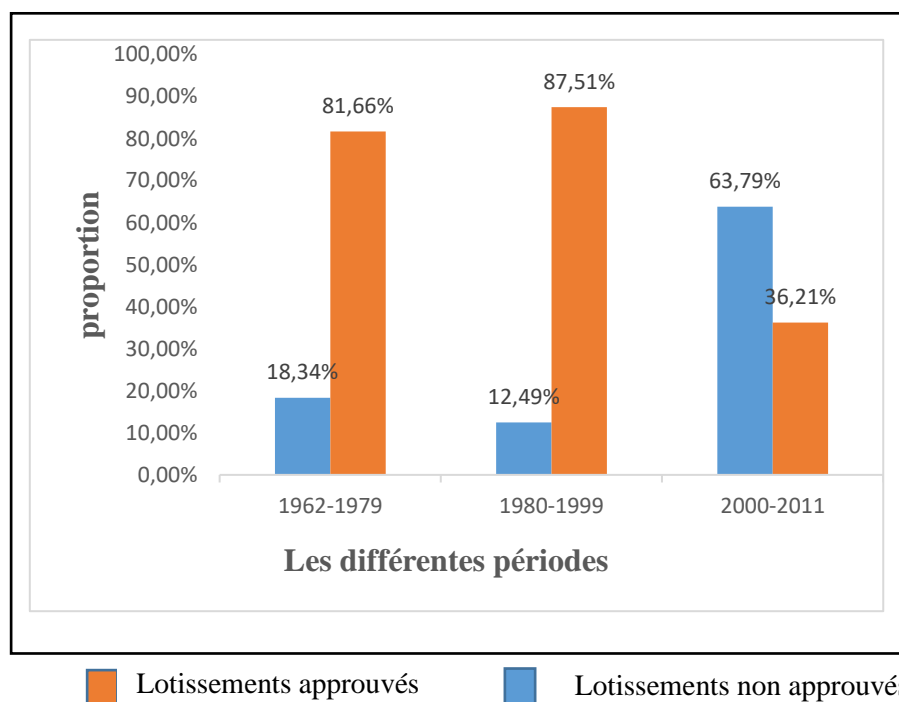
Le tableau 2 permet d'énumérer plusieurs types de lotissements réalisés dans la ville de Yamoussoukro sous les aspects suivants :

- lotissements de la mairie non approuvés et des lotissements de la mairie approuvés ;
- lotissements villageois non approuvés et des lotissements villageois approuvés ;
- lotissements administratifs non approuvés et des lotissements administratifs approuvés ;
- lotissements des autres initiateurs non approuvés et approuvés.

2-2-4-La prédominance des lotissements non approuvés à partir des années 2000

Les investigations révèlent que les lotissements dans la ville de Yamoussoukro ont été entrepris sur trois grandes périodes (figure III). Pendant ces périodes, de nombreux lotissements sont entrepris dans la ville de Yamoussoukro. Mais les lotissements non approuvés évoluent de façon vertigineuse (figure 2).

Figure 2 : Statut des lotissements selon les périodes dans la ville



Source : Nos enquêtes, N'DRI, 2017-2018

La figure 2 met en évidence les différentes tendances des lotissements entrepris de 1962 à 2011. En effet, les lotissements entrepris pendant la période (1962-1979) sont approuvés à 81,66 % tandis que les lotissements non entrepris représentent une proportion de 18,34 %. Cela reflète le suivi des lotissements par les agents de l'aménagement urbain. Cette tendance se poursuit pendant la période de 1980-1999. Ainsi, les lotissements approuvés ont augmenté 87,51 % contre 81,65 % les années précédentes. Pendant la même période, il y a la diminution des proportions des lotissements non approuvés soit 12,49 % contre 18,34 %. Le regain des lotissements approuvés est motivé par le nouveau statut de Yamoussoukro. En effet, Yamoussoukro est érigée en commune et capitale politique de la Côte d'Ivoire pendant cette période. Ce changement de statut attire les investisseurs tant publics que privés dans la « ville nouvelle ». Ainsi, sous l'impulsion du Président Feu Félix Houphouët-Boigny, les lotissements sont bien menés dans le but d'offrir une bonne image à Yamoussoukro. Car, la capitale est l'une des rares villes à avoir un Plan d'Urbanisme Directeur qui oriente son développement. Par ailleurs, Yamoussoukro et San-Pedro sont deux villes « nouvelles » dont leur aménagement devrait offrir un environnement sain et vivable à long terme aux populations. Cependant, la période 2000-2011 est marquée par la chute des lotissements approuvés, et le regain des lotissements non approuvés. Plusieurs facteurs expliquent l'évolution des lotissements non approuvés dans la ville de Yamoussoukro.

Tout d'abord, la purge coutumière non payée par l'État. Les communautés villageoises prennent la responsabilité de lotir des terrains sans aviser les autorités compétentes. Ainsi, elles entreprennent des lotissements sur une superficie de 1353,28 ha dont 797,62 ha non approuvés contre 556,2 ha approuvés. Les lotissements non approuvés représentent 58,92 % des lotissements contre 41,08 % des lotissements approuvés. Ensuite, les lotissements entrepris par la mairie et l'administration dans le cadre du transfert de la capitale à Yamoussoukro ne sont pas approuvés

dans la majorité des cas. Enfin, les lotissements entrepris par les cabinets privés (ARCOFOR) et la SOGEPIE connaissent les mêmes sorts.

En effet, les lotissements non approuvés représentent 99,55 % contre 0,45 % des lotissements approuvés. La plupart des lotissements réalisés dans la ville de Yamoussoukro ne respectent pas désormais les grandes orientations du Plan d'Urbanisme Directeur. Ainsi, la non-approbation de la majorité des lotissements est un indicateur qui traduit que les infrastructures ne suivent pas l'évolution de la ville, d'où une viabilisation partielle des quartiers et villages.

2-2-5-La prédominance des lotissements partiellement viabilisés

La viabilisation d'un lotissement est l'acte qui consiste à entreprendre des travaux d'aménagement (voiries, égouts, adduction) avant de construire. Cette initiative n'est pas toujours respectée dans la ville de Yamoussoukro. En effet, les terrains issus des lotissements sont partiellement viabilisés. Le tableau 3 met en relief le niveau de viabilisation des terrains dans la ville de Yamoussoukro.

Tableau 3 : Niveau de viabilisation des lotissements dans la ville de Yamoussoukro

Niveau de viabilisation des lotissements	Proportions
Partiellement viabilisés	66,43 %
Non viabilisés	18,40 %
Viabilisés	15,17 %
Total	100 %

Source : DRCAU, 2010, nos enquêtes 2017-2018

Il ressort du tableau 3 que le niveau de viabilisation des lotissements dans la ville de Yamoussoukro est partiel. En effet, 64,43 % des lotissements sont partiellement viabilisés. Cela reflète le déséquilibre entre le rythme de croissance spatiale et l'évolution des infrastructures de la ville. Par ailleurs,

les lotissements non viabilisés (18,40 %) témoignent davantage que les nouveaux quartiers et villages sont moins équipés. Le tableau montre que 88,43 % des lotissements dans la ville de Yamoussoukro ne bénéficient pas d'une bonne viabilisation. Cela n'augure pas un environnement viable. Les investigations entreprises montrent que 15,17 % des lotissements sont viabilisés dans la ville de Yamoussoukro. Les raisons évoquées par les différents initiateurs de lotissements sont d'ordre économique. En effet, le portefeuille budgétaire des acteurs de lotissements ne permet pas de couvrir les dépenses des travaux de viabilisation des terrains lotis. Ainsi, ils se contentent de lotir les terrains sans y apporter les infrastructures nécessaires.

2-2-6-La faible production des autorisations de construire

Le service du cadastre et le service d'urbanisme sont les institutions techniques qui travaillent sur les lotissements. Le service d'urbanisme élabore les plans de lotissements et s'occupe de l'utilisation potentielle des terrains tandis que le service du cadastre détermine la situation juridique et la superficie des terrains afin d'appliquer les plans élaborés. La mairie quant à elle prend les décisions sur les nouvelles initiatives de lotissements. Il y a une commission des affaires domaniales, qui en collaboration avec le cadastre détermine la réserve foncière et la superficie des terrains. Chaque acte est sous la dépendance du préfet, qui donne son approbation. Une commission présidée par le maire se charge de l'attribution des parcelles. Malgré ces dispositions, les lotissements dans les villes ivoiriennes en général et particulièrement à Yamoussoukro n'empruntent pas cette procédure. Ainsi, les autorisations de construire délivrées de 2010 2016 sont en deçà des lotis mis en valeur. Le tableau 4 met en évidence les autorisations de construire dans la ville de Yamoussoukro.

Tableau 4 : Récapitulatif du nombre d'autorisation de construire délivrées de 2010 à 2016

Année	Nombre d'autorisation de construire délivré
2010	130
2011	97
2012	Pas de dossiers signés à la demande du Ministre de la Construction et de l'Urbanisme
2013	14
2014	15
2015	18
2016	29
Total période 2010-2016	303

Source : Direction des Services Techniques de la Mairie de Yamoussoukro, 2016

Le tableau 4 fait transparaître un constat alarmant relatif au nombre des autorisations de construire dans la ville de Yamoussoukro. En effet, pendant sept années, les Services Techniques de la mairie ne délivrent que trois cent trois (303) autorisations. Le constat est que le nombre des autorisations décroît de façon rapide de 130 à 14 pendant la période 2010-2013. L'arrêt de délivrance des autorisations de construire demandé par le ministère en 2012 témoigne de l'anarchie qui régnait dans les lotissements dans la ville. En effet, l'intervention du ministre permet de sensibiliser et de mettre aux pas tous les initiateurs dans la vision du gouvernement qui est celui du respect des grandes orientations du PUD. Car le PUD est la boussole officielle du développement de Yamoussoukro. Cependant, la reprise timide de délivrance des autorisations de construire de 15 à 29 pendant la période dans la ville de Yamoussoukro témoigne de la persistance des lotissements illégaux.

En effet, les terrains sont souvent lotis et attribués auparavant sans que les travaux d'aménagement en termes de voiries et réseaux divers soient entrepris. Ainsi, les attributaires conscients des dangers que peut avoir une construction dans ces conditions, diffèrent leur projet et attendent que soient effectués des travaux d'assainissement. En somme, les ménages concernés laissent leurs lots en friche jusqu'à ce que le quartier soit viabilisé avant d'entreprendre la construction. Plusieurs espaces dans les villes ivoiriennes demeurent ainsi vides à cause de la non-exécution d'importants travaux d'aménagement. En effet, dans bon nombre de villes ivoiriennes et communes, l'opération de lotissement se résume uniquement au morcellement des espaces sans qu'aucun aménagement des espaces lotis ne soit opéré. Les acquéreurs de ces espaces morcelés attendent que le minimum soit réalisé, seul gage de sécurité ou de rentabilité de leur investissement immobilier (KOFFI B. E., 2010). Par ailleurs, les investigations montrent que les individus enquêtés n'ont pas toujours de permis de construire. Cette prépondérance des occupations du domaine sans permis de construire (tableau 5) illustre l'inefficacité des outils de la planification.

Tableau 5 : Prépondérance des terrains sans permis de construire

	Effectifs	Proportion
Terrains sans permis de construire	345	79,86%
Terrains avec permis de construire	87	20,14%
Total	432	100

Source : Nos enquêtes, N'DRI, 2017-2018

Le tableau 5 montre que les individus enquêtés (79,86 %) affirment avoir construit leur maison sans permis. Par contre, des individus interrogés (20,14 %) affirment avoir acquis les terrains avec le permis de construire. Les raisons qui sous-tendent cette situation sont nombreuses. Il s'agit entre autres de la lourdeur administrative et de la corruption de certains agents de la mairie de Yamoussoukro. Cependant, cette réalité varie d'une localité à une autre dans la ville. Le tableau 6 met en relief la situation générale des lotissements dans les quartiers enquêtés à Yamoussoukro.

Tableau 6 : Récapitulatif de la situation des terrains

Localités investiguées	Proportion (%)	
	Terrains sans permis de construire	Terrains avec permis de construire
Dioulakro	69,45	30,55
Habitat	80,34	16,66
Assabou	80,55	19,45
Kokrénou	27,78	72,22
Millionnaire	30,55	69,45
Nanan	80,55	19,45
Morofè	75	25
N'zuessi	83,33	16,64
Riviera	47,23	52,77
Thérèse	56	44
Sopim	100	-
227 Logements	100	-

Source : Nos enquêtes, N'DRI, 2017-2018

L'analyse du tableau 6 révèle les différentes proportions des permis de construire selon les quartiers enquêtés dans la ville de Yamoussoukro. En effet, dans les cités construites par l'État (227 logements), et les sociétés privées (Sopim), les individus enquêtés (100 %) sont des fonctionnaires. Ceux-ci occupent des habitations étatiques et privées sans permis de construire. C'est pour cette raison que les individus interrogés (100 %) affirment n'avoir pas de permis de construire. Outre ces deux quartiers, les proportions des autres quartiers sont différentes. La majorité des propriétaires de terrains n'ont pas de permis de construire dans la ville de Yamoussoukro. Cependant, cette réalité varie d'un quartier enquêté à un autre. Les investigations révèlent que les plus fortes proportions de chefs de ménages propriétaires terriens n'ayant pas de permis de construire se localisent dans les quartiers comme : Dioulakro (69,45 %), Habitat (80,34 %), Assabou (80,55 %), Nanan (80,55 %), N'zuessi (83,33%). Le village Nanan est phagocyté par la ville. Les enquêtes montrent que les fortes proportions de ménages interrogés ayant des permis de construire se trouvent dans les quartiers comme : Kokrénou (72,22 %), Millionnaire (69,45 %), Riviera (52,77 %). Ce sont de nouveaux quartiers dont Kokrénou représente le principal front de l'urbanisation dans la ville de Yamoussoukro.

De ce fait, les autorités prennent des dispositions légales pour que les acquéreurs de terrains aient les documents attestant l'authenticité de leurs lots. Cependant, des terrains n'ont pas de permis de construire. Ces proportions sont moins importantes. Ainsi, les faibles proportions de terrains sans permis de construire sont enregistrés dans les quartiers comme : Kokrénou (27,78 %), Millionnaire (30,55 %), Riviera (47,23 %). Ces terrains n'ayant pas de permis de construire se sont plus développés pendant la période de crise. Cela révèle que les autorités compétentes sont soit incapables de canaliser la prolifération de ces terrains soit les acquéreurs profitent de la situation de crise pour s'installer de façon illégale. Ainsi, différents modes d'acquisition des terrains se présentent.

2-2-7-La communauté villageoise : le chemin privilégié pour l'acquisition des terrains dans la ville de Yamoussoukro

Les investigations montrent que les acquéreurs de terrains dans la ville de Yamoussoukro empruntent plusieurs itinéraires pour avoir les terrains. D'abord, les acquéreurs s'intéressent à la communauté villageoise, ensuite d'autres acquéreurs s'adressent au ministère de la Construction. Enfin, d'autres acquéreurs encore s'adressent à la mairie pour l'obtention de leurs terrains (tableau 7).

Tableau 7 : Mode d'acquisition des terrains à Yamoussoukro

Modes d'acquisition des terrains	Effectifs	Proportions (%)
Communauté villageoise	171	50,30
Ministère de la construction	112	32,35
Municipalité	59	17,35
Total	342	100

Source : Nos enquêtes, 2017-2018

L'analyse du tableau 7 montre que les acquéreurs de terrains urbains empruntent plusieurs chemins. En effet, certains acquéreurs préfèrent s'adresser aux communautés villageoises. Cette catégorie représente 50,30 % des demandeurs de terrains. D'autres passent par le ministère de la Construction et de l'Urbanisme, soit 32,35 % des individus enquêtés et 17,35 % vont à la mairie pour avoir les titres fonciers. Cela dénote que l'occupation des terrains urbains à Yamoussoukro n'est pas propice à une occupation saine de l'espace. Cette diversité d'itinéraire n'augure pas un lendemain meilleur pour le respect des outils de la planification urbaine. Elle est d'ailleurs

une occasion pour les détenteurs de terrains urbains et ruraux de vendre leurs terrains à plusieurs personnes d'où la persistance des conflits fonciers (DRCAU, 2011). Cette diversité d'itinéraires est plus accentuée dans les différentes localités investiguées. Le tableau 8 fait le récapitulatif des modes d'acquisition des terrains dans la ville de Yamoussoukro.

Tableau 8 : Proportion (%) des modes d'acquisition des terrains à Yamoussoukro

Quartiers investigués	Communauté villageoise	Ministère	Municipalité	Société privée
Dioulakro	-	62,5	37,5	-
Habitat	83,33	11,11	5,56	-
Assabou	65	12	23	-
Kokrénou	5,56	8,33	86,11	-
Millionnaire	11,11	77,10	5,55	-
Nanan	92	8	-	-
Morofè	85	5	10	-
N'zuessi	91,66	5,56	2,78	-
Riviera	-	27,30	55,56	17,44
Thérèse	55	15	30	-
Sopim	-	-	-	100
227 Logements	-	-	-	100

Source : Nos enquêtes, 2017-2018

L'analyse du tableau 8 révèle que la communauté villageoise est plus sollicitée dans l'acquisition des terrains. Les proportions varient considérablement d'un quartier à l'autre. Ainsi, à Thérèse 55 % ; Nanan 100 % ; Morofè 85 %, Assabou 65%, 86,11 % ; Habitat 83,33 % et N'zuessi 91,66 % des chefs de ménages enquêtés affirment avoir acquis leurs terrains avec la communauté villageoise. L'itinéraire de la communauté villageoise est privilégié dans la mesure où les villageois évoquent le non-paiement

de la purge coutumière. De ce fait, ils vendent leurs terrains aux acquéreurs qui satisfont à leurs demandes contrairement aux pouvoirs publics (État, municipalité) qui leur font des promesses sans suite. Cependant, dans les quartiers notamment Dioulakro 62,5 % ; Riviera 27,30 % ; Millionnaire 77,1 % des chefs de ménages affirment avoir acquis leur terrain par le biais du ministère de la Construction et de l'Urbanisme. Cependant les quartiers comme Sopim, 227 logements sont construits entièrement par une société immobilière (Sopim) ou par l'État (227logements) pour les fonctionnaires ou les personnes ordinaires. Les habitants de ces deux (2) quartiers affirment s'en tenir aux documents de la société ou du ministère de la construction. Par ailleurs, les chefs de ménages des quartiers notamment Dioulakro (37,5%) et Kokrénou (86,11%) affirment avoir acquis leurs terrains par l'intermédiaire des services de la municipalité de Yamoussoukro.

En somme, il existe plusieurs itinéraires d'acquisition des terrains. Malgré l'existence des voies administratives appropriées et mieux indiquées, les acquéreurs ont souvent recours à la communauté villageoise. Cette voie détournée conduit souvent à la construction des habitations impropres dans la ville de Yamoussoukro. Cette situation est récurrente dans la plupart des pays en voie de développement.

2-2-8-La méconnaissance des textes et règlements d'urbanisme, source du non-respect du PUD

La méconnaissance des textes et règlements en matière d'urbanisation représente un facteur essentiel dans le non-respect des outils de la planification dans la ville de Yamoussoukro. Le tableau 9 met en évidence la triste réalité dans l'espace urbain.

Tableau 9 : Niveau de connaissance des textes et règlements urbanistiques

Avis des chefs de ménages	Proportion (%)
Non	53,70
Oui	39
Pas de réponse	8
Total	100

Source : Nos enquêtes, N'DRI, 2014-2015

L'analyse du tableau 9 montre que plus de la moitié des ménages enquêtés (53,70 %) affirment ne pas avoir connaissance des textes et règlements qui régissent l'urbanisation à Yamoussoukro. Par ailleurs, 8 % des individus interrogés n'ont aucune notion de ces textes et règlements. Au total, 61,70 % des personnes investiguées ignorent l'existence du cadre juridique et réglementaire des outils de la planification urbaine dans la ville de Yamoussoukro. Le manque de sensibilisation est le principal facteur évoqué par les ménages enquêtés. Cependant, une proportion non négligeable des personnes investiguées (38 %) affirme avoir connaissance de ces textes et règlements relatifs aux outils de la planification. Ces outils de la planification urbaine sont alors différemment appréhendés par les individus dans les populations enquêtées.

À l'échelle des quartiers, les fortes proportions de méconnaissance des textes et règlements relatifs à la planification urbaine sont enregistrées d'une part dans les villages : Assabou (52,78 %), Nanan (47,22 %), Morofè (66,68 %), Thérèse (91,67 %) et d'autre part dans les « noyaux » de la ville notamment Habitat (77,77 %), N'zuessi (66,68 %). Par ailleurs, dans les nouveaux quartiers notamment à Dioulakro, les personnes interrogées (66,68 %) ne connaissent pas les instruments de la planification urbaine. Cette situation est plus fréquente dans les quartiers à habitats de type évolutif et économique. Les facteurs révélateurs de cette méconnaissance du cadre

juridique et réglementaire sont d'une part le niveau d'étude et d'autre part la non-publicité de ces instruments. Les investigations montrent que parmi les individus enquêtés (56,67 %) ayant le niveau primaire et 85,64 % évoquent la non-publicité. Cependant, dans les quartiers à habitats de type résidentiel, nous enregistrons de fortes proportions des individus investigués qui affirment avoir connaissance des outils de la planification comme : Millionnaire (63,89 %) ; 227 Logements (66,68 %) ; Riviera (58,33 %) et Sopim (66,67 %). Ces quartiers sont habités par les fonctionnaires, soit des personnes ayant des niveaux d'étude relativement élevés. Toutefois d'autres facteurs notamment la diversité d'acteurs intervenant dans les lotissements constituent une entrave à une bonne planification urbaine.

3-Discussion

L'urbanisation incontrôlée de la ville de Yamoussoukro est le résultat de l'absence de correspondance entre les outils de la planification urbaine et leur faible mise en application. Plusieurs acteurs interviennent dans la gestion foncière dans l'espace urbain de Yamoussoukro. Cette multiplicité d'acteurs est une voie de pandore pour un aménagement non harmonieux. Abordant dans la même veine, F. Marchand (1986, p.575) affirme que « le schéma et le plan d'urbanisme d'une ville n'ont pas d'effets juridiques sur le citoyen. Les effets du schéma et du plan d'urbanisme se font sentir à travers la réglementation qui elle, devra être conforme aux objectifs du schéma d'aménagement selon le cas ». Cette incongruité de l'interprétation des textes réglementant la planification urbaine impacte négativement le développement de la ville. Par ailleurs, l'étalement spatial des villes dicté par l'urbanisme fonctionnel a conduit à un déséquilibre de l'armature urbaine qui rend la planification parieuse et complètement inefficace. En plus le dysfonctionnement et l'anarchie totale dans lesquelles sombrent les villes algériennes, résulte de l'absence d'une planification urbaine stratégique mettant en parfaite coordination le plan d'urbanisme et les plans de développement ou d'aménagement (T. Baouni, 2010, p.2).

En Algérie, les dysfonctionnements urbains sont liés à une croissance urbaine qui s'exprime par la juxtaposition de deux aires urbaines, l'une dite structurée et produite dans le cadre officiel, l'autre informelle (L.Benyahia, 2015, p.3). Du reste elle déduit qu' « un grand nombre de dysfonctionnements dont souffrent les villes décline de l'absence de politique de la ville fondée sur une vision stratégique et un projet global prenant en compte à l'échelle de l'agglomération, l'ensemble des besoins dans une approche intégrée du développement ». Dans la même veine, Assi (2018, p.189) en citant (Atta et al, 2014, p.34) fait remarquer que la transgression des outils de la planification de la ville de Yamoussoukro résulte de plusieurs facteurs. Ainsi, la juxtaposition des lotissements villageois est l'une des preuves palpables du non-respect des plans d'urbanisme directeur de nos villes. En outre, en Côte d'Ivoire, les efforts de l'Etat en matière de planification urbaine des années 60 et 80, ont été anéantis par les crises successives des trois dernières décennies (MCLAU 2016, p.11). Ce point de vue est partagé par Yao, (2011, p.32) lorsqu'il soutient qu'on assiste à l'occupation anarchique des espaces y compris les réserves foncières destinées aux emprises des voies, équipements structurants, activités industrielles, artisanales et touristiques. À titre illustratif, certaines parcelles prévues pour équipements ou espaces verts sont souvent contraintes de changer de destination et très souvent sans avoir fait l'objet de procédure de déclassement ou de désaffectation. Les facteurs de ce désordre urbain sont l'avènement de la loi de concession d'aménagement en 1997, la déclaration d'utilité publique sans indemnisation et l'impact du transfert de la capitale qui sonne comme une occasion pour les propriétaires terriens de s'enrichir. Le désordre urbain est aussi lié à la non-élaboration des plans d'urbanisme de détail devant assurer une meilleure mise en œuvre du Schéma Directeur d'Urbanisme provoquant un étalement urbain au rythme des lotissements villageois (P. Yao, 2011, p.31). Du reste, l'absence d'un référentiel commun pour la détermination des besoins futurs est un facteur de non-respect des outils de la planification urbaine. En effet, les différents Plans d'Aménagement étudiés ne se basent pas sur un référentiel commun

en effectifs de population à attendre, en superficies d'aires à ouvrir à l'urbanisation, en équipements structurants et collectifs, etc. La question des zonings et des densités à adopter en matière d'habitat, et des normes en équipements projetés reste posée (MHUAE, 2008, p.6). Au demeurant, la plupart des structures chargées de la gestion foncière sont vidées de leur substance. Tout se passe comme si elles n'ont été installées que pour les besoins du volet « accès au foncier » (Magnon et al, 2019, p.147). Par ailleurs, le découpage administratif constitue un facteur de l'étalement urbain en déphasage avec les outils de la planification. En effet, les prérogatives et les compétences territoriales du maire en matière d'urbanisme, en France, ne tiennent compte ni de la taille de la commune « petite ou grande » ni de son profil « urbain ou rural ». Ce constat montre clairement que l'émiettement communal engendre un émiettement des espaces urbanisés (M. Bakiour et al, 2015, p.387).

Conclusion

Au terme de notre étude, il ressort de notre analyse que la Côte d'Ivoire au lendemain de son indépendance a élaboré des outils de planification urbaine pour un développement harmonieux des villes. Yamoussoukro, ville-capitale a eu une stature particulière dans le processus de l'urbanisation. En effet, tous les outils de la planification urbains susceptibles de garantir son développement ont été élaborés. Cependant, ces outils sont faiblement mis en application car ils sont contournés par des acteurs locaux constitués par les propriétaires terriens et certains membres de l'administration censés gérer le foncier. Dans la ville de Yamoussoukro, le non-respect des outils de la planification constitue un frein au développement harmonieux car on assiste à la création des quartiers sous équipés et non viabilisés. De ce fait, tous les acteurs doivent s'approprier le nouveau SDU révisé en 2015 pour permettre à la ville de Yamoussoukro de connaître un développement harmonieux comme par le passé.

Bibliographie

- ATTA Koffi., KOFFI Brow Emile, DJAH Armand Josué, 2014, « Impact socio-spatial de la crise du logement sur le paysage urbain de la ville de Lakota en Côte d'Ivoire : réflexion applicable à la dynamique urbaine des villes secondaires ivoiriennes » *in Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, n°22 octobre, Ecole Nationale Supérieure (ENS), Abidjan, pp. 20-35.
- BAOUNI Tahar, 2010, *Les dysfonctionnement de la Planification urbaine et des transports urbains dans les villes Algériennes*, Conférence Internationale « Transport durable et qualité de vie en ville », Buenos Aires du 24 au 27 Octobre 2010. Disponible à l'adresse : [http://www.codatu.org/wp-content/uploads / Les-dysfonctionnements-de-la-planification-urbaine-et-des-transports-urbains-dans-les-villes-Alg%C3%A9iennes.Tahar-BAOUNI.pdf](http://www.codatu.org/wp-content/uploads/Les-dysfonctionnements-de-la-planification-urbaine-et-des-transports-urbains-dans-les-villes-Alg%C3%A9iennes.Tahar-BAOUNI.pdf).
- BAOUNI Tahar, BAKOUR Mohammed, 2015, « Etalement urbain et dynamique des agglomérations à Alger : quel rôle pour la promotion administrative ? », *in Cahiers de géographie du Québec*, 59 (168), pp.377-406.
- BENYAHIA Lamia ép. BOUAMARA, 2015, *Les dysfonctionnements dans le développement urbain, entre les outils d'aménagement et les enjeux socio-économiques (cas de la ville de Batna)*, Thèse de doctorat, Université HADJ LAKHDAR Batna, 395p.
- MAGNON Zountchégbé Yves, ADJAHOUHOUE Laurent, NASSI Karl Martial, TOSSOU Cocou Rigobert, MONGBO Roch, 2019, « Quel avenir pour le dispositif plan foncier rural au Sud Bénin ? » *in Cahier du Foncier du Tchad*, v 22, n°2, pp.141-149.

MARCHAND François, 1986, « La conformité entre les règlements d'urbanisme, le plan d'urbanisme et le schéma d'aménagement », in *Les Cahiers de Droit*, v 27, n°3, pp.543-621.

MATHIEU Philippe, GUEUMOND, 1991, « La désertification : un processus irréversible ? Quelques réflexions partir du cas Sahel », in *les limites de l'irréfutable*, Ed. De Bock, pp.40-59.

Ministère de la construction du logement de l'urbanisme et de l'assainissement (2016). « L'Urbanistique », n°16, spécial SDUGA, Abidjan, pp. 4-5

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de l'Aménagement de l'Espace, 2008, *Synthèse de l'évaluation de la mise en œuvre des documents de l'urbanisme de la région de l'Oriental*, 80p.

YAO Kouakou Prosper, 2011, *Problématique des aménagements fonciers à Yamoussoukro dans le cadre du transfert de la capitale. Etat des lieux et proposition de solutions durables (Côte d'Ivoire)* », Mémoire de fin de Cycle d'Ingénieur de conception en bâtiment et urbanisme catégorie Géographie à l'INP-HB, EFCPC, Yamoussoukro, 153 p.

YAPI Atsé Calvin, KOFFI Brou Emile, 2018, « la transgression des outils de planification urbaine dans la ville de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) », in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, n°5, pp.180-194.

**GESTION DURABLE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES EN CÔTE D'IVOIRE :
CAS DES TELEPHONES MOBILES**

**SUSTAINABLE MANAGEMENT OF WASTE ELECTRICAL AND
ELECTRONIC EQUIPMENT IN CÔTE D'IVOIRE :
THE CASE OF CELL PHONES**

BAKAYOKO Siaka Isaak, ibakayokoo@yahoo.fr

*(Chaire Unesco pour la Culture de la Paix,
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan / Côte d'Ivoire)*

RESUME

Le téléphone portable et ses applications sont présents dans le quotidien de l'homme du 21^{ème} siècle (Huet,2017). Dans cette société de consommation, les fabricants rivalisent d'ingéniosité en adaptant l'offre aux besoins des clients s'ils ne le suscitent pas à coup de publicité et d'offres alléchantes. Les consommateurs voulant être à la mode, se procurent les nouveaux téléphones portables avec plus de puissance et d'application pratiques, délaissent les anciens qui deviennent des déchets. Les constructeurs, participent aussi à cette accumulation de déchets des téléphones en pratiquant l'obsolescence programmée (Vidalenc, 2019), qui raccourci le cycle de vie des portables et la production de nouveaux dans des délais plus courts, pour avoir une grande part de marché.

Dans cette dynamique nous assistons à une accumulation des téléphones hors d'usages ou non utilisés, laissés dans la nature, sans aucune précaution de gestion. Cependant ceux-ci contiennent des substances chimiques nocives à l'homme et à l'environnement et des matières rares, que certains exploitent sans aucune précaution (incinérés ou jetés dans des décharges), au détriment de leur santé avec un impact sur l'environnement.

La Côte d'Ivoire fait face à ces déchets de types nouveau, ayant pour source la digitalisation et plus précisément la téléphonie cellulaire, qui nécessite une prise de conscience et une réaction vigoureuse pour une gestion responsable et durable des déchets des téléphones portables. Avec les accords de Paris, la Côte d'Ivoire s'est engagée (<http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=314>) dans l'atteinte des objectifs du développement durable. Elle a un environnement structurel et juridique global de gestion des déchets, prenant en compte la gestion des déchets électroniques dans la loi du 5 Avril 2017, dans son annexe 1, et a signé les conventions de gestion transfrontalières des déchets dangereux, dont fait partie les déchets d'équipements électroniques et électriques, qui est la famille des déchets des téléphones portables attesté par le rapport technique du secrétariat de la Convention de Bâle. Cependant la gestion particulière de ces déchets dangereux est peu visible, ce que le pays s'attèle à combler, car bien géré ils sont une vraie source de réduction du chômage, de la bonne santé des populations (J.K.Y. CHAN, M.H. WONG, 2012), de gains financiers et d'un environnement sain préservé et protégé. Cela ne peut se faire que si le pays concède à la mise en place d'une filière durable de gestion efficace des déchets des téléphones mobiles, pour leur collecte, traitement et recyclage, en prenant toutes les dispositions.

Mots clés : Déchets, téléphone portable, environnement, écologie, santé, digital, gestion, recyclage.

Abstract

The cell phone and its applications are present in the daily life of the 21st century human. In this consumer society, manufacturers compete with ingenuity in adapting the offer to the needs of customers if they do not create it with advertising and attractive offers.

Consumers, wanting to be fashionable, buy the new cell phones with more power and practical applications, abandoning the old ones which become waste. The manufacturers, also participate in this accumulation of waste phones by practicing the programmed obsolescence, which shortens the life cycle of cell phones and the production of new ones in a shorter time, to have a large market share.

In this process, we are witnessing an accumulation of out-of-use or unused phones, left in the environment, without any management precautions. However, these phones contain chemical substances harmful to humans and the environment and rare materials, which some people exploit without any precaution (incinerated or thrown in landfills), to the detriment of their health with an impact on the environment.

Côte d'Ivoire is facing this new type of waste, having for source the digitalization and more precisely the cellular telephony, which requires an awareness and a vigorous reaction for a responsible and sustainable management of the waste of the cell phones. With the Agreements of Paris, Côte d'Ivoire is committed in the achievement of the objectives of the sustainable development.

It has a global structural and legal environment of waste management and has signed the conventions of transboundary management of the dangerous waste, of which forms part the waste of electronic and electric equipment, which is the family of the waste of the cell phones.

However, the particular management of this hazardous waste is not very visible, which the country is working to remedy, because well managed they are a real source of reduction of unemployment, good health of the population, financial gains and a healthy environment preserved and protected. This can only be done if the country concedes to the establishment of a sustainable management of cell phone waste, for their collection, treatment and recycling, by taking the necessary measures.

Keywords : Waste, cell phone, environment, ecology, health, digital, management, recycling.

I-INTRODUCTION

Le monde, depuis les années 1980, a amorcé sa quatrième révolution, qui est l'électronique et plus particulièrement l'informatique (BRYNJOLFSSON Erik, McAfee Andrew, 2015), mais plus connu sous le terme digital ou encore numérique. Nous assistons depuis lors à l'utilisation croissante de l'électronique dans les équipements pour non seulement rendre leur usage facile mais aussi faciliter la vie des usagers. L'intérêt pour les équipements électriques et électroniques est devenu d'une importance capitale, d'autant plus que, par ses différents domaines et applications dans la vie de tous les jours, les EEE, ont une influence grandissante sur les économies des pays, en termes d'innovation. En effet, Les nouveaux concepts, tels que l'Internet des Objets, IOT en anglais, le Big Data, qui utilisent plusieurs technologies, ne feront qu'augmenter l'électronique, ses usages et ses applications dans le tissu économique, suivant en cela la loi de Moore (<https://vipress.net/les-chiplets-promettent-de-revigorier-la-loi-de-moore/>). *Ces technologies sont devenues indispensables à notre mode de vie et à la croissance de notre économie.* Cette influence grandissante se constate

plus dans les télécommunications, l'audiovisuel, la conception et l'utilisation des logiciels, dans les réseaux informatiques, dans les services informatiques et dans les services et contenu en ligne. Le télétravail avec le COVID-19, a renforcé la position du numérique dans l'écosystème social et économique avec tout type d'échanges (<https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/blog/2020/how-covid-19-has-sped-up-digital-transformation.html>). Notre pays n'est pas en reste, puisqu'il faut être au rendez-vous de la quatrième révolution industrielle pour toute nation digne de ce nom dans ce vingt unième siècle.

Cependant, si la consommation des EEE, procure la croissance économique, facilite la vie et encourage l'innovation, force est de reconnaître que leur fin de vie est devenue une préoccupation majeure pour les états (DIOP Cheikh, THIOUNE Ramata Molo, 2014). En effet la recherche effrénée de nouvelles applications et innovations combinée à la volonté des populations de détenir la dernière technologie et de ne pas être à la traîne (Fracture numérique) du développement moderne technologique, entraîne leur abandon rapide et sont délaissés dans la nature, devenant ainsi des déchets taxés de dangereux par l'OMS (<https://www.who.int/fr/news/item/15-06-2021-soaring-e-waste-affects-the-health-of-millions-of-children-who-warns>). Ces déchets ne cessent de s'amonceler au rythme de nouvelle fabrication de d'équipements et de la concurrence pour avoir une plus grande part de marché. L'obsolescence programmée, encore appelé l'obsolescence planifiée (BERTHOUD Françoise, BALIN Philippe, BOHAS Amélie, CHARBUILLET Carole, DREZET Eric, DUBOIS Jean-Daniel, GOSSART Cédric, PARRY Marianne, 2012), en est une autre cause, qui consiste pour le fabricant, à programmer la durée de vie (En général un délai très court) d'un équipement électronique et électrique dès sa conception.

Nous assistons aussi à des mouvements transfrontaliers de ces équipements en fin de vie, importés des pays du nord (Rapport technique du secrétariat de la convention de Bâle, 2011) pour être livrés comme dons à des institutions (écoles, ONG, etc.) ou vendus à des particuliers n'ayant pas

les moyens de s'acheter du neuf. Or ces équipements ne sont pas sans danger pour l'environnement et la santé des populations par leur exposition et leur manipulation par des mains non expertes.

Ainsi il devient impérieux pour les Etats de rechercher une harmonie entre l'économie numérique et son corolaire d'accumulation d'équipements et la gestion durable des déchets qu'elle engendre pour préserver l'environnement et la santé des populations.

Au regard des 17 Objectifs des ODD (<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>) et de l'accord de Paris sur le changement climatique (<https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>), notre pays s'est engagé, à réduire ses émissions à gaz à effet de serre de 28 % d'ici 2030, et atteindre la neutralité carbone en 2050 (<https://www.jeuneafrique.com/264258/societe/cop21-cote-divoire-presente-a-tour-engagements-climat/>). La Côte d'Ivoire ne pourra atteindre cet objectif que si elle s'engage résolument dans une transition énergétique et numérique (Vidalenc, 2019) et surtout dans une gestion écologiquement rationnelle des déchets des téléphones mobiles (COULIBALY, 2014).

D'où proviennent les déchets des téléphones cellulaires ? Existe-t-il une filière en Côte d'Ivoire ? Si oui, est-elle formelle ? Qui en sont les acteurs ? Ces acteurs sont-ils conscients des dangers ? Prennent-ils des dispositions de protection ? Ont-ils connaissance des textes de lois et des conventions en la matière ? Ce secteur est-il rentable ? Existe-t-il des structures d'accompagnement (Homologation des installations, Normes sanitaires et environnementales, etc.) ? En somme l'État ivoirien, gère-t-il de façon durable et efficace les déchets des téléphones mobiles ? Que gagne notre pays dans la gestion écologiquement rationnelle des déchets des téléphones mobiles ?

C'est dans la quête de réponses à ces préoccupations que s'inscrit notre sujet :

« GESTION DURABLE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES TELEPHONES MOBILES ».

La démarche méthodologique a commencé par l'enquête sur le terrain avec un stage doctoral au sein de l'ONG MESAD. Il a consisté à soumettre les acteurs à un questionnaire. Le questionnaire est constitué par la liste des questions qui seront posées aux sujets désignés par l'échantillonnage. Un échantillon représentatif de 150 personnes a été interviewées.

La technique documentaire (N'DA,2007) a permis de consulter des ressources web et surtout de faire la revue de la littérature avec le passage en revue des différents écrits qui ont déjà abordé le thème ou un des aspects, et d'autre part, par les résultats obtenus à l'issue de l'étude expérimentale.

Nous sommes passés par deux grandes étapes, la première est le cadre de référence théorique et l'approche méthodologique et la seconde les résultats et discussion. Nous avons terminé par des propositions sur la gestion efficace des déchets des téléphones mobiles en Côte d'Ivoire.

II- METHODOLOGIE

II-1 Présentation de la zone d'étude

Notre d'étude a été faite dans le district d'Abidjan, dans les quartiers de Treichville, Koumassi, Marcory, Adjamé, Port-Bouët, Yopougon et Abobo. L'étude a aussi concerné l'intérieur du pays, avec les communes de Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, Séguéla et Daloa.

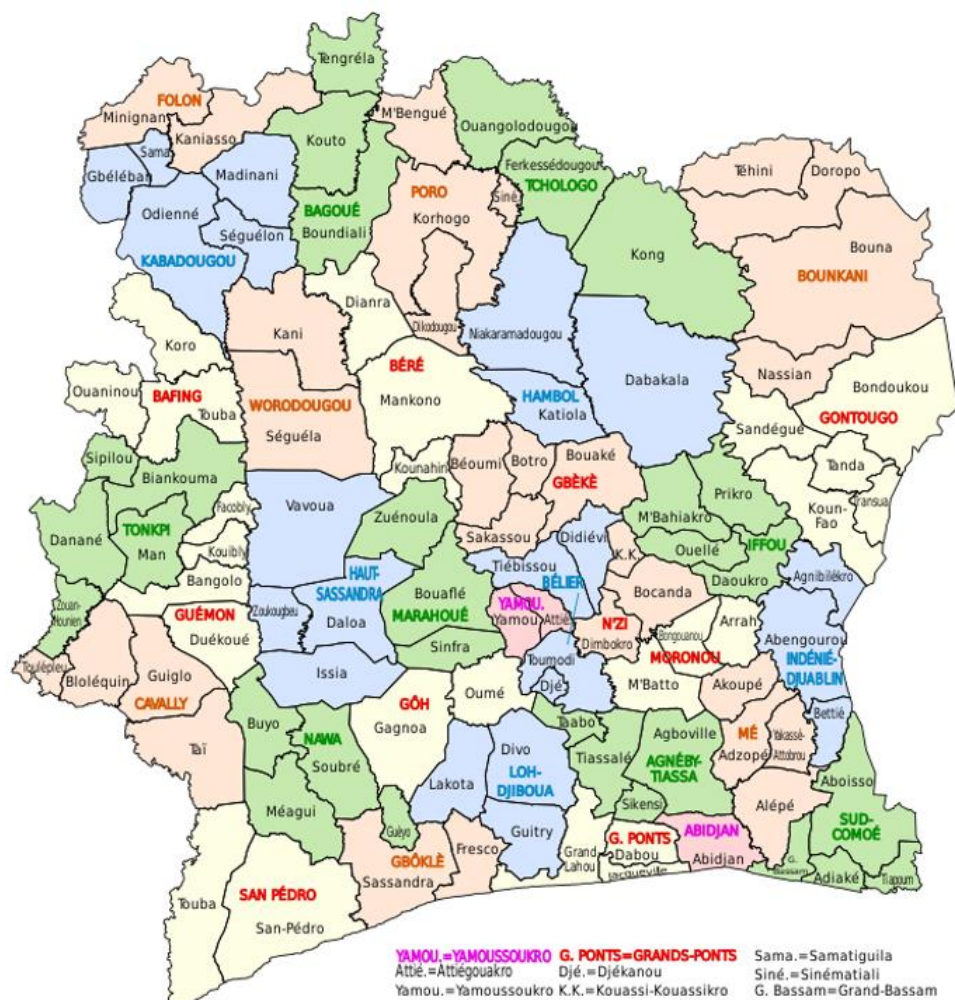


Figure1 : Départements, régions et districts autonomes de la Côte d'Ivoire (CNTIG,2016) et Populations (INS, RGPH 2014)

II-1-1 Treichville (Commune d'Abidjan)

Avec une population de 102 580 Habitants avec une superficie de 900 hectares.

II-1-2 Koumassi (Commune d'Abidjan)

La population de Koumassi est estimée à 433 139 habitants avec une superficie de 874 ha = 8,74 km².

II-1-3 Marcory (Commune d'Abidjan)

Marcory est une des communes d'Abidjan avec une population de 249 858 Habitants avec une superficie de 1 250 ha = 12,5 km².

II-1-4 Adjamé (Commune d'Abidjan)

Adjamé a une superficie est de 1 210 ha soit avec une population de 372 978 Habitants.

II-1-5 Port-Bouët (Commune d'Abidjan)

Port-Bouët est située au sud-est du district d'Abidjan avec une population de 419 033 Habitants. Elle s'étend sur 110 km².

II-1-6 Yopougon (Commune d'Abidjan)

Avec une population dénombrée à 1 071 543 habitants, Yopougon est la plus grande commune d'Abidjan. Sa superficie est de 153 km².

II-1-7 Abobo (Commune d'Abidjan)

Elle est située au Nord-est d'Abidjan. Sa population est de 1,031 million d'habitants. Le territoire communal d'Abobo s'étend sur une superficie de 7 800 hectares.

II-1-8 Korhogo

Korhogo est le chef-lieu du district des Savanes et de la région du Poro, avec une superficie 700 km² et une population de 243 048 d'habitants.

II-1-9 Bouaké

Ville du centre de la Côte d'Ivoire avec une population de 536 719 habitants. Sa superficie est de 71,79 Km².

II-1-10 Yamoussoukro

Elle est la capitale politique de la Côte d'Ivoire. Elle couvre une superficie de 3 496 km² avec une population de 212 670 habitants.

II-1-11 Séguéla

Chef-lieu du département de la région du Worodougou et du district du Woroba. Sa population est de 198 445 habitants. Sa superficie est de 21900 km².

II-1-12 Daloa

La commune de Daloa est située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle compte 245 360 habitants, avec une superficie de 530,5 ha = 5,305 km².

II-2 Calcul de la taille de l'échantillon

Pour déterminer la taille de l'échantillon, nous avons utilisé la formule de Ktrejcie, R.V. and Morgan, D.W (1970), en retenant 50% comme la proportion de la population concernée.

$$n = \frac{X^2 \times N \times P \times (1 - P)}{(ME \times (N - 1)) + (X^2 \times P \times (1 - P))}$$

N= 14 000 (Population estimée des acteurs de la filière sur le territoire national) : Faire un calcul pour justifier cette estimation des 14 0000 (Par région).

P= 0,5 (Proportion de la population).

ME = 0,01 (Marge d'erreur).

$X^2 = 1,96 \times 1,96 = 3,841$ (Chi carré). Avec un seuil de tolérance de 0,05.

Résultat est que n, l'échantillon est de 95, 377.

Nous prenons 95 comme échantillon à étudier. Cependant par soucis de rigueur, 150 personnes ont été interviewées au total dans cette filière informelle (Voir Tableau I).

Nous les avons regroupés par catégorie en fonction de leur niveau d'intervention, de leur rôle et de leurs responsabilités dans la chaîne.

Le tirage des acteurs s'est fait sur la base d'échantillonnage composé de leur effectif par corporation.

N° ORDRE	ACTEURS	TYPE	NOMBRE DE PERSONNES INTEROGEES	PROPORTION EN POURCENTAGE		COMMEN-TAIRES
1	ONG	Organisations NonGouvernementales	2	0,01	1,3	PAROCI / MESAD
2	ETAT	Organisations Gouvernementales	3	0,02	2,0	SALUBRITE/ SANTE /DEVEL OPPEMENT DURABLE/ ECONOMIE NUMERIQUE
3	OPERA-TEURS MOBILES	FONDATION	3	0,02	2,0	Directeur fondation / RH/ ACHAT
4	REGULA-TEUR DES TELECOM	Gouvernement	2	0,01	1,3	ARTCI/ AIGF
5	ARTISANS REPARA-TEURS	TECHNI-CIENS	30	0,20	20,0	
6	COLLEC-TEUR GROS-SISTE	OPERATEUR ECONO-MIQUE	30	0,20	20,0	
7	EXPOR-TATEUR	OPERA-TEUR ECONO-MIQUE	8	0,05	5,3	
8	PARTI-CULIER	POPULA-TION	50	0,33	33,3	
9	TRANSI-TAIRE	OPERA-TEUR ECONO-MIQUE	2	0,01	1,3	
10	COLLEC-TEURS AMBULANTS	OPERATEUR ECONOMIQUE	20	0,13	13,3	
	TOTAL		150	1	100,0	

Tableau I : Nombre et proportion des acteurs du secteur déchet des téléphones mobiles par corporation

II-2 Typologie des D3E

Le décret du 05 Avril 2017, Annexe 1, donne dix sources des D3E (Tableau II).

Les sources des différents types de D3E			
1	Gros appareils ménagers	6	Outils électriques et électroniques
2	Petits appareils ménagers	7	Jouets, équipements de loisir et de sport
3	Equipements informatiques et de télécommunications	8	Dispositifs médicaux
4	Matériels grand public	9	Instruments de surveillance et de contrôle
5	Matériels d'éclairage	10	Distributeurs automatiques

Tableau II : Les 10 catégories d'équipements électriques et électroniques

II-3 Méthode

La recherche documentaire a permis de situer le cadre réglementaire, la typologie, les impacts sur le sol, l'air et l'eau.

Les orientations ont permis de faire des observations directes sur le terrain et le constat qui en découle a contribué à l'élaboration d'un guide d'entretien avec le choix des axes de l'enquête, réalisé par un questionnaire dont les principaux axes sont les sources des déchets, l'existence d'acteurs, l'existence d'une filière professionnelle, la connaissance des textes de lois et des conventions par les acteurs, l'existence d'installations homologuées ou d'outils de contrôle de la qualité des équipements et des procédures,

la connaissance de la dangerosité de la gestion des déchets sur la santé et l'environnement, l'existence de structure sanitaire de prise en charge des victimes des dangers des déchets des téléphones mobiles et enfin la rentabilité de la gestion des déchets des téléphones mobiles.

II-4 Traitement des données

Les données qui peuvent faire l'objet d'une classification chiffrée sont combinées par l'utilisation de la Méthode Hiérarchique Multicritères (MHM), (SAATY, 1980). La hiérarchisation fut orientée en fonction du principal objectif de l'étude. La MHM fut appliquée à chaque axe de l'enquête.

Les différents axes sont :

- Les sources des déchets (AXE1)
- Existence d'acteurs (AXE2)
- Existence d'une filière professionnelle (AXE3)
- Connaissance des textes de lois et des conventions (AXE4)
- Existence d'installations homologuées ou d'outils de contrôle de la qualité des équipements et des procédures (AXE5)
- La dangerosité de la gestion des déchets sur la santé et l'environnement (AXE6)
- Existence de structure sanitaire de prise en charge des victimes des dangers des déchets des téléphones mobiles (AXE7)
- Rentabilité de la gestion des déchets des téléphones mobiles (AXE8)

III- RESULTATS

III-1 Les sources des déchets (AXE1)

La Figure 2 nous donne les sources de déchets. La grande proportion vient des téléphone démodés, anciens, hors d'usage avec 33,3 %, suivi des collecteurs ambulants 22 %, des particuliers 18,7 %, 13,3 % pour les poubelles et décharges et 6,7% pour les artisans-réparateurs.

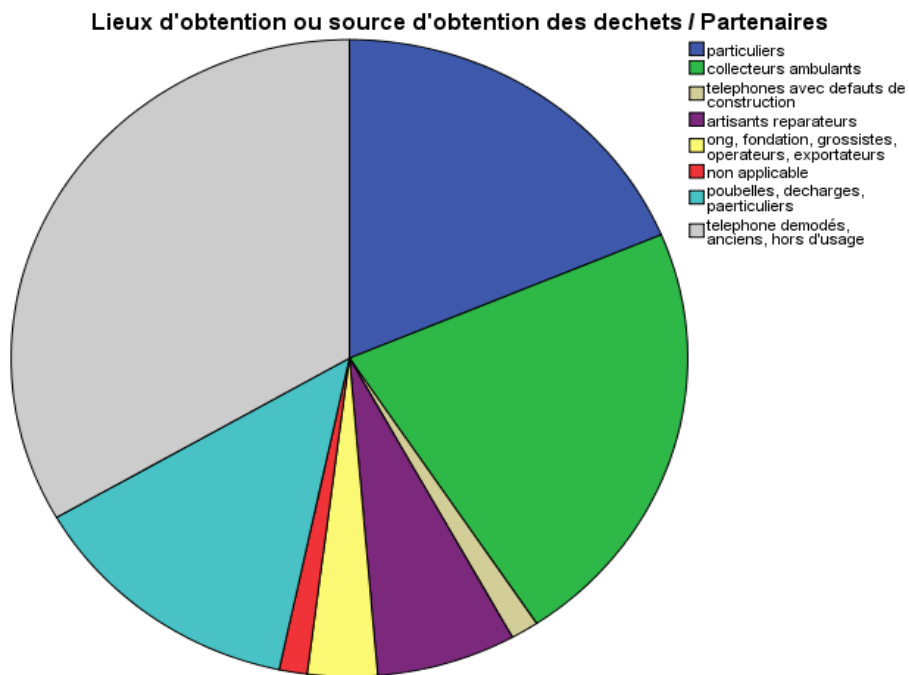


Figure 2 : Les sources d'obtention des déchets

II-2 Existence d'acteurs (AXE2)

La **Figure 3** nous donne les acteurs de la filière et leur répartition. Les particuliers sont les plus nombreux (33 %) car principaux fournisseurs dans la chaîne. Ils sont suivis par les collecteur-grossistes et les artisan-réparateurs (20%), les collecteur ambulants 13,3 %.

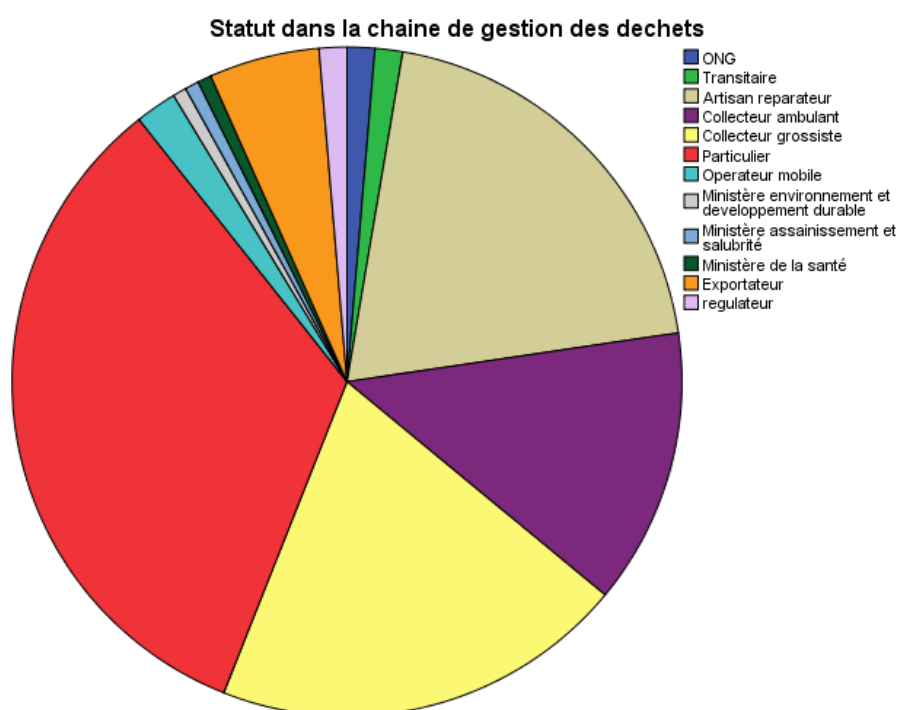


Figure 3 : Répartition des acteurs

Gestion durable des déchets d'équipements électriques et électroniques en Côte d'Ivoire : cas des téléphones mobiles

III-3 Existence d'une filière professionnelle (AXE3)

La Figure 4 nous montre qu'une filière existe mais informel car non organisée et non reconnue par l'Etat. Tous les acteurs sont unanimes que le secteur se gère dans l'informel. 84 % en sont conscients et 16 % n'en ont aucune idée. Ces derniers pensent que l'Etat contrôle le secteur d'une manière ou d'une autre.

Existence d'une filière professionnelle de gestion des déchets des téléphones mobiles

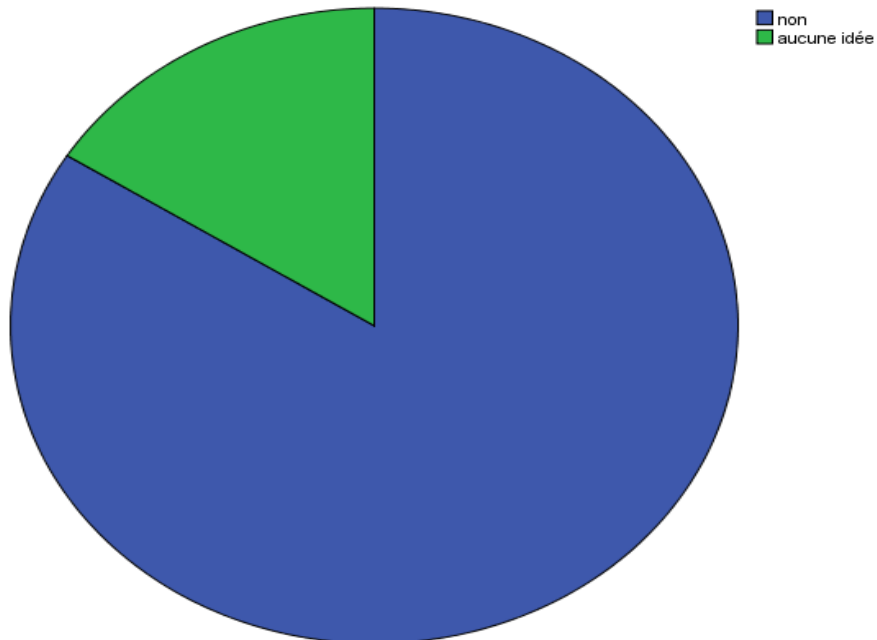


Figure 4 : Existence d'une filière professionnelle

III-4 Connaissance des textes de lois et des conventions (AXE4)

La **Figure 5** nous donne la connaissance des acteurs des lois et des conventions qui régissent le secteur. Seulement 4,7% pensent qu'il existe des textes de lois, bien qu'insuffisant compte tenu de la particularité des déchets des téléphones mobiles. Ce sont en général les acteurs étatiques et les ONG opérant dans le secteur. 95,3 disent n'avoir aucune connaissance de l'existence des lois.



Figure 5 : Connaissance des lois et des conventions

III-5 Existence d'installations homologuées ou d'outils de contrôle de la qualité des équipements et des procédures (AXE5)

La Figure 6 concerne l'existence des installations homologuées ou d'outils de contrôle de la qualité des équipements et des procédures. 6,3 % ont des installations homologuées ou d'outils de contrôle de la qualité des équipements (ONG, Opérateurs). 6,7 % n'en savent rien et la forte majorité 86,7 n'en ont aucune idée.

Existence d'installations homologuées ou d'outils de contrôle de la qualité des équipements

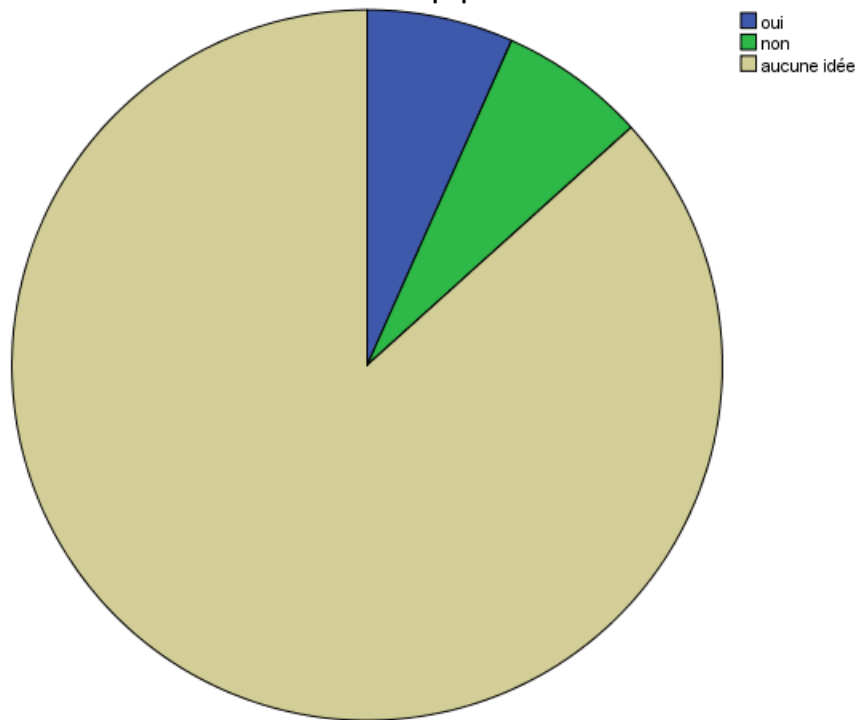


Figure 6 : Existence d'installations homologuées ou d'outils de contrôle de la qualité des équipements et des procédures

III-6 Conscience de la dangerosité de la gestion des déchets sur la santé et l'environnement (AXE6)

La figure 7 nous donne la proportion des acteurs ayant conscience de la dangerosité des déchets des téléphones mobiles. 10,7 % sont conscients que les déchets des téléphones mobiles sont très dangereux pour la santé et l'environnement.

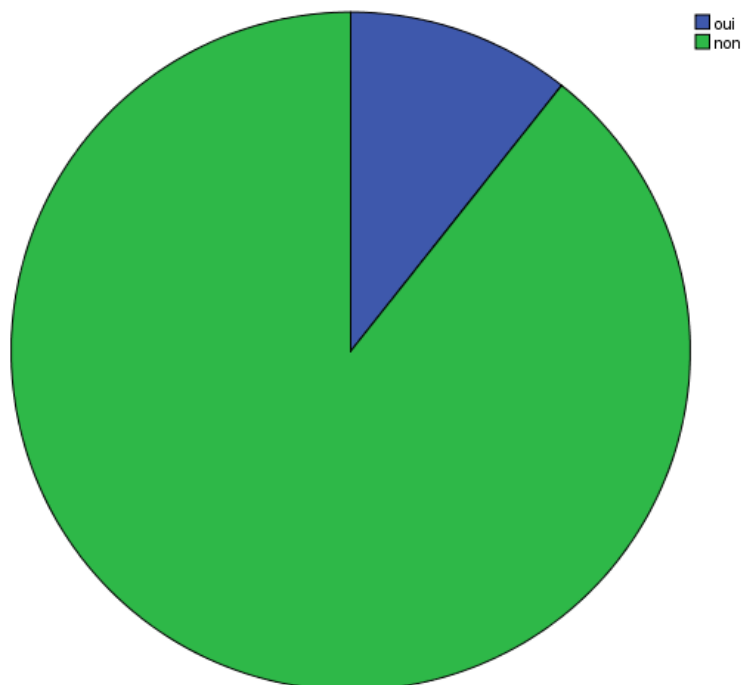


Figure 7 : Dangerosité de la gestion des déchets sur la santé et l'environnement

III-7 Existence de structure sanitaire de prise en charge des victimes des dangers des déchets des téléphones mobiles (AXE7)

La **Figure 8** nous donne l'idée que se font les acteurs de l'existence de structure de prise en charge sanitaire. 2 % pensent qu'il existe des structures de prise en charge. 94,7 % disent n'avoir aucune idée et 3,3 % disent qu'il n'existe pas de structure de prise en charge.

Existence de structure sanitaire de prise en charge des victimes des dangers des déchets des téléphones mobiles

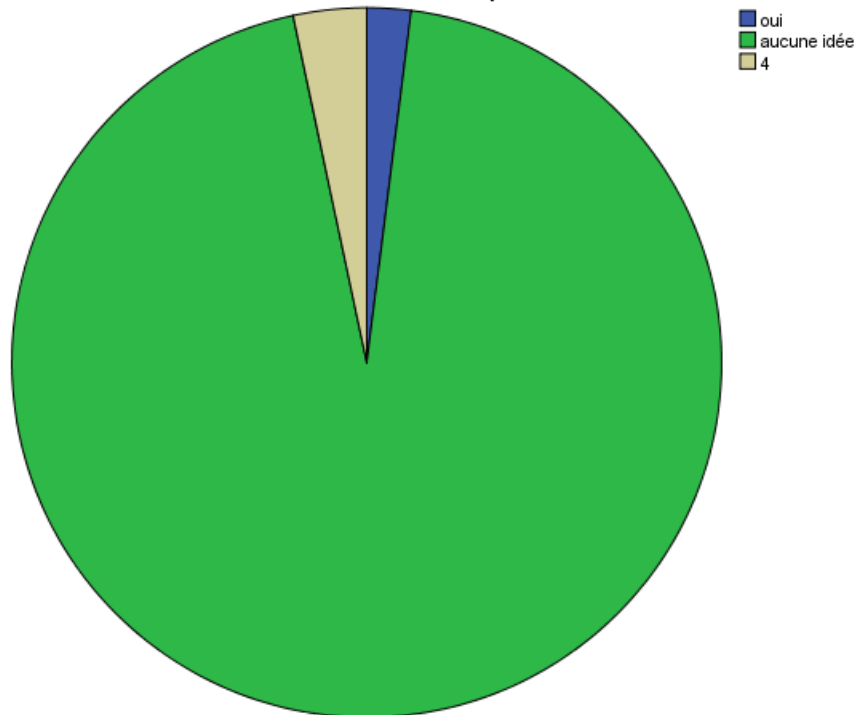


Figure 8 : Existence de structure de prise en charge

III-8 Rentabilité de la gestion des déchets des téléphones mobiles (AXE8)

La **Figure 9** nous indique la rentabilité du secteur selon l'enquête auprès des acteurs. 58,7 % trouvent rentable leur activité dans le secteur. 1,3 % disent ne pas y trouver leur compte et 40 % ont une idée vague de la rentabilité.

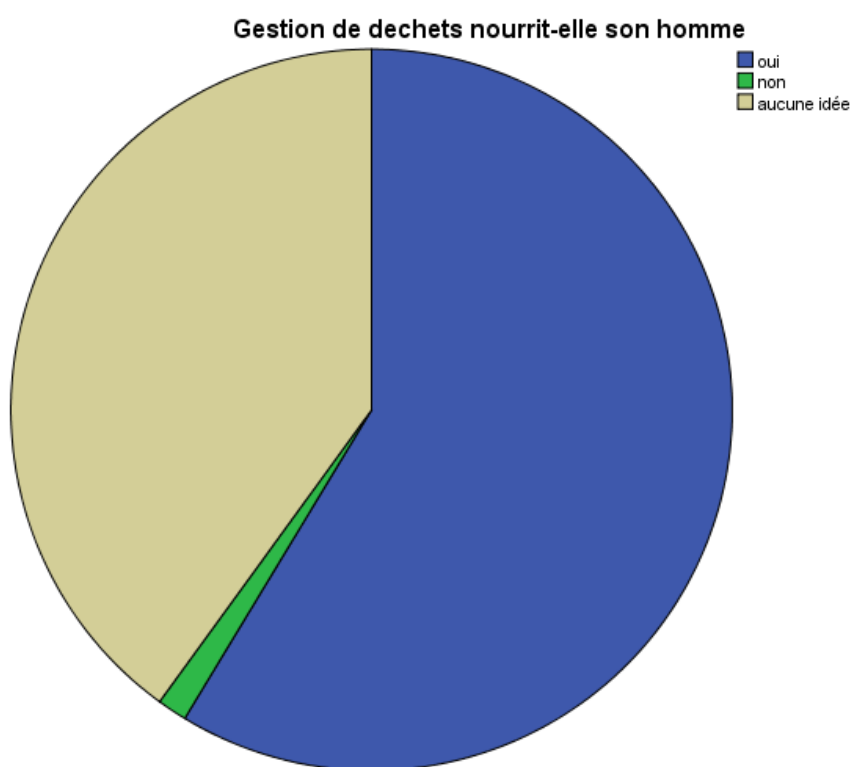


Figure 9 : La rentabilité économique de la gestion des déchets

IV- DISCUSSION

IV-1 Sources des déchets

La mode ou les nouvelles sorties de téléphones mobiles ont impacté dans la production de déchets. Les téléphones qui ont duré dans la main des propriétaires et ceux qui sont hors d'usage pour plusieurs. Il est possible que l'obsolescence programmée y joue un rôle.

IV-2 Existence d'acteurs

Il est incontestable que la population (les particuliers) soit un acteur majeur dans la chaîne, qui ne fait que vendre ses anciens portables, démodés ou en mauvais état. Ils sont les premiers producteurs de déchets des téléphones mobiles et les cèdent en général aux deux autres qui sont les collecteurs-grossistes et les artisans-réparateurs, quelques fois en passant par les collecteurs ambulants.

IV-3 Existence d'une filière professionnelle

Le constat est qu'une filière existe mais informelle. Les acteurs à la recherche de déchets des téléphones mobiles sont présents sur l'étendue du territoire où ils font des enlèvements périodiques de déchets. L'Etat n'a aucun contrôle sur les acteurs encore moins sur les activités en cours dans ce secteur.

IV-4 Connaissance des textes de lois et des conventions (AXE4)

La méconnaissance des lois, sinon leur inexistence, est évidente. La majorité des acteurs, hormis les opérateurs, les ONG et les acteurs étatiques, sont des analphabètes ou des acteurs préoccupés par l'argent que les déchets peuvent leur procurer. La connaissance de l'existence d'un cadre réglementaire est le cadet de leurs soucis.

IV-5 Existence d'installations homologuées ou d'outils de contrôle de la qualité des équipements et des procédures (AXE5)

Les installations homologuées ou/et les outils de contrôle de la qualité des équipements et des procédures, sont très peu nombreux. Cela n'existe que pour les opérateurs et les ONG. La majorité des acteurs ne savent même pas de quoi il s'agit et n'en voient l'utilité dans leur activité. Au demeurant ils trouvent que cela va impacter négativement leur travail (les lourdeurs administratives).

IV-6 Conscience de la dangerosité de la gestion des déchets sur la santé et l'environnement (AXE6)

La quasi-majorité des acteurs n'ont aucune conscience de l'impact négatif sur leur santé et l'environnement découlant de la manipulation des déchets des téléphones mobiles. Ils ne font même pas de liens entre leurs problèmes de santé et l'activité de gestion des déchets des téléphones mobiles et n'ont pas la culture de voir un médecin sans être souffrants.

IV-7 Existence de structure sanitaire de prise en charge des victimes des dangers des déchets des téléphones mobiles (AXE7)

Il existe des structures d'accueil classiques pour des cas proches des problèmes de santé rencontrés par les acteurs des déchets des téléphones mobiles. Leur existence est inconnue de la majorité des acteurs qui d'ailleurs ne savent pas qu'ils sont exposés à des maladies.

IV-8 Rentabilité de la gestion des déchets des téléphones mobiles (AXE8)

La majorité pensent y trouver de l'argent, bien qu'une partie n'arrive pas à confirmer si elle gagne ou pas. Ceci dénote de peu de visibilité dans la gestion rationnelle du secteur.

V- CONCLUSION

Les déchets des téléphones mobiles ne sont pas gérés de façon écologiquement rationnelle en Côte d'Ivoire.

L'étude a permis de mettre en évidence les acteurs, les modes d'acquisition des déchets, la gestion informelle de la filière, la méconnaissance du cadre réglementaire, le manque d'installations homologuées ou d'outils de contrôles des installations et des procédures de gestion des déchets, l'ignorance de la dangerosité des déchets et l'ignorance de l'existence des structures de prises en charge sanitaire.

Aussi plusieurs propositions sont faites :

Au Gouvernement

- ✓ Rendre les secteurs formels par les textes de lois
- ✓ Sensibilise les acteurs sur les textes de loi et au besoin les renforcer ou en les adaptant à l'environnement du secteur
- ✓ Porter à la connaissance des acteurs l'existence des installations homologuées et les outils de contrôle de la qualité des équipements et des procédures
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation sur les dangers des déchets des téléphones mobiles
- ✓ Organiser des campagnes de collecte des déchets des téléphones mobiles
- ✓ Porter à la connaissance des acteurs l'existence des structures de prise en charge sanitaire ou de contrôles périodiques
- ✓ Encadrer les structures et le personnel évoluant dans le secteur
- ✓ Mise en place d'une économie circulaire des déchets des téléphones mobiles.

Aux acteurs non étatiques

- ✓ Un changement de mentalité dans la gestion des déchets
- ✓ S'appropriier les textes de lois
- ✓ Mise en place de procédures de gestion des déchets
- ✓ Accepter les contrôles d'homologation et de qualité des outils et des procédures
- ✓ Participer aux campagnes de sensibilisation (Santé, Collecte de déchets)
- ✓ Fréquenter les structures sanitaires et faire des formations en sécurité du travail
- ✓ Participer activement à la mise en place d'une économie circulaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTHOUD Françoise, BALIN Philippe, BOHAS Amélie, CHARBUILLET Carole, DREZET Eric, DUBOIS Jean-Daniel, GOSSART Cédric, PARRY Marianne : *Impacts écologiques des Technologies de l'Information et de la Communication*, Paris, EDP Sciences, 2012, 221 p.
- BRYNJOLFSSON Erik, McAfee Andrew : *Le deuxième âge de la machine, Travail et prospérité à l'heure de la révolution technologique*, Paris, ODILE JACOB, 2015, 329 p.
- COULIBALY, Lassina : *Côte d'Ivoire : L'Environnement est-il compromis ?* Abidjan, Les éditions du CERAP, 2014, 337 p.
- CNTIG, 2016
- Décret N°2017-217 du 5 Avril 2017 portant gestion écologiquement rationnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques, Annexe 1
- DIOP Cheikh, THIOUNE Ramata Molo : *Les déchets électroniques et informatiques en Afrique. Défis et opportunités pour un développement durable au Bénin, au Mali et au Sénégal*, Paris, Editions KARTHALA, 2014, 199 p.
- HUET Jean-Michel : *Le digital en Afrique, Les cinq sauts numériques*, Condé-sur-Noireau, 2017, 205 p.
- INS « Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 de Côte d'Ivoire »,

- J.K.Y. CHAN, M.H. WONG, A review of environmental fate, body burdens, and human health risk assessment of PCDD/Fs at two typical electronic waste recycling sites in China. *Science of the Total Environment*, 463–464 : (2012) 1111– 1123. DOI : 10.1016/j.scitotenv.2012.07.098
- Krejcie, R. V., & Morgan, D. W. (1970). Determining sample size for research activities. Educational and Psychological Measurement, 30(3), 607-610.*
- Loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement / Décret N°2017-217 du 5 Avril 2017 portant gestion écologiquement rationnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques, Annexe 1
- N'DA Pierre : *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat*, Paris, L'HARMATTAN, 2007, 240 p.
- Secrétariat de la Convention de Bâle, Rapport technique de diagnostic national des mouvements transfrontières et de la gestion des DEEE, SBC e-Waste Africa Project Benin octobre 2011, V.1.0. (2011)
- Secrétariat de la Convention de Bâle, Rapport technique de diagnostic national des mouvements transfrontières et de la gestion des DEEE, SBC e-Waste Africa Project Benin octobre 2011, V.1.0.
- THOMAS L. Saaty : *Multicriteria, Decision Making : The analytic Hierrarchy Process*, 2nd edition, 1990, 287 p.

Achévé d'imprimer
sur les presses



Décembre 2021

ISBN : 2-909426-54-8

EAN : 9782909426549

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'ÉDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci